ESTIMATES

Agriculture and Agri-Food Canada

2002-2003
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled in the spring and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2002

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2003-III-1

ISBN 0-660-61762-5

102-05183/

ESTIMATES

AGRICULTURE AND
AGRI-FOOD CANADA

2002-2003

REPORT ON PLANS
AND PRIORITIES

Table of Contents

Part I

Message from the Minister 5

Message from the Secretary of State for Rural Development 7

Management Representation 9

Part II

Departmental Overview 10

What's New 10

Operating Environment 11

Our Strategic Response 12

Part III

Agriculture and Agri-Food Canada's Strategic Plans 17

Security of the Food System 18

Health of the Environment 26

Innovation for Growth 30

Horizontal and Government-Wide Initiatives 40

Canadian Rural Partnership Initiative 40

Co-operatives Secretariat 45

Sustainable Development Strategy 46

Market and Investment Activities 47

Supplementary Information 48

Canadian Pari-Mutuel Agency 48

National Farm Products Council 51

Organization

Our Management Framework 57
Accountability 58
Departmental Planned Spending 59

Annex I

Financial Information 62

Annex II

Further Information 68
The Agriculture and Agri-Food Portfolio 68
How to Reach Us 69
Legislation Administered by the Minister of Agriculture and Agri-Food 72

Message from the Minister

This *Report on Plans and Priorities (2002-2003)* outlines a new architecture for an agricultural policy that will brand Canada as the world leader in food safety, innovation and environmentally responsible production.

In June 2001, I, along with my provincial and territorial counterparts, agreed on an unprecedented national action plan for agriculture, aimed at building a strong and vibrant sector able to stand up to the challenges of the 21st century.

Those challenges are significant, both at home and abroad. Our producers face an intensely competitive global marketplace. The fast pace of scientific discovery brings additional challenges and tremendous opportunities. As well, consumers around the world are demanding safe, high-quality food, produced in an environmentally responsible manner.

Agriculture and Agri-Food Canada, its partners and stakeholders are working to respond to consumer demands and seize the opportunities these changes present.

We are working with producers, industry, stakeholders and interested Canadians to develop and implement five key elements under an Agricultural Policy Framework: risk management; food safety and quality; environmental stewardship; renewal; and science and innovation. Together, these elements form a policy architecture that will fundamentally transform Canadian agriculture and help move our sector beyond crisis management to success in the 21st century.

Through initiatives developed under this framework, producers will have access to the tools they need to meet emerging challenges in food safety and the environment. Renewal programming will offer a range of skills and learning to help producers expand their businesses and seek new opportunities. Science will be expanded beyond traditional productivity

Lyle Vanclief

"To be the best in the 21st century world of agriculture, doing the right thing isn't enough. We've got to do them better than anyone else."

Lyle Vanclief
Minister of Agriculture and Agri-Food

applications to deal with opportunities in the bio-economy. And long-term, business risk management programming will provide a stable and predictable environment to avert risks, encourage innovation and improve income prospects.

These five elements, working in an integrated way, are key to branding Canada, so that we can maintain existing markets, capture new customers and niche markets for premium products, and ensure continued growth and increased prosperity for the Canadian agriculture and agri-food sector.

The Government of Canada recognized the importance of acting now to achieve this integrated, financially sustainable architecture and tangibly demonstrated its support for such action in its budget of December 2001 by making a commitment to provide its share of long-term, predictable funding.

Agriculture and Agri-Food Canada has aligned its strategic outcomes in support of this architecture, which will help us put Canadian agriculture and food first in the eyes of consumers, both at home and abroad.

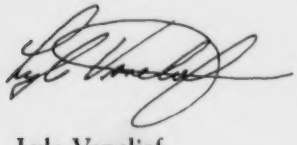

Lyle Vanclief
Minister of Agriculture and Agri-Food
and Minister Coordinating Rural Affairs

Message from the Secretary of State for Rural Development

Rural and remote communities make a significant contribution to the economic, social, environmental and cultural fabric of our nation and ultimately to the quality of life that all Canadians enjoy. But Canada's rural communities face unique challenges of geography, distance from markets, a small population base and reliance on industries that can be vulnerable to changes in the economic climate, and to the forces of globalization and urbanization. The Rural Secretariat, and the Canadian Rural Partnership (CRP) it administers, are housed within Agriculture and Agri-Food Canada and work with 29 federal departments and agencies to create conditions that will sustain and enhance rural Canada. Over the past four years, the Partnership has developed an innovative horizontal approach to rural development by applying the Rural Lens to all federal policies and engaging citizens in face-to-face dialogues with their government to ensure a bottom-up approach to policy that reflects the needs of rural and remote residents. This has allowed communities themselves to come up with local solutions to local challenges.

The second National Rural Conference in Charlottetown in April 2002, will set the stage for more interaction between the Government of Canada and its rural citizens, as we continue to shape the future together. I look forward to continuing the inclusive approach to building stronger, more vibrant communities across the country.

The federal budget in 2001 again confirmed the federal government's commitment to ensuring that rural and remote citizens have full access to the opportunities that Canada provides. The budget built on key investments in rural priorities, such as infrastructure, business development, healthcare and agriculture. The Government has announced a new Agricultural Policy Framework that will help the industry to move from managing crisis towards a framework for sustainability in the years ahead. A strong agriculture sector will contribute to strong rural communities. The budget also contained a renewed commitment

Andy Mitchell

"A strong Canada can only exist when its component parts, rural and urban, are healthy and its citizens have the opportunity to access the wealth of the nation."

Andy Mitchell
Secretary of State
(Rural Development)
(Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario)

to make high-speed Internet service available to rural and remote Canada so that our communities can compete in the global marketplace.

The Co-operatives Secretariat is another tool that contributes to the sustainability of vibrant rural communities. The Government supports citizens in creating co-operatives to acquire services that are not available through other providers, and is eager to partner with citizens to expand and promote these co-operatives. A project is being developed that will support the co-operatives sector by building the knowledge, skills and capacity to deploy the co-operative model in new ways that create sustained economic opportunities for farm and rural communities.

In essence, the Government of Canada strives to work with provincial and territorial governments to explore new ways to ensure that all Canadians, regardless of where they live, have access to services and programs. It is clear to me that a strong Canada can only exist when its component parts, both rural and urban, are healthy and its citizens have the opportunity to access the wealth of this great nation.

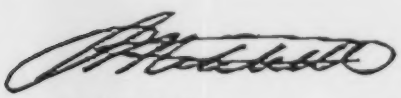

Andy Mitchell
Secretary of State
(Rural Development)
(Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario)

MANAGEMENT REPRESENTATION

We submit, for tabling in Parliament, the *2002-2003 Report on Plans and Priorities* (RP&P) for Agriculture and Agri-Food Canada.

To the best of our knowledge, the information:

- accurately portrays the Department's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization;
- is consistent with Treasury Board policy, instructions, and disclosure principles;
- is comprehensive and accurate; and
- is based on sound underlying Departmental information and management systems.

We are satisfied with the quality assurance processes and procedures used for the preparation of the *Report on Plans and Priorities*.

The *Planning, Reporting and Accountability Structure* (PRAS), on which this document is based, has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

SAMY WATSON

DIANE VINCENT

Samy Watson
Deputy Minister

Diane Vincent
Associate Deputy Minister

DEPARTMENTAL OVERVIEW

"Our collective vision is for a Canadian agriculture sector in the 21st century that is strong and healthy, with access to international markets, and one in which consumers have complete confidence in our products."

Lyle Vanclief
Minister of Agriculture and Agri-Food

June 28, 2001

WHAT'S NEW

The federal government made a commitment in the 2001 Speech from the Throne to "*...help Canada's agricultural sector move beyond crisis management — leading to more genuine diversification and value-added growth, new investments and employment, better land use, and high standards of environmental stewardship and food safety.*"

In June 2001, federal, provincial and territorial Ministers of Agriculture unanimously agreed on a common vision to make Canada the world leader in food safety, innovation and environmentally responsible food and agricultural production.

To be the world leader, Ministers are pursuing the following priorities:

- help producers adapt to the changes occurring in the agriculture sector, through programming that addresses their unique needs;
- improve producers' ability to manage the inherent risks of farming through risk management programming that encourages proactive risk mitigation, innovation and adaptation;
- enhance the sector's environmental performance, through accelerated on-farm environmental action;
- build on Canada's reputation as a producer of safe, high quality food products, by strengthening on-farm food safety systems and working to secure their international recognition, as well as through the development of identity-preserving tracking and tracing systems throughout the food chain; and
- help the sector create economic opportunities through the strategic and responsible use of science, with innovative new agriculture-based products, and strengthen environmental stewardship and food safety with new practices.

Integrated action on these five priority areas will make Canada the world leader and allow us to "brand" Canada in international markets as the world's foremost supplier of safe, environmentally responsible and innovative agricultural products.

Together, these five integrated priorities and their application in achieving Canada's international trade objectives, form the Agricultural Policy Framework that outlines a new policy and program architecture for the 21st Century.

Operating Environment

The Canadian agriculture and agri-food sector is a complex, integrated multi-billion dollar chain. The sector generates about eight percent of Canada's GDP, is Canada's second largest producer of primary products and is the largest manufacturing sector in seven of the ten provinces. It is the third largest exporter of agriculture and agri-food products in the world, generates one of every seven jobs in Canada and contributes $5 billion to $7 billion to Canada's trade surplus every year.

At the dawn of the 21st century, powerful, intertwined forces of change are fundamentally reshaping this important part of the Canadian economy.

While traditional risks from weather, pests, disease and market fluctuations remain important, these are not the only challenges ahead. The Canadian agriculture and food sector faces:

- ***Intensified international competition.*** Globalization is transforming agriculture. New technologies have increased productivity, fueling long-term commodity price declines. This decline has been further amplified by liberalized trade, which has increased competition, particularly from low-cost nations. Reduced demand is also a factor. Nations that were once importers are now moving toward self-sufficiency. Some nations have responded to these pressures by providing high subsidies, putting additional downward pressures on prices.

  A new round of World Trade Organization talks successfully launched at Doha, Quatar, will provide a strong platform for Canada to fight for a reduction in these trade-distorting subsidies.

At the dawn of the 21st century, Canada's agriculture and food sector faces intensified international competition, growing consumer concerns about the safety and quality of the food they eat, significant advances in science, and the shift to becoming a more complex, knowledge-based sector that will require the acquisition of new skills.

- ***Consumers worldwide are demanding more information*** about the safety and quality of their food and how it is produced. After September 11, 2001, security concerns, including food safety, have moved to the top of the agenda everywhere.
- ***Advances in science***, meanwhile, are providing opportunities for improvements in farm productivity, food safety and environmental stewardship. They also create opportunities to generate new sources of revenue from innovative products.
- The agriculture and agri-food sector is ***becoming an increasingly complex, knowledge-based sector***. To stay competitive, producers will need to develop new skills.

The Agricultural Policy Framework addresses the complexity and interrelationship of all of these forces of change, and will provide a platform for federal, provincial, territorial governments, the sector and other stakeholders to continue to work together to achieve success and prosperity in the 21st century.

Our Strategic Response

In fiscal year 2002-2003, the Department will use the architecture outlined in the **Agricultural Policy Framework** to deliver on the Department's Vision and Strategic Outcomes. These are outlined in Figure 1.

On the domestic front, an integrated Department-wide approach to achieving our Strategic Outcomes will position Canada to increase innovation and self-reliance and create a vibrant, sustainable and competitive agriculture and agri-food sector.

Through leadership in food safety, the environment, renewal, and science and innovation, the Department will help to provide the tools producers need to meet the challenges ahead. A new business risk management system will accelerate the adoption of these tools and provide a basis for producers to expand their incomes.

Figure 1

Agriculture and Agri-Food Canada's Strategic Plan

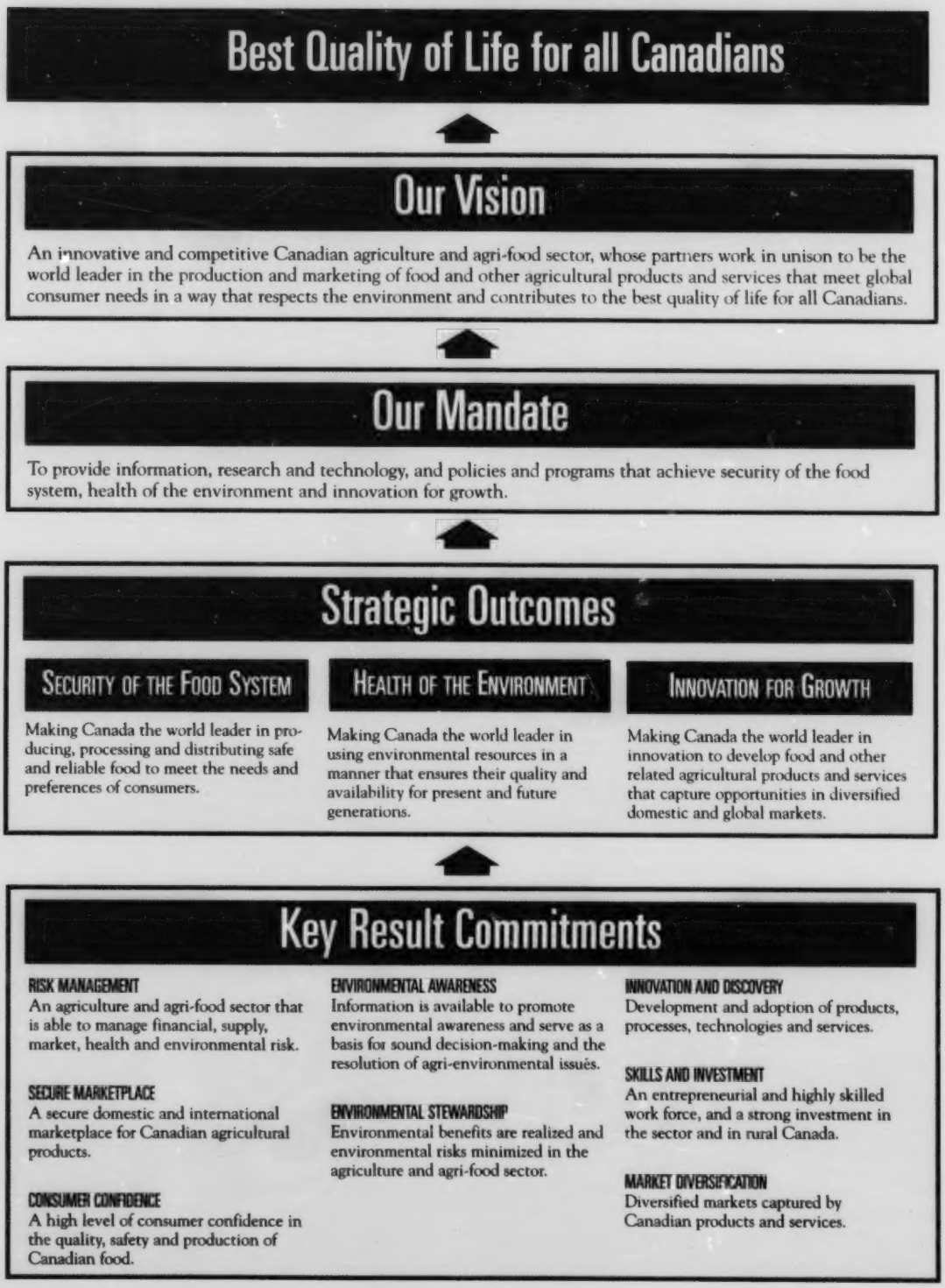

"The Agricultural Policy Framework will help the sector move beyond crisis management...and deliver improvements in the environment, science and innovation, skills and learning, rural development and a strong federation."

Lyle Vanclief
Minister of Agriculture and Agri-Food

The objectives of the Agricultural Policy Framework can only be achieved through teamwork and a focus on integrating the diverse skills and knowledge of staff, wherever they are in the Department. This requires working diligently to adopt modern management practices to support this team approach. For example, in fiscal year 2002-2003, Agriculture and Agri-Food Canada will integrate all of its scientific efforts into four National Science teams, which will be described later in this report. (See page 34)

The Department's focus on five priorities of the Agricultural Policy Framework establishes a new architecture with a clear focus on Canadian and global consumers. It increases emphasis on value-added food and agriculture-based non-food products designed to meet specific market requirements. It also places particular emphasis on environmentally responsible production practices, safety, quality and innovation. Taking coordinated action on all of the elements of the Agricultural Policy Framework would fundamentally redefine farming, so that in five years there would be:

- on-farm food safety systems and field-to-fork tracking and tracing of Canadian food products;
- comprehensive environmental action covering all farms;
- risk management as an everyday part of doing business for producers;
- support for producers to make informed choices, and assistance to follow through on them; and
- learning opportunities to keep producers on top of the latest scientific, risk management, strategic planning and technical advances.

Hazard Analysis and Critical Control Point food safety systems, or HACCP, is based on the effective management of hazards at critical control points along the entire food chain.

To address consumer and citizen concerns about **food safety** and the **environment**, the Department will work with other governments and the sector to focus on developing and implementing product tracking and tracing systems; on-farm Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP); food safety systems; and on-farm environmental action plans.

A focus on **risk management** and **renewal** helps the ongoing modernization of the sector. Action on these priorities will provide sector participants with effective tools, skills and knowledge needed to manage and succeed in modern agriculture.

The promise that **science** and innovation holds for Canadian agriculture can be fulfilled by maximizing partnership opportunities throughout the agriculture and agri-food system value chain — from farm inputs to producers to processors to distributors — with consumers being the ultimate beneficiaries. Responsibly applying science and technology to the design, development and commercialization of safe, environmentally responsible food and non-food products will require significant emphasis on the development of a Canadian agri-innovation system.

Leadership in the five priority areas of the Agricultural Policy Framework will help Canada achieve greater success in **trade** in international markets. With the new architecture in place, we will help brand Canada as the world leader in food safety, innovation and environmentally responsible production. This will help us expand existing markets and develop new ones, particularly niche markets for premium products. It will help to ensure that Canadian producers and processors have access to global markets free of unjustified technical restrictions and other trade barriers. Also, it will contribute significantly to building stronger rural communities.

To ensure that Canada's excellence in these areas is recognized around the world, the Department will work with its partners to better coordinate and promote efforts on market development and investment, international development and technical assistance, trade policy and technical trade issues.

In a trade environment where developing countries increasingly feel shutout and technical issues are increasing in importance, an integrated approach to the Agricultural Policy Framework's priorities will help us build alliances with these countries and to assist them in the development of the tools and skills needed for success. Our involvement will allow us to play a leadership role in trade negotiations, setting standards and addressing technical issues affecting global trade. This world leadership position will help secure a solid future for the agriculture and agri-food sector, thereby contributing to a higher quality of life for all Canadians.

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA'S STRATEGIC PLANS

This section of the report highlights the Department's priorities for the fiscal year 2002-2003, and states how these priorities will contribute to achieving our Vision, three Strategic Outcomes and eight Key Result Commitments, which are shown below.

The priorities, articulated in the Agricultural Policy Framework, will have an impact across all three of the Department's Strategic Outcomes.

Also contained in this section of the report is an overview of the benefits of these initiatives to Canadians and how the Department will measure those benefits.

In our continuing effort to provide Canadians with on-line access to information and services, we are including web links to more information and key outcomes and highlights. These links are indicated by 💻 and are listed at: http://www.agr.gc.ca/rpp/links.

CROSSWALK BETWEEN AAFC'S PRIORITIES AND STRATEGIC OUTCOMES

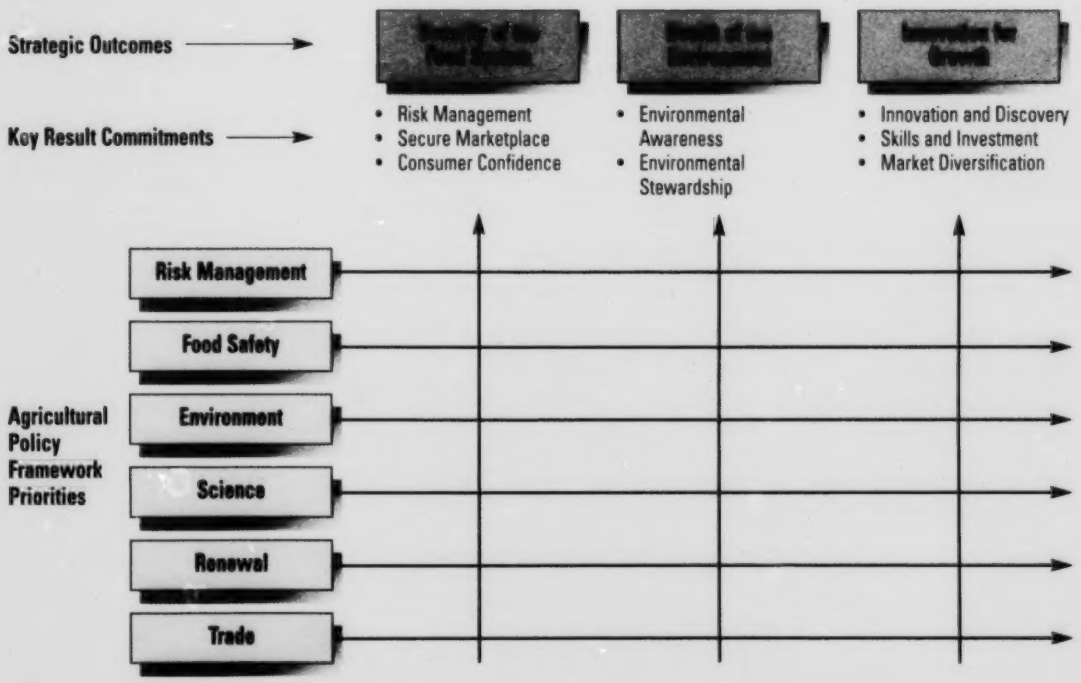

Security of the Food System

Strategic Rationale

In the January 30, 2001 Speech from the Throne, the Government committed to "*... help Canada's agricultural sector move beyond crisis management — leading to more genuine diversification and value-added growth, new investments and employment, better land use, and high standards of environmental stewardship and food safety.*"

Moving beyond crisis management is key to the long-term security of the food system. This requires the effective management of the risks associated with agricultural production. Canadian producers have always faced a range of risks to their incomes, including forces of nature such as drought, hail and insects, and market-based forces such as price swings. These traditional risks are being joined by **food safety** and the **environment**, which reflect consumers' growing concerns and interests in the safety of their food, and the impact of agriculture on the environment.

The current suite of safety net programs was developed at different times in response to various farm income pressures. A review of current programs has shown that this has led to a lack of cohesiveness and consistency among programs. While these programs do work to provide producers with income stabilization in response to short-term pressures, they do not adequately meet the needs of producers looking to find ways to mitigate risks, innovate or improve the viability of their farm operations. They also do not address income risks associated with **food safety** and the **environment**.

To effectively support the security of the food system, the Department's programs must help Canadian producers take a more forward-looking, business-like approach to integrated **risk management** and adaptation with a view to enhancing future farm income potential.

Consumers are increasingly knowledgeable and discerning in their food purchases and are demanding greater choice. Their confidence in the food system is key to its long-term security.

Food safety has always been important to consumers, but recent high-profile events around the world have raised awareness and expectations about **food safety**. Increased movement of goods and people have made outbreaks of diseases or pathogens within the food production and processing chain more difficult to contain. Further complicating matters is the fact that as a product moves through the production and processing chain and beyond, its origin becomes increasingly difficult to define.

To maintain their markets, suppliers of food and agricultural products must develop and implement integrated systems that demonstrate to both existing and potential consumers their ability to deliver products that are safe, high quality and produced in an environmentally responsible manner. Until recently, the sector's efforts at enhancing **food safety** have primarily been focussed beyond the farm gate (e.g. food processing, etc.).

Producers are now taking steps to develop on-farm food safety systems that are integrated into a single "field-to-fork" food safety continuum. This would provide effective tracking and tracing of our food and agricultural products and allow specific products to be removed from the market quickly and efficiently. To be effective, tracking and tracing systems must be applied consistently and nation-wide to preserve the identity of a product as it moves through the food production and processing chain.

The Agricultural Policy Framework provides the policy platform for governments and all parts of the sector to work together to develop a food product tracking and tracing system. This system will assist the agriculture and agri-food sector to manage risks associated with **food safety**, ensure the safety of our products, help to open up new markets and maintain our existing market share. At present, these systems are at different stages of development across commodities and across the country.

The responsible application of **science** can create additional economic opportunities for the agriculture and agri-food sector by providing leading edge products and processes to truly diversify the sector into new markets such as nutraceuticals, sources of medicinal substances or renewable fuels. **Science** will continue to play a key role in ensuring the security of Canada's food system by improving the productivity of the sector and the safety of its products. At the same time, advances in **science** can strengthen **environmental** stewardship.

To fully realize the income potential of the Canadian agriculture and agri-food sector, a focus on secure access to international markets is required. In this regard, **trade** negotiations and the resolution of technical **trade** issues will continue to be a critical factor to income security on the farm. International **trade** policy and regulation are becoming increasingly **science** and technology dependent. Thus, the Department and sector must have quick access to the right scientific knowledge and tools to ensure market access.

Operating Environment

In 2002-2003, the Department plans on spending $1,304.9 million to achieve its **Security of the Food System** Strategic Outcome. Planned spending and human resource requirements for the fiscal years 2002-2003 to 2004-2005 are summarized in the following table. Detailed financial estimates are found later in this report in the section called "Departmental Planned Spending."

Planned Spending and Full-Time Equivalents: Security of the Food System

Forecast Spending 2001-2002		**Planned Spending 2002-2003**		Planned Spending 2003-2004		Planned Spending 2004-2005	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
1,980.5*	1,248	**1,304.9**	**1,261**	750.6	1,261	723.2	851

* Reflects the best forecast to the end of the fiscal year, with adjustments totalling $643.4 million, including Supplementary Estimates.

The decrease in funding levels over time is attributed to: the supplementary funding in Fiscal Year 2001-2002 to address the urgent farm income needs of producers; the sunsetting of the dairy program and completion of payments under the Agriculture Income Disaster Assistance Program in Fiscal Year 2001-2002; and the sunsetting of the current federal-provincial-territorial risk management funding framework which expires on March 31, 2003.

At a meeting in Whitehorse in June 2001, Federal, Provincial and Territorial Ministers of Agriculture agreed in principle to an Agricultural Policy Framework covering **risk management**, **food safety**, the **environment**, **science** and **renewal**.

To fully realize the income potential of the Canadian agriculture and agri-food sector, a focus on secure access to international markets is required. In this regard, **trade** negotiations and the resolution of technical **trade** issues will continue to be a critical factor to income security on the farm. International **trade** policy and regulation are becoming increasingly **science** and technology dependent. Thus, the Department and sector must have quick access to the right scientific knowledge and tools to ensure market access.

Operating Environment

In 2002-2003, the Department plans on spending $1,304.9 million to achieve its **Security of the Food System** Strategic Outcome. Planned spending and human resource requirements for the fiscal years 2002-2003 to 2004-2005 are summarized in the following table. Detailed financial estimates are found later in this report in the section called "Departmental Planned Spending."

Planned Spending and Full-Time Equivalents: Security of the Food System

Forecast Spending 2001-2002		Planned Spending 2002-2003		Planned Spending 2003-2004		Planned Spending 2004-2005	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
1,980.5*	1,248	1,304.9	1,261	750.6	1,261	723.2	851

* Reflects the best forecast to the end of the fiscal year, with adjustments totalling $643.4 million, including Supplementary Estimates.

The decrease in funding levels over time is attributed to: the supplementary funding in Fiscal Year 2001-2002 to address the urgent farm income needs of producers; the sunsetting of the dairy program and completion of payments under the Agriculture Income Disaster Assistance Program in Fiscal Year 2001-2002; and the sunsetting of the current federal-provincial-territorial risk management funding framework which expires on March 31, 2003.

At a meeting in Whitehorse in June 2001, Federal, Provincial and Territorial Ministers of Agriculture agreed in principle to an Agricultural Policy Framework covering **risk management**, **food safety**, the **environment**, **science** and **renewal**.

In the Federal Budget of December 2001, the Government affirmed its commitment to this framework and confirmed that "*...we will provide our share of the long term, predictable funding that will support the new approach to agriculture.*"

Federal, Provincial and Territorial governments are in the process of developing the details for this Agricultural Policy Framework, with a view to confirm funding beyond March 31, 2003.

Strategic Response

A secure food system that is the world leader in the production and distribution of safe high-quality food, produced in an environmentally responsible manner, requires a focus on effective **risk management**, access to secure markets and consumer confidence in our products.

Agriculture and Agri-Food Canada's focus on the **risk management** priority will contribute to the Security of the Food System by helping producers adapt and realign their farm businesses to meet the challenges of the 21st century.

The Department will work with producers, provinces and territories to usher in a new era in **risk management**. While safety nets have been about maintaining farm income through passive support based on historical performance, **risk management** is about improving farm income by adapting and expanding farm businesses and taking proactive steps to avert future income declines. The approach to **risk management** for the 21st century will:

- encourage producers to be proactive and take greater responsibility for managing the risks facing their farming operations;
- reward and encourage the adaptation and innovation that makes a stronger future for the farming operations;
- reflect the whole business, not just selected aspects of it, as all activities on the farm affect the overall level of risk;
- provide comprehensive coverage through tools to address risks;
- facilitate long-term planning by producers and governments by providing predictable and stable programming; and
- be national in scope to both reduce the threat of trade retaliation and to ensure a more affordable and equitable approach.

The Department will enhance producer access to its farm financial programs, services and information. A new service delivery model will streamline delivery, reduce costs and provide new and better services to clients. This project will fundamentally change the delivery and administration of farm programs totalling billions of dollars, positively impacting thousands of producers, financial institutions and provincial and territorial governments.

This new approach will encourage producers to be forward-looking and invest with confidence to reap the benefits of future growth. It would be comprehensive, reflect the whole farm business and be integrated with **renewal**, the **environment**, **food safety** and **science**.

To ensure effective and efficient delivery of programs, we will work together with provincial and territorial governments to develop program attributes, business processes and governance structure to meet our objectives. The Department will design and build the infrastructure needed to improve risk management program delivery.

In order to respond to consumer concerns about **food safety**, Agriculture and Agri-Food Canada will work with producers, provinces, territories and other federal departments, to design and implement systems to enhance **food safety** throughout the food chain. The Department will provide a policy and program environment for all stakeholders to collaborate on:

- enhancing on-farm food safety through adoption of on-farm food safety plans based on the Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP) approach to **food safety**;
- linking all the existing **food safety** systems together to provide field-to-fork tracking and tracing of food products; and
- developing quality assurance programs.

The benefits of these systems also extend beyond disease surveillance of animal populations or the identification of contaminated batches of food products. This tracking and tracing system will contribute to the development of product segregation systems to preserve the integrity of Canadian agricultural products throughout their distribution, allowing producers and processors to service niche markets.

To help producers manage risks associated with the impact of agriculture on the environment, the Department will continue to work with the sector, provinces and territories on the development and implementation of comprehensive farm **environmental** planning. This planning is designed to help producers improve their stewardship over Canada's water, soil, air and biodiversity, and strengthen the health of Canada's environment.

The Canadian Adaptation and Rural Development Fund, or CARD, will be instrumental in providing a foundation from which to build the APF. Through its unique governance and performance management framework, CARD engages the agriculture and agri-food sector to identify issues, test and develop best practices, and increase industry's awareness of the means to adapt to changing global market conditions.

Agriculture and Agri-Food Canada's **science** capacity will play a key role in achieving our objectives. The Department will continue to develop the knowledge and technology that is the foundation for development within the sector.

Managing risks effectively will provide for **renewal** of the sector. The Department will work to ensure that the sector has the tools it needs to adapt to a continuously changing market and technical environment. Agriculture and Agri-Food Canada will support Canadian producers in their pursuit of operating competitive, viable businesses or finding alternatives, through programs such as the Canadian Adaptation and Rural Development (CARD) program. The Department will work with its partners to provide access to programs and services that will improve the business and technical skills of producers and lead to greater opportunities both on and off the farm.

Much of Canada's economic growth is driven by exports, and this is particularly the case with agriculture and agri-food. The Department takes a leading role in advancing and protecting Canada's agricultural **trade** interests, in terms of market access, in a number of fora. To ensure that Canada has access to a secure domestic and international marketplace for the sector's food and agricultural products, it will, in cooperation with other departments, provincial and territorial governments and the sector, continue to strive for stronger **trade** rules and a level playing field. The Department will also continue to build international support for Canada's **trade** policy objectives and to defend our interests.

Our **science** capacity will be used to further our **trade** policy objectives. The Department will provide the **science**, tools and expertise to develop a strategic approach to addressing more demanding science-based technical requirements, both at home and in international markets. This means continuing a collaborative approach to develop successful, science-based positions on technical **trade** issues in international agreements such as the Biosafety Protocol, Sanitary and Phytosanitary Measures (SPS) Agreement, and Codex.

Agriculture and Agri-Food Canada will cultivate strategic alliances with like-minded developed and developing countries, and build international support for Canada's negotiating position at the World Trade Organization (WTO). Additionally,

Science provides critical technical support to our trade objectives. The Department's vast culture and herbarium collections provided researchers the material to quickly develop an effective soil sampling process. This allowed the Canadian Food Inspection Agency to demonstrate our success at controlling and eradicating potato wart in P.E.I.

In November 2001, WTO member countries agreed to launch a new round of global trade negotiations to be concluded by January 1, 2005. The agenda for the next round of negotiations will benefit Canadians and our economy.

the Department will develop and implement a strategy for broader consultation on **trade** issues, including outreach to grassroots organizations. The Department will also pursue regional and bilateral trade agreements to accelerate the expansion of market access, broaden potential market gains and keep up the momentum on trade liberalization. Initiatives include the Free Trade Area of the Americas; the Canada-Central America Four Free Trade Agreement negotiations (El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua); Costa Rica; Singapore; the Caribbean Common Market; and the European Free Trade Association.

Agriculture and Agri-Food Canada will work on a more comprehensive approach to help the developing world by linking Canada's technical assistance activities with its trade policies and market development strategies. The Department will focus on assistance that will help developing countries benefit from **trade**. It will ensure that all foreign governments are aware of all Canadian technical assistance activities; develop strategies for key developing countries that integrate all technical assistance, market development and trade policy activities; and enhance, in close consultation with governments and the sector, Canada's leadership role in agriculture, and challenge other countries to do more in the developing world.

Benefits for Canadians

The Agricultural Policy Framework will position the agriculture and agri-food sector to meet and even exceed consumer expectations and will be the essence of growth and competitiveness in the 21st century.

Better management of risks will ultimately contribute to a strong sector, improved farm incomes, and producers who are better able to compete and succeed in tight global markets. Working with our partners, we will focus on developing a comprehensive and integrated architecture that allows for better management of economic, market, **environmental** and **food safety** risks. Our success will be measured by the change in stability of farm incomes, the percentage of eligible producers participating in programs, percentage of Canadian farm production covered, and market-driven diversification. Through action on our priorities, we will also:

- enhance producer access to the Department's farm financial programs, services and information by completing the Department's on-line service-delivery initiative. This will help streamline delivery, reduce costs, and provide better

service to clients. It will also improve services to producers, many financial institutions, and provincial and territorial governments;

- identify and address factors constraining producers' access to capital, and help the sector expand, diversify or make adjustments that contribute to its long-term security;
- support Canadian producers in their pursuit of operating competitive, viable businesses. This will lead to sustainable economic growth for the sector and financial viability of producers over the longer term; and
- improve business and technical skills of producers that will lead to greater opportunities both on and off the farm. These skills will enhance producers' ability to make sound financial management decisions, formulate business plans to attract and secure their investment capital needs, and capture new niche markets and value-added opportunities in the marketplace.

Improved access to foreign markets will ensure a secure marketplace for our agri-food products and a more competitive sector. In 1998, the Canadian Agri-Food Marketing Council has set measurable targets aimed at increasing Canada's share of world agriculture and agri-food exports to 4 percent while increasing processed agricultural products exports to 60 percent of Canada's share of world agriculture and agri-food exports by 2005. Greater access to international markets for Canadian products will also translate into providing Canadians with a greater variety and choice of products through imports of safe, high-quality food products. Another indication of our success will be increased acceptance of Canadian trade negotiation positions.

Taking action to increase consumer confidence will build leadership and credibility in the area of **food safety** and will have a positive impact on the viability of the Canadian agriculture and agri-food sector. To increase consumer confidence in Canada's food and agricultural products, governments will work together to provide the policy environment to support producers and processors as they adopt enhanced food safety methods, such as Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP), throughout the value chain. In reporting to Canadians on our progress, the Department will measure increases in consumer confidence in our products, and provide indications of consumer concerns and trust in the sector.

Health of the Environment

Strategic Rationale

Canadian producers have long understood that agriculture's long-term viability and prosperity depend on its ability to co-exist sustainably with the natural environment.

To ensure the quality and availability of Canada's **environmental** resources for present and future generations, Agriculture and Agri-Food Canada will address environmental concerns by working with private- and public-sector partners.

Farming has undergone significant changes in recent years. Producers are adapting to changing market demands, adopting new production technologies, and shifting towards larger, more intensive operations.

At the same time, public awareness and concern about these issues is growing. Canadians expect all economic sectors, including agriculture, to do their part to protect the environment.

Recent studies show that key **environmental** indicators like nutrient surpluses and emissions of greenhouses gases arising from agriculture, have been increasing. Canadians are also expressing concerns over the impact of agriculture on Canada's water quality and Canadian biodiversity.

Canadian producers recognize their responsibility as **environmental** stewards and many are taking proactive measures. However, coordinated action on all farms would significantly improve the quality of the environment. Producers must begin to:

- acquire the tools to understand the implications of their production decisions on the long-term sustainability of their farms;
- adopt new technologies and production practices that will help them reduce their negative impact on the environment; and
- implement comprehensive **environmental** planning for Canadian farms that contribute to the achievement of measurable and meaningful environmental goals in preserving water and air quality, healthy soils and biodiversity.

A consistent Canada-wide approach to agricultural sustainability will demonstrate to foreign buyers that Canadian agriculture and food products are being produced in an **environmentally** responsible manner. This will also assist the sector in capturing new markets and a greater share of existing ones by improving the attractiveness of Canadian products.

Operating Environment

In 2002-2003, the Department plans on spending $172.4 million to achieve its **Health of the Environment** Strategic Outcome. Planned spending and human resource requirements for fiscal years 2002-2003 to 2004-2005 are summarized in the following table. Detailed financial estimates are found later in this report under "Departmental Planned Spending."

Planned Spending and Full-Time Equivalents: Health of the Environment

Forecast Spending 2001-2002		Planned Spending 2002-2003		Planned Spending 2003-2004		Planned Spending 2004-2005	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
178.3*	1,426	172.4	1,441	160.7	1,439	161.0	1,439

* Reflects the best forecast to the end of the fiscal year, with adjustments totalling $34.9 million, including Supplementary Estimates.

The decrease in funding levels over time is attributed to: supplementary funding in Fiscal Year 2001-2002; realignment of resources against business lines and fiscal years; as well as reductions for the sunsetting of programs.

Strategic Response

Over the past decade, the agriculture and agri-food sector has made significant progress in addressing **environmental** concerns. However, important challenges remain. Agriculture and Agri-Food Canada will continue to work with the sector, provinces and territories to respond to these challenges.

To respond to growing concern about the impact of agriculture on Canada's soil, water, air, and biodiversity, the Department will work hand-in-hand with the sector, provinces and territories to

The agriculture and agri-food sector faces risk from erosion of biological resources important to agriculture. Decreasing soil, crop or livestock genetic diversity may increase vulnerability to pressures from changing pests, climate and market conditions.

A consistent Canada-wide approach to agricultural sustainability will demonstrate to foreign buyers that Canadian agriculture and food products are being produced in an **environmentally** responsible manner. This will also assist the sector in capturing new markets and a greater share of existing ones by improving the attractiveness of Canadian products.

Operating Environment

In 2002-2003, the Department plans on spending $172.4 million to achieve its **Health of the Environment** Strategic Outcome. Planned spending and human resource requirements for fiscal years 2002-2003 to 2004-2005 are summarized in the following table. Detailed financial estimates are found later in this report under "Departmental Planned Spending."

Planned Spending and Full-Time Equivalents: Health of the Environment

Forecast Spending 2001-2002		**Planned Spending 2002-2003**		Planned Spending 2003-2004		Planned Spending 2004-2005	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
178.3*	1,426	172.4	1,441	160.7	1,439	161.0	1,439

* Reflects the best forecast to the end of the fiscal year, with adjustments totalling $34.9 million, including Supplementary Estimates.

The decrease in funding levels over time is attributed to: supplementary funding in Fiscal Year 2001-2002; realignment of resources against business lines and fiscal years; as well as reductions for the sunsetting of programs.

Strategic Response

Over the past decade, the agriculture and agri-food sector has made significant progress in addressing **environmental** concerns. However, important challenges remain. Agriculture and Agri-Food Canada will continue to work with the sector, provinces and territories to respond to these challenges.

To respond to growing concern about the impact of agriculture on Canada's soil, water, air, and biodiversity, the Department will work hand-in-hand with the sector, provinces and territories to

The agriculture and agri-food sector faces risk from erosion of biological resources important to agriculture. Decreasing soil, crop or livestock genetic diversity may increase vulnerability to pressures from changing pests, climate and market conditions.

Selected Canadian pastures will be studied to advance the knowledge of how management of grassland soils affects greenhouse gas balances. This research will guide Canada's approach to grazing management and its role in reducing emissions of greenhouse gases under the UN Framework Convention on Climate Change.

make Canada the world leader in **environmentally** responsible agricultural production. Together, we will strive towards a healthier environment through the development of an integrated action plan that will work towards meaningful and measurable improvements in soil, water and air quality, and the sector's impact on biodiversity.

Among the efforts the Department will take are:

- research and development of new products and processes;
- measuring and monitoring of the impact of agriculture on the environment;
- developing tools for producers to address **environmental** concerns; and
- improved environmental information sharing.

To provide research and development, the Department will use its **science** capacity to develop new knowledge and technologies that will help minimize the impact of agricultural production on our natural resources, thereby maintaining sustainability. The Department will provide the research and development in agricultural practices to help Canada deliver on our international **environmental** commitment to reduce overall greenhouse gas emissions by six percent over 1990 levels by 2008.

Research will include developing best management practices and technologies to reduce the impacts of agriculture and food processing operations on water quality and quantity, and searching for new integrated pest management approaches to managing agricultural pests.

The Department's **science** capacity will also be directed at gaining a better understanding of how agriculture interacts with the environment.

To measure and monitor our progress and enable better targeting of policies and programs, the Department will strengthen and update the agri-environmental indicators that monitor the impact of agriculture on the **environment**. The Department will develop the National Agri-Environmental Health Analysis and Reporting Program (NAHARP) to improve and update these agri-environmental indicators and strengthen its **environmental** analysis capacity.

Agriculture and Agri-Food Canada will work with the sector, provinces and territories to provide producers with the tools and information that they need. Together we will work to develop technical skills in **environmental** protection and management, and provide on-line access to the detailed geographic information and interpretive models needed to plan agricultural growth by contributing to the development of the National Land and Water Information Service (NLWIS). This will include standardizing national and regional Geographic Information Systems to provide resource information to the public on soil, water, air, biodiversity, climate, irrigation and greenhouse gases.

The Department will continue to protect biodiversity and promote the sustainable use of biological resources. We will work with the sector, provincial and territorial governments, and other federal departments to develop an integrated biodiversity strategy that will focus on conserving and enhancing the biological resources on which agriculture relies. Our focus will be on:

- increasing our knowledge and understanding about biodiversity and improving access to such knowledge; and
- communicating the importance of the sector's stewardship efforts to reduce agriculture's impact on natural biodiversity, including soil, wildlife, habitat and species at risk.

In addition to the **risk management** initiatives such as the on-farm plans for **food safety** and **environmental** action, outlined under Security of the Food System, the Department will also examine the relationships between surface and ground water quality, and investigate the links between **food safety** and agricultural production.

The Department will work to incorporate **environmental** performance into market development initiatives. Agriculture and Agri-Food Canada will continue to identify market opportunities for green products and technologies. To capture new markets and a greater share of existing ones, we will also actively demonstrate to foreign buyers that Canadian agriculture and food products are being produced in an **environmentally** responsible manner.

Integrated Pest Management (IPM) is a strategy of pest control that uses a combination of crop rotations, cultivation, and biological and chemical pest controls. The main environmental benefit of IPM stems from the reduced reliance on synthetic chemical pesticides by incorporating non-chemical techniques into the pesticide management system. The goal of IPM is to keep pest population densities low enough to prevent economic damage while preserving natural predators and parasites and other beneficial organisms.

State of the art plant gene banks have been constructed in Saskatoon and Harrow. They contain world class biosystematics collections that preserve Canada's biodiversity.

To address concerns about the impact of agriculture on water, soil and air quality, research on manure management is being conducted, through the Matching Investment Initiative. Our partners include Natural Resources Canada, Environment Canada and the University of Manitoba.

Benefits for Canadians

Focusing resources on the environment will help to ensure that the sector is responding to citizens' concerns about the impact of agriculture on the environment. This will lead to well-informed decisions about adopting best practices, which will ultimately contribute to making Canada the world leader in **environmentally** responsible agricultural products. Our success will be measured by increased public awareness, satisfaction with the sector's interaction with the environment, and agricultural producers' understanding of **environmental** issues and knowledge of best practices.

Further investment in **science** to address concerns about the health of the environment will not just serve to improve public awareness of **environmental** impacts from agriculture, it will deliver the new products and processes that will help accelerate the transition to a renewable economy, and develop more sustainable production practices and processes. These will not only reduce the impact of the sector on the environment, but also serve to lower costs of production, increase farm incomes and keep the sector competitive.

Helping with the adoption of new products will truly diversify the sector and increase its capacity to respond to the changes in consumer attitudes. In addition, by encouraging the use of **environmentally** responsible production practices, the Department will ensure a strong platform for promoting our products in international markets, and help Canada set global **environmental** standards.

Innovation for Growth

Strategic Rationale

The agriculture and agri-food sector has always been profoundly affected by **science**. The farm practices of today could hardly be imagined 50 years ago. The agricultural production and processing chain — from farm inputs to consumption — is also evolving.

In recent years, innovations and advances in **science** have made the pace of change quicker than ever. Rapid advances in such fields as biology and chemistry, combined with the ever-increasing power of new information and communications technologies, have led to a revolution in the bio-economy. This represents a fundamental change in the future architecture of the agriculture and agri-food system, and will offer greater opportunities to enhance the quality of life in rural communities.

Science will be key to creating additional economic opportunities for the agriculture and agri-food sector. The latest scientific developments offer many opportunities. New applications for agricultural commodities, such as nutraceuticals, sources of medicinal substances and renewable fuels, are being developed. The results will be increases in farm incomes through diversification of farm businesses, a shift in consumption from non-renewable to renewable resources, remediation of **environmental** issues and enhancements in food safety systems.

To become the world leader in agriculture and agri-food, Canada must move quickly to encourage research and development and get the resulting innovations into the hands of end users quickly. It is, therefore, important for the Canadian "innovation chain" to:

- foster a business environment that is conducive to research and development, and encourages public and private funding of agricultural research;
- promote the early application of research results; and
- increase knowledge within the sector about innovative technologies and practices.

The Department will apply our growing knowledge of living things in new ways. Bio-economy enhances our capability to create more opportunities for the sector.

Ontario soybean growers have been able to capture price premiums of up to 50 percent by being among the first to implement identity-preservation systems for their product. In addition, surveys of consumers show they would be willing to pay up to 10 percent more for food safety and quality assurance and environmentally responsible production.

Responsibility for innovation within the sector is shared by many players. It is critical to strengthen the links and coordinate efforts among them. The capacity to engage in collaborative efforts among the various institutions throughout the research and innovation chain must also be strengthened and expanded.

The **renewal** of the sector to meet the challenges of the 21st century is dependent on our ability to master our expanding knowledge of the science behind agriculture and food. Additionally, technical and management skills must also be upgraded. For producers, acquiring new skills and knowledge on an ongoing basis will be key to maximizing opportunities.

Currently, training and skills development programs aimed at the agriculture and agri-food sector generally focus on traditional technical and basic farm-management skills. Like most other areas of the economy, the agriculture and agri-food sector should establish joint sector-government mechanisms to develop a national view of the skills and competencies that are necessary for growth through innovation.

In a more knowledge-based economy, producers need information about their current business and financial situation to make wise choices and decisions about their future. Better information dissemination is required to: maximize income through improvements to the farm operation; access capital; enhance income through additional economic activities on-farm; enhance the capacity to earn off-farm income; or choose non-farm options.

Attracting new investment to stimulate innovation and development in the Canadian agriculture and agri-food sector and in rural communities by improving the business climate is necessary for the **renewal** of the sector. Increased investment is also fundamental to growth in the agri-food sector, particularly in the key North American market.

Opportunities to pursue new cross-border product mandates, investments and technologies require an integrated approach to market development, investment, technical assistance, trade policy and international development as well as partnership

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

with the provinces. Investment and trade decisions are based on fundamental competitive advantages and the Department's new Agricultural Policy Framework will let us differentiate ourselves in terms of food safety, quality and environmental responsibility and brand ourselves as the best in the world.

Today's global consumers are more knowledgeable and sophisticated than ever before and have higher expectations for quality, safety, service and variety. To respond to this new global reality, we need to be innovative, adaptable and forward looking, and market the fact that Canada is the world's number one source of safe, high-quality food and food products.

Operating Environment

In 2002-2003, the Department plans on spending $389.5 million to achieve its Innovation for Growth Strategic Outcome. Planned spending and human resource requirements for fiscal years 2002-2003 to 2004-2005 are summarized in the following table. Detailed financial estimates are found later in this report under "Departmental Planned Spending."

Planned Spending and Full-Time Equivalents: Innovation for Growth

Forecast Spending 2001-2002		[illegible]		Planned Spending 2003-2004		Planned Spending 2004-2005	
$ millions	FTE	[illegible]	[illegible]	$ millions	FTE	$ millions	FTE
430.1*	2,901	[illegible]	[illegible]	368.7	2,619	371.4	2,618

* Reflects the best forecast to the end of the fiscal year, with adjustments totalling $42.4 million, including Supplementary Estimates.

The decrease in funding levels over time is attributed to: supplementary funding in Fiscal Year 2001-2002; realignment of resources against business lines and fiscal years; as well as reductions for the sunsetting of programs.

with the provinces. Investment and trade decisions are based on fundamental competitive advantages and the Department's new Agricultural Policy Framework will let us differentiate ourselves in terms of food safety, quality and environmental responsibility and brand ourselves as the best in the world.

Today's global consumers are more knowledgeable and sophisticated than ever before and have higher expectations for quality, safety, service and variety. To respond to this new global reality, we need to be innovative, adaptable and forward looking, and market the fact that Canada is the world's number one source of safe, high-quality food and food products.

Operating Environment

In 2002-2003, the Department plans on spending $389.5 million to achieve its Innovation for Growth Strategic Outcome. Planned spending and human resource requirements for fiscal years 2002-2003 to 2004-2005 are summarized in the following table. Detailed financial estimates are found later in this report under "Departmental Planned Spending."

Planned Spending and Full-Time Equivalents: Innovation for Growth

Forecast Spending 2001-2002		**Planned Spending 2002-2003**		Planned Spending 2003-2004		Planned Spending 2004-2005	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
430.1*	2,901	**389.5**	**2,620**	368.7	2,619	371.4	2,618

* Reflects the best forecast to the end of the fiscal year, with adjustments totalling $42.4 million, including Supplementary Estimates.

The decrease in funding levels over time is attributed to: supplementary funding in Fiscal Year 2001-2002; realignment of resources against business lines and fiscal years; as well as reductions for the sunsetting of programs.

Strategic Response

Science is the cornerstone to making Canada the world leader in the development of the food and agricultural products and services required by consumers, thereby ensuring the sector's future success and prosperity. The Department will work with provinces, territories and the sector to:

- enhance research and development efforts in the **environment**, **food safety** and quality, **renewal** and **risk management**;
- produce new economic opportunities generated from innovative agriculture-based products;
- collaborate and coordinate market, policy and scientific disciplines, research organizations and throughout the production and processing chain;
- accelerate the commercialization rate of intellectual property from publicly supported research; and
- increase domestic and foreign investment in Canadian agriculture.

Of the approximately $1 billion spent annually in Canada on agricultural research, one-third comes from Agriculture and Agri-Food Canada through its network of 19 research centres.

The Department has been using **science** in the service of agriculture and Canadians for more than 100 years. Our traditional research focus has been on farm productivity, livestock and crops better suited to our climate and resistant to pests and disease, better yields, and lower costs of production through improved farming practices.

While work in these areas must continue, the Department will respond to the changing world by directing science capacity to develop the new products, processes and services that meet market demands and address consumer concerns on **food safety** and the **environment** and that contribute to building stronger rural communities.

In fiscal year 2002-2003, Agriculture and Agri-Food Canada will integrate all of its scientific efforts into four National Science Teams:

- **Food Safety and Quality**
- **Environmental Health**
- **Sustainable Production Systems**
- **Bioproducts and Bioprocesses**

The ***Food Safety and Quality Science Team*** will apply our research and capacity in the sector by addressing Canada's need for a safe, secure, nutritious, varied and high-quality food supply. Ongoing research includes improving processes and technologies that enhance **food safety** in the production of new and improved fresh and processed food products.

The ***Environmental Health Science Team*** will focus on developing the knowledge and technologies that minimize the impact of agricultural production on soil, air, water and biodiversity.

Under the Department's ***Sustainable Production Systems Science Team***, research will be done on new crop cultivars with increased yields, resistance to disease, improved quality and higher levels of tolerance to environmental stress. Research and development will also be undertaken to ensure diversified and integrated animal production systems focusing on nutrition, animal health and manure management. Animal-welfare livestock production systems that focus on relieving animal stress through improved housing, husbandry and transportation systems will also be developed.

The national ***Bioproducts and Bioprocesses Science Team*** will help Canada profit from its abundant biomass resources. Agriculture and Agri-Food Canada will work with the sector to identify and act on opportunities for new products and processes; improve our analysis capacity through research into leading edge bioinformatics; and develop both commodity-oriented and value-added, biobased products and processes.

But research alone is not enough. To help the sector adopt the scientific advances, the Department will:

- foster public confidence, in both urban centres and rural areas, in government policy and regulatory capacity to address **science** issues;
- provide the knowledge base to help regulators, both at home and abroad, keep pace with discoveries; and
- share our knowledge of **science** with other countries.

To make our research dollars go further, the Department is working with other Departments to "cluster" federal, provincial, university and industry facilities in the same location thereby creating a synergy for innovation and discovery. It also maximizes the use of funding by sharing infrastructure. We are a major player in the Saskatoon success story, the world centre for Research and Development in agricultural biotechnology.

Responding to the full range of issues and opportunities confronting the sector requires strong communication and collaboration among researchers at the various federal, provincial and territorial, academic and industry facilities. Scientists in the Department's 19 research centres will continue to engage their Canadian and international counterparts through a variety of formal and informal scientific research and technology development co-operative arrangements.

To remain at the forefront of Innovation and Growth, Agriculture and Agri-Food Canada will increase its capacity for incorporating science-based considerations into policy-making. The Department will develop and implement policies and intellectual property guidelines to promote and encourage commercialization of technology.

Canadian producers will continue to benefit from our research and development which has enabled the economic production of crops that are uniquely adopted to our growing seasons and climate.

Investment is fundamental to the **renewal** of the agri-food sector and to build strong rural communities. Agriculture and Agri-Food Canada will work with the sector, provinces and territories on an integrated approach to targeting investment promotion. We will work together to address impediments to expansion and retention of investment. Work will also be undertaken with responsible policy-makers to explore options regarding long-term policy and regulatory issues.

The Department will work to attract new investment to stimulate innovation and development in the Canadian agriculture and agri-food sector and to foster sustainable development of rural areas, and will work with its partners to improve the business climate. The Department will provide strategic and practical market development assistance through its Agri-Food Trade Service. This service is the agri-food arm of the federal government's Team Canada Inc. It will provide services that take agri-food exporters and potential exporters from the initial enquiry stage all the way to foreign markets. This service provides simplified centralized access to international trade and market information, export trade counseling and assistance for export activities. This includes participation in trade shows, hosting trade missions and bringing Canadians together to promote "Made in Canada" products around the world.

During the next fiscal year, the Department will continue to address investor misperceptions about Canada's attractiveness as a place to invest.

Investment in the sector's human resources and in skills development in rural communities is also important to the sector's **renewal** efforts. During fiscal year 2002-2003, we will work to reach consensus among provincial and territorial governments and our industry partners on the sector's skills needs and how to help producers enhance and implement the skills required to succeed in the 21st century. The Department will also place more emphasis on continuous learning and knowledge transfer. For example, we will work together with the sector, provinces, territories and other departments to help provide producers with the strategic management skills they need to make their farms as profitable as possible. This will build on actions producers are already taking to help ensure they have the skills and expertise to manage their businesses and adapt to evolving consumer preferences and new scientific advances.

In order to ensure that Canada's excellence in the priority areas of the Agricultural Policy Framework is valued around the world and leads to increased international sales, the Department will work with its partners to develop an integrated international strategy that will allow Canada to differentiate its products in terms of food safety, quality and environmental responsibility in international markets. The Department will:

- work with government departments, provinces, territories and the sector to develop a Canadian branding strategy to gain recognition as the world leader for safe, high-quality food, produced in an **environmentally** friendly manner;
- develop and implement strategies that target key emerging countries by identifying fast-growth markets and developing "country strategies" that take an integrated approach to market development, investment, international development, technical assistance, **trade** policy and technical barriers, while continuing to build on progress in established markets; and
- ensure full information exchange and work with all levels of governments to open markets for Canadian products.

Canada has a well deserved reputation for high-quality food production. But it should also be known for its cost advantages in the North American marketplace as Canada holds a 7.5 percent Agri-food Cost Advantage over the United States in the agri-food processing sector.

The success of our crop development programs has generated impressive economic returns for Canadian taxpayers. For example, Canadian durum wheat is world renowned for its high quality and superior cooking performance and has captured 70 percent of the world market.

Through our Matching Investment Initiative (MII) program, we matched market-driven, private-sector research investments to a total of $64 million in recent years. MII also provides significant employment opportunities for science graduate students with AAFC and our industry partners.

The Department will also develop a strategy to ensure Canada's new domestic policy agenda is integrated with our international activities. This strategy will allow better coordination of efforts on market development and investment, international development, trade policy and technical trade issues.

Benefits for Canadians

An enhanced focus on innovation and discovery will lead to the development of new and innovative products, processes, technologies and services that the sector and rural communities need to thrive in the new global economy.

Research on bioproducts and bioprocesses will lead to new, marketable, value-added products to truly diversify the sector. Additionally, it will lead to products to treat and prevent disease, and provide **environmentally** friendly alternatives to non-renewable resources such as fossil fuels.

The adoption of new and **environmentally** responsible products and processes will create competitive and economic advantages for Canada, positioning the agriculture and agri-food sector to capture domestic and global opportunities. Our success will be measured by the increased number of new agri-based products developed and marketed.

Ensuring that Canada has a business climate conducive to investment, particularly foreign direct investment, will drive the sector's ability to commercialize new and innovative products.

Investment in the sector and in rural communities will help producers succeed by encouraging them to hone their competitive skills and improve their business management capabilities.

Helping other producers to find alternative economic activity on their farms will lead to sustainable economic growth and investment for the sector and the financial viability of farm families over the long term. The number of new investments in the Canadian agriculture and agri-food system will be one of our indicators.

By focusing on market diversification, the Canadian agriculture and agri-food sector will have access to a broader range of markets, especially higher-valued product markets.

Producers will have greater opportunity to escape the persistent supply-driven fluctuations in prices, and reduce their reliance on commodity markets whose prices are trending downward in the long term. Such diversification will reduce the susceptibility to market downturns, increase the ability to manage risk, and reduce pressure for ad hoc assistance. The Department will track progress by measuring improvements in **trade** value and volume and the increase in new markets that we operate in. The increase in new products in existing markets and products in new markets will also be used as a measure of our progress. Both these indicators will be measured in markets for bulk, intermediate and high-value products.

Horizontal and Government-Wide Initiatives

Horizontal and government-wide initiatives represent a better way of achieving results for Canadians in the 21st century.

Built on a framework of multi-departmental coordination and cooperation, these initiatives have federal government departments and agencies working together to deliver policies, programs and services in a timely and efficient manner. They are models of partnerships, which are key to success in our global knowledge-based economy.

The horizontal and government-wide initiatives that the Department is involved in include:

- **Canadian Rural Partnership Initiative**
- **Co-operatives Secretariat**
- **Sustainable Development Strategy**
- **Market and Investment Activities**

The first two initiatives are led by Agriculture and Agri-Food Canada.

Canadian Rural Partnership Initiative

Strategic Rationale

The Government of Canada's vision for rural Canada is:

- vibrant communities and a sustainable resource base contributing to our national identity and prosperity;
- citizens making informed decisions about their individual futures; and
- Canadians sharing the benefits of the global knowledge-based economy and society, and taking full advantage of opportunities for personal and sustainable community development.

Achievement of this vision will contribute to improving the quality of life for Canadians living in rural and remote Canada.

The 2001 Throne Speech confirmed the importance of rural Canada to our nation, and stated that we "*... must ensure that every region, every province and territory, every community, and*

every citizen has a strong voice and can contribute to building our nation. To bring the benefits of our prosperity to all communities, whether urban, rural, Northern or remote." ... "Canadian communities of all sizes — whether urban or rural, Aboriginal or multicultural — face diverse challenges and have unique needs. The Government of Canada will strive to ensure that, wherever possible, its actions and programs are co-ordinated to help build local solutions to address diverse local challenges."

The budget of December 2001, which stated that Canada's rural and remote communities "*...contribute significantly to the wealth and prosperity of our nation,*" confirmed federal support to rural and remote communities and reaffirmed their importance.

Strategic Response

The Canadian Rural Partnership aims to integrate the economic, social, environmental and cultural policies of the federal government so that rural Canadians can contribute to and benefit from Canada's prosperity and quality of life.

Under the Canadian Rural Partnership, the Rural Secretariat of Agriculture and Agri-Food Canada leads and coordinates the government-wide effort for rural policy and program development and implementation. This cross-government effort responds to the challenges and issues of rural Canadians through partnership initiatives among federal departments and agencies, other levels of government, and rural stakeholders.

Results begin with an effective dialogue

To understand and effectively address the challenges faced by rural and remote communities in Canada, a national dialogue with rural Canadians was launched in 1998. This dialogue continues today.

The Government of Canada established the Federal Framework for Action in Rural Canada in 1999. The framework contains 11 key priorities that reflect the needs and concerns identified in the first phase of the Rural Dialogue. A national rural conference was held in Magog, Quebec, in June 2000, which resulted in an Action Plan outlining the federal government's commitment to 54 specific items.

To continue the dialogue with rural Canadians, a second national rural conference will be held in Charlottetown, Prince Edward Island, in April 2002. The conference will report on achievements since the last national rural conference in Magog and enable Canadians living in rural and remote Canada to:

- develop their capacity to stimulate development in their communities;
- network on a national level to discuss and exchange information on activities in their local communities;
- share participants' views about the reality of living in rural and remote Canada; and
- lay the foundation for a new rural action plan for 2002-2004.

An Advisory Committee on Rural Issues is planned for 2002-2003 to advise the Secretary of State for Rural Development. The committee will provide advice on issues affecting rural and remote Canada that require federal action; on the impact of government strategies, policies and initiatives on rural and remote Canada; on areas of research priority; and on outreach to rural and remote communities.

The Canadian Rural Partnership has developed Rural Teams in each province and territory to coordinate the federal government's activities, enhance understanding of local challenges and engage partners in setting priorities locally.

This not only provides a better understanding of the diversity of rural programs across the federal government, but better integration of policy initiatives among departments and agencies. During Fiscal Year 2002-2003, the Canadian Rural Partnership will engage the provincial and territorial interests in areas of common understanding, shared best practices and the development of common objectives. It will also develop an integrated national, rural policy framework to guide its activities and future initiatives as rural Canada diversifies to include a more knowledge-based economy and society.

Activities of the Canadian Rural Partnership

The Canadian Rural Partnership will continue to initiate activities aimed at creating the conditions for success in rural Canada by increasing the common purpose and policy direction with particular attention to issues of innovation, community development, skills, knowledge and infrastructure. It will act to entrench communities as the cornerstone for the integration of community capacity building and the coordination of a unified set of federal policies, programs and services.

During Fiscal Year 2002-2003, the Canadian Rural Partnership will continue to take action on the eleven priorities identified in the Federal Framework for Action in Rural Canada. Action on these 11 priorities has been grouped into the following six categories:

Provide Improved Access to Services: The Community Access Program (CAP) and SchoolNet have been extended until 2003-2004. These programs will bring the Internet into the homes of citizens living in rural and remote Canada. Annual support to Community Futures Corporations will continue to help lead local community initiatives and build community capacity.

Projects funded through Health Canada's two-year, $11 million Rural and Remote Health Innovations Initiative will directly address concerns expressed by rural Canadians about access to health care in rural and remote Canada.

The Ministerial Advisory Council on Rural Health, established in 2001, has identified four priorities: Health Human Resources, Building Healthy Communities, Health Information Technology, and Aboriginal Health. Working groups will examine each of the priorities and findings will be reported during this fiscal year.

Promote Economic, Business and Community Development: The Canadian Agricultural Rural Communities Initiative's (CARCI) objective is to enhance the viability of agricultural rural communities, particularly those undergoing change in the agriculture sector. To date, CARCI has approved 84 projects for a total of $2.6 million and more will be funded next year. In addition, Community Futures Corporations help develop and capitalize small businesses, which are the heart of economic growth in rural Canada.

Upgrade Rural Infrastructure: The funding for the Green Municipal Enabling Fund and the Green Municipal Investment Fund will double in the next year. These programs have proven effective in stimulating community-based feasibility work and investments in more than 100 projects that are improving the environment.

The federal government's six-year (2000-2001 to 2005-2006) $2.05-billion Canada Infrastructure Program establishes investment targets for the development and enhancement of municipal infrastructure in rural communities. Provincial and territorial investments ranging between 15 percent and 56 percent will go toward ensuring that the residents of these rural communities will have access to clean drinking water, adequate wastewater treatment facilities, and bridges capable of bearing emergency vehicles and equipment, as well as safe recreation, sport and cultural facilities.

Infrastructure Program investment targets established in federal-provincial-territorial agreements for rural areas are as follows:

Alberta	26%
British Columbia	16%
Manitoba	33%
New Brunswick	40%
Newfoundland and Labrador	56%
Northwest Territories	55%
Nova Scotia	39%
Ontario	15%
Prince Edward Island	46%
Quebec	20%
Saskatchewan	50%
Yukon	29%

Create Opportunities for Rural Youth: Following extensive dialogue with youth across the country, support for the creation of a National Rural Youth Network is under way. The Rural On-Line Discussion Group and Rural Teams will be used to prepare the ground for this initiative.

Extend Leadership and Community Capacity Building: Funding projects under the Canadian Rural Partnership will continue to develop innovative ways to build community capacity to excel in the 21st century. The Community Dialogue Toolkit will be distributed and used to start the process of community development, asset identification, local leadership and mobilization of citizens.

Promote Rural Canada: Citizens have identified the need for a Web site that provides easy access to information on services in rural and remote Canada through a single window. A blueprint for an Internet portal for Canadians living in rural and remote Canada has been developed. The portal, called the "Rural and Remote Services Cluster" at **http://www.rural.gc.ca**, will provide Canadians in rural and remote regions with a gateway to information and services, and an opportunity to engage in dialogue and share knowledge on rural and remote issues with each other and with the Government of Canada.

A Focus on Results

To ensure that the Canadian Rural Partnership remains responsive to the needs and concerns of citizens living in rural and remote areas of Canada, members of Parliament and the public must be provided with relevant, accurate and timely information on how resources are being spent and what Canadians receive as a result.

In fiscal year 2002-2003, the Rural Secretariat, in collaboration with federal partners and in consultation with rural stakeholders, will work on developing a results-based management and accountability framework for the federal, horizontal, rural file. In addition to being open and transparent with Parliament and Canadians, the framework will focus on:

- a sound governance structure describing clear roles and responsibilities of federal partners delivering the Canadian Rural Partnership;
- a results based logic model showing the chain of results connecting resources, activities and outputs to expected outcomes; and
- a sound performance measurement strategy identifying performance indicators, monitoring progress, measuring outcomes, reporting on level of attainment and making adjustments to improve both efficiency and effectiveness on an ongoing basis.

Co-operatives Secretariat

Strategic Rationale

Co-operatives are important to the Canadian economy, playing a key role in the agriculture and agri-food sector as well as in the banking, housing and other sectors. They are of particular importance to rural communities and provide essential services to Canadians.

The Co-operatives Secretariat provides a focal point for the exchange of information on how the co-operative model can be used. In agriculture, producers pool resources and risk through co-operatives to pursue new market opportunities and to undertake value-added activities that contribute to the sustainability of rural communities.

The Co-operatives Secretariat plays a coordinating role to facilitate co-operative interaction with the federal government by working with relevant federal departments and agencies, consulting with the co-op sector, provincial officials and others, providing support to the Minister, the Secretary of State, the Advisory Committee on Co-operatives and the Interdepartmental Committee on Co-operatives, supporting research activities, collecting statistics, and developing and distributing publications and electronic promotional products. A prime example is *Co-operatives: Solutions to 21st Century Challenges*, which was sent to members of Parliament and Senators during Co-operative week in October 2001 and can be accessed at the Co-operatives Secretariat Web site at **http://www.agr.gc.ca/policy/coop**.

The development of new co-operatives which will assist agriculture producers will be encouraged by positioning the co-operative model as a key tool in the development of rural communities. In order to better position co-operatives to address emerging priorities in the new economy, a challenge will be to raise awareness of the co-operative model as a tool for urban development, and seek opportunities for positioning co-operatives in the developing urban strategy. The use of the co-operative model in aboriginal communities will be promoted.

Government objectives will:

- raise awareness within Government of the co-operative model and of the role that cooperatives can play in both social and economic development;
- enable policies, programs and legislation that support co-operatives development to achieve federal policy objectives, and greater harmonization of efforts; and

- encourage the use of new co-operatives in the knowledge economy, community adaptation and the provision of services for Canadians in rural and remote Canada.

Strategic Response

Over the coming year, the Co-operatives Secretariat will work within Government and with partners to expand the use of the co-operative model in Canada as a tool to build self-sufficient rural and urban communities that provide for the social and economic needs of citizens by:

- building awareness of the potential of the co-operative model as a business structure and governance model;
- providing information and expert advice on co-operatives to all federal departments and agencies;
- supporting research and innovation activities that demonstrate the use and value of the co-operative model in the new economy and as a means to promote social cohesion; and
- building partnerships to optimize opportunities for co-operative development.

Furthermore, an action plan will be developed with the Minister's Advisory Committee on Co-operatives to propose ways in which the co-operative model can be used to respond to challenges associated with rural development, agriculture, development of aboriginal communities, and health care.

Sustainable Development Strategy

Sustainable development is a major policy goal of the Government of Canada. It involves achieving an optimal balance across social, economic and environmental goals in order to secure a high quality of life for present and future generations of Canadians. Agriculture and Agri-Food Canada's first Sustainable Development Strategy helped the Department formalize the process of integrating environmental thinking into policies, programs and operations, and in establishing an approach for monitoring and reporting on sustainable development activities.

The Department's second Sustainable Development Strategy (SDS II) was released in the spring 2001. In Fiscal Year 2002-2003, the Department will continue implementing this new strategy. Actions are being implemented to support four strategic outcomes: environmental sustainability of natural resources; a prosperous

Eco-efficiency is recognized as a key mechanism for industry to contribute to sustainable development. Eco-efficiency is an important business practice and management tool, whereby innovations in technology, production, processes, product design, and business organization and practices can lead to lower unit costs, improved product quality, lower environmentally related liability, less material usage and less adverse effect on the environment.

and viable sector; sustainable rural communities; and integration of sustainable development into departmental policies, programs and operations.

The SDS II provides the platform for the Department to contribute to the new Agricultural Policy Framework by establishing clear and measurable indicators to track the success of its implementation. These indicators will also help with the identification of environmental targets.

Market and Investment Activities

Team Canada Inc (TCI) was founded in 1997 to facilitate greater coordination among the various departments and agencies that contribute to the Government of Canada's overall export development efforts. Through TCI, 23 federal departments have joined forces to provide an integrated delivery of export capability and preparedness and international market development programs. As one of the core founding departments, Agriculture and Agri-Food Canada works with an extensive network of export service delivery partners across Canada and around the world to provide an "export services continuum" that includes skills development, export counseling, market entry support, export financing and in-market assistance. Together, the Department and its partners will continue to work toward developing consensus on strategic priorities, decrease overlap and duplication in programs and activities, and leverage-shared resources towards common goals. The Department and its partners will also continue to identify and match Canadian companies to international business opportunities and to increase the number of Canadian businesses achieving success in foreign markets.

TCI also recognizes the important links between its work and the Government of Canada's ongoing market access and investment promotion activities to enable Canada to take full advantage of opportunities in both existing and new markets. For the agri-food sector, particularly in the key North American market, this means aggressively pursuing new cross-border product mandates, investment and technologies. These opportunities directly link trade and investment, which is fundamental if we are to keep our competitive advantage. The Department is a core member of **Investment Partnerships Canada** (IPC) and works closely with Industry Canada, the Department of Foreign Affairs and International Trade, our trade posts, provinces and other investment partners in promoting Canada as the number one investment location in North America.

SUPPLEMENTARY INFORMATION

The **Canadian Pari-Mutuel Agency** and the **National Farm Products Council** are two agencies within the Agriculture and Agri-Food portfolio that report to Parliament through the Department of Agriculture and Agri-Food Canada.

CANADIAN PARI-MUTUEL AGENCY

STRATEGIC RATIONALE

The Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA) regulates and supervises pari-mutuel wagering on horse racing at racetracks across Canada. Through various activities, the Agency fulfills its mandate to protect the public against fraudulent practices, thereby helping to maintain a viable racing industry.

The CPMA supervises pari-mutuel wagering at 85 racetracks across Canada and at 137 theatres, which are considered as off-site extensions of the racetracks. In 2001-2002, the gross betting revenue was approximately $1.8 billion, with the greatest part of every dollar bet through pari-mutuel wagering being returned to the winning bettors.

The CPMA is a full cost-recovery operation.

OPERATING ENVIRONMENT

In 2002-2003, the CPMA plans on spending $15.6 million to achieve Strategic Outcomes and Key Results. Planned spending requirements for the fiscal years 2002-2003 to 2004-2005 are summarized in the following table.

PLANNED SPENDING: CANADIAN PARI-MUTUEL AGENCY

($ MILLIONS)	FORECAST SPENDING 2001-2002	PLANNED SPENDING 2002-2003	PLANNED SPENDING 2003-2004	PLANNED SPENDING 2004-2005
Revenues/Expenditures[1]	14.0	15.6	15.3	15.3

1. Revenues and Expenditures are dictated by collecting a levy of 8/10th of 1 cent on every $1 bet in Canada. All the revenue generated is from the betting public and there is no cost to the Canadian taxpayer.

SUPPLEMENTARY INFORMATION

The **Canadian Pari-Mutuel Agency** and the **National Farm Products Council** are two agencies within the Agriculture and Agri-Food portfolio that report to Parliament through the Department of Agriculture and Agri-Food Canada.

CANADIAN PARI-MUTUEL AGENCY

STRATEGIC RATIONALE

The Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA) regulates and supervises pari-mutuel wagering on horse racing at racetracks across Canada. Through various activities, the Agency fulfills its mandate to protect the public against fraudulent practices, thereby helping to maintain a viable racing industry.

The CPMA supervises pari-mutuel wagering at 85 racetracks across Canada and at 137 theatres, which are considered as off-site extensions of the racetracks. In 2001-2002, the gross betting revenue was approximately $1.8 billion, with the greatest part of every dollar bet through pari-mutuel wagering being returned to the winning bettors.

The CPMA is a full cost-recovery operation.

OPERATING ENVIRONMENT

In 2002-2003, the CPMA plans on spending $15.6 million to achieve Strategic Outcomes and Key Results. Planned spending requirements for the fiscal years 2002-2003 to 2004-2005 are summarized in the following table.

PLANNED SPENDING: CANADIAN PARI-MUTUEL AGENCY

($ MILLIONS)	FORECAST SPENDING 2001-2002	PLANNED SPENDING 2002-2003	PLANNED SPENDING 2003-2004	PLANNED SPENDING 2004-2005
Revenues/Expenditures[1]	14.0	15.6	15.3	15.3

1. Revenues and Expenditures are dictated by collecting a levy of 8/10th of 1 cent on every $1 bet in Canada. All the revenue generated is from the betting public and there is no cost to the Canadian taxpayer.

Strategic Response

The CPMA's strategic plans are focused on maintaining the highest standards for pari-mutuel wagering and surveillance, both of which the CPMA has always been known for, domestically and internationally.

The CPMA's mandate is derived from the *Pari-Mutuel Betting Supervision Regulations* pursuant to section 204 of the Criminal Code. By protecting the wagering public against fraudulent practices and consistently ensuring the integrity of pari-mutuel betting across Canada, the CPMA assists in promoting a viable horse racing industry.

The strategic outcomes of the organization are achieved through four Key Result Commitments:

- Effective Regulatory Framework
- Effective and Efficient Enforcement Operations
- Effective Communications
- Effective Corporate Management

The Agency will continue to propose amendments to the Pari-Mutuel Betting Supervision Regulations to:

- bring them up to date with current wagering practices;
- ensure best standards for public protection and industry integrity; and
- address current and future technology advancements.

Effective and efficient enforcement of pari-mutuel operations will be achieved by:

- on-site supervision of all live race days and hosted pools at Canadian race tracks;
- scheduled inspection of other operated betting sites; and
- development of an on-line automated pari-mutuel wagering auditing system.

The Agency is committed to effective communications through:

- continued provincial and industry consultations to ensure programs are on target;
- continued consultations with its industry/provincial committees, such as the Pari-Mutuel Working Group, the Drug Advisor Committee and the Tote Standards Committee; and
- continued maintenance of its Web site, to provide the public and industry with information on the Agency, regulations, statistical information and consultation documents.

CPMA's Corporate Management will:

- investigate partnerships and alternative service delivery mechanisms, as required, to meet revenue expenditures; and
- continue to monitor and adjust expenditures to meet fiscal pressures and new requirements and to ensure the continued high level of program delivery, within revenues received.

National Farm Products Council

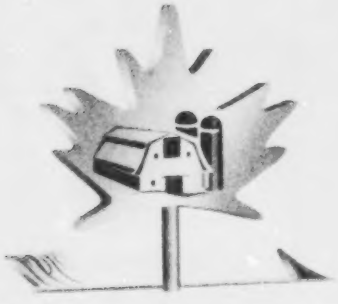

Overview

The National Farm Products Council was established in 1972 by the *Farm Products Agencies Act*. The Council reports directly to Parliament through the Minister of Agriculture and Agri-Food. The Council's role, pursuant to Part II of the Act, is to oversee the national orderly marketing systems for poultry and eggs and, pursuant to Part III of the Act, to monitor the activities of the Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency.

Operating Environment

The Council, in carrying out its duties, consults on a continuing basis with the governments of all provinces and territories having an interest in the establishment or the exercise of the powers of any one or more agencies established under the Act.

In addition to its legislative responsibility to review agency operations, orders and regulations, make inquiries into complaints against agency decisions and conduct inquiries into the merits of establishing new agencies, the Council undertakes discretionary activities that aim to promote the strength and enhance the competitiveness of the sectors that the Council oversees. The Council is committed to working with the sector to meet the challenges and opportunities that arise from significant change in agri-food policies, business trends and market requirements at home and abroad.

The Council currently consists of one full-time Chairperson and eight part-time members appointed from across Canada by the Governor-in-Council. These Council members represent all aspects of the poultry and egg sector and other agri-food sectors, from primary production through to further processing.

The following represent the major external influences upon the policies governing the Council and the operations of Council during the next planning period:

- changes, conflicts and new operational policies within the national orderly marketing systems that Council oversees;
- changing expectations and demands of provincial and territorial governments with respect to the operation of orderly marketing systems and agricultural policies in general;
- developments in the efforts to renew the federal-provincial-territorial agreements (FPAs) that are the basis for the national orderly marketing systems for poultry and eggs;
- rapid changes in the poultry and egg industries due to global trends in production and trade, technology, shifting market demands and growing export orientation, World Trade Organization (WTO) and other trade agreement negotiations and dispute settlement decisions;
- submissions for the establishment of promotion-research agencies;
- complaint hearings; and
- requests from stakeholders for the Council to lead initiatives that help develop export market opportunities, improve system performance and enhance the sector's competitiveness.

In 2002-2003, the National Farm Products Council plans on spending $2.529 million to achieve Strategic Outcomes and Key Results. Planned spending and human resource requirements for the fiscal years 2002-2003 to 2004-2005 are summarized in the following table.

Planned Spending: National Farm Products Council

($ millions)	Forecast Spending 2001-2002[1]	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005
Total Main Estimates[2]	2.494	2.529	2.529	2.529
Full-Time Equivalents (FTE)	17	17	17	17

Notes:
1. Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.
2. These amounts are incorporated in the Votes of the Department of Agriculture and Agri-Food and include $200,000 in grants and contributions.

The following represent the major external influences upon the policies governing the Council and the operations of Council during the next planning period:

- changes, conflicts and new operational policies within the national orderly marketing systems that Council oversees;
- changing expectations and demands of provincial and territorial governments with respect to the operation of orderly marketing systems and agricultural policies in general;
- developments in the efforts to renew the federal-provincial-territorial agreements (FPAs) that are the basis for the national orderly marketing systems for poultry and eggs;
- rapid changes in the poultry and egg industries due to global trends in production and trade, technology, shifting market demands and growing export orientation, World Trade Organization (WTO) and other trade agreement negotiations and dispute settlement decisions;
- submissions for the establishment of promotion-research agencies;
- complaint hearings; and
- requests from stakeholders for the Council to lead initiatives that help develop export market opportunities, improve system performance and enhance the sector's competitiveness.

In 2002-2003, the National Farm Products Council plans on spending $2.529 million to achieve Strategic Outcomes and Key Results. Planned spending and human resource requirements for the fiscal years 2002-2003 to 2004-2005 are summarized in the following table.

Planned Spending: National Farm Products Council

($ millions)	Forecast Spending 2001-2002[1]	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005
Total Main Estimates[2]	2.494	2.529	2.529	2.529
Full-Time Equivalents (FTE)	17	17	17	17

Notes:
1. Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.
2. These amounts are incorporated in the Votes of the Department of Agriculture and Agri-Food and include $200,000 in grants and contributions.

Figure 2

National Farm Products Council's Strategic Plan

Vision

Council is a results-driven organization serving the best interests of industry, consumer and government stakeholders. The Council takes pride in its leadership role, its commitment to excellence and its capacity to stimulate progress and innovative thinking, both with respect to the regulatory framework for orderly marketing and business plans and activities in the sectors which it oversees.

Mandate

- to advise the Minister on all matters relating to the establishment and operation of agencies under this Act with a view to maintaining and promoting an efficient and competitive industry;
- to review the operation of agencies with a view to ensuring that they carry on their operations in accordance with their objects; and
- to work with agencies in promoting more effective marketing of farm products in interprovincial and export trade and in the case of promotion-research agencies, in promoting marketing in import trade and in connection with research and promotion activities.

Strategic Outcomes

Advise

To ensure the Minister is informed on all matters relating to the establishment and operation of agencies under the *Farm Products Agencies Act* with a view to maintaining and promoting an efficient and competitive industry.

Review

To ensure agencies carry on their operations in accordance with their objects.

Assist

To ensure more effective marketing by the Agencies, of farm products in inter-provincial and export trade, and, in the case of promotion-research agencies, marketing in import trade.

Key Result Commitments

Orderly Marketing

The National Farm Products Council will ensure that the national orderly marketing systems work in the balanced interests of all stakeholders and evolve in step with a sound regulatory framework.

Promote Strength, Competitiveness and Profitability

In those agri-food sectors for which the National Farm Products Council has responsibility, it will promote their enhanced strength, competitiveness, profitability and ability to respond to domestic and global market opportunities.

Efficiency, Transparency and Responsibility

In fulfilling its mandate, the National Farm Products Council will ensure that it manages its operations efficiently, transparently and responsibly.

Priorities

The Council's priorities in each of the three Key Results Commitments for 2000-2003 are listed below. These commitments are based on the Council's Strategic Vision for 2000-2003 and its ongoing priorities.

Orderly Marketing

The National Farm Products Council will provide efficient, effective, transparent and accountable supervision of the national orderly marketing agencies in accordance with the Council's legal mandate. The Council will review and maintain appropriate policies and guidelines for consideration of agency orders and regulations, facilitating resolution of disputes, hearing of complaints, and reporting to the Minister.

The Council will improve cooperation, collaboration and coordination with provincial and territorial government partners in the supervision of orderly marketing systems for poultry and eggs, and their adaptation to change.

The Council and their partners will undertake initiatives to promote the use of alternative dispute resolution mechanisms in the poultry and egg sectors.

The Council, in cooperation with the provinces and territories and the industry sectors, will renew the legal instruments underpinning the national orderly marketing systems. In cooperation with provincial and territorial supervisory boards and the national poultry and egg agencies, it will continue to encourage and facilitate the renewal of the Federal-Provincial-Territorial Agreements and related federal Proclamations and Marketing Plans for the turkey, egg and broiler hatching egg agencies.

Strength, Competitiveness and Profitability

The Council will further awareness of export market opportunities and commitment to export market development by the poultry and egg sectors by facilitating:

- the work of an Export Working Group to undertake initiatives that will increase export awareness;
- the Council's Team Canada Inc membership, working with federal partners to develop export market development programs and services suited to the needs of the poultry and egg sectors; and
- participation of the poultry meat sector in export market awareness missions, trade shows and conferences.

The Council will strengthen the poultry and egg sectors by promoting greater awareness of opportunities to enhance competitiveness, expand markets, improve supply chain coordination and adapt to global trends. The Council will undertake studies, organize workshops and generally promote industry awareness of opportunities to reduce costs, adapt new technologies and coordinate market development strategies.

The Council will improve collaboration with Agriculture and Agri-Food Canada and other federal partners on all policy and program issues affecting sectors for which the Council is responsible. The Council will continue to inform and update the Minister and Deputy Minister on the Council's activities through the Department's Portfolio Coordination Group.

The Council will enhance awareness of trade policy issues and challenges within the sectors under its responsibility and provide effective advice on trade issues to the Minister. The Council will monitor the WTO negotiations on agriculture and other bilateral and regional negotiations, facilitating industry understanding of WTO panel decisions and their impact on Canada's poultry and egg industries and providing advice to the Minister on trade policy issues of concern to the sector.

Finally, the Council will promote greater awareness among all agri-food sectors of the opportunity to establish national promotion-research agencies under Part III of the *Farm Products Agencies Act* by:

- working with the Canadian Beef Cattle Research Market Development and Promotion Agency to implement its promotion research plan; and
- developing outreach strategies to communicate and promote promotion research agencies as a viable tool for producers.

Efficiency, Transparency and Responsibility

The Council will improve its operations in such areas as strategic planning, management reporting and accountability, staff training and development, and administrative procedures by:

- producing an annual workplan with supporting systems based on the Council's Strategic Vision for 2000-2003 and ongoing priorities;
- developing a communications strategy around the Council's strategic objectives for 2002-2003;
- making greater use of the Council's Web site to disseminate information and provide services to the poultry and egg industries; and
- maintaining an annual plan for staff training and development.

The Council will promote greater awareness of the Council's role, responsibilities and achievements through effective communications with target audiences. The Council will hold meetings across Canada in conjunction with regional meetings of Council with governments and industry partners.

ORGANIZATION

OUR MANAGEMENT FRAMEWORK

The sector and the Department are operating in an environment where success is increasingly a function of the ability to establish policy objectives in a timely fashion, and quickly mobilize resources to achieve results. The Department must become more responsive to the pace of change that the sector is experiencing. It must also have the business policies and procedures in place to succeed in this environment, while maintaining high standards of accountability.

To achieve our Strategic Outcomes, the Department will continue to develop and implement a new model for doing business in the 21st century.

In the coming year, the Department will continue to create a *people-centred, inclusive workforce*. Our focus will continue to be on seeking out and integrating diverse views and skills wherever they are in the Department.

The Department will continue to improve how people work together. Interdisciplinary teams will replace existing hierarchical approaches to work. As *teamwork* is fundamental to achieving our Strategic Outcomes, we will implement a new learning platform to enable teamwork and support innovation both on an individual and team level.

The Department has created Horizontal Teams that will work nation wide, and across branches, to deliver on the priorities outlined in the Agricultural Policy Framework. The Department will also consolidate corporate support functions to provide an integrated approach to supporting teams. This year, a focus will be given to the consolidation of the finance, assets, information management and technology, human resources and communications functions.

The Department will continue to adopt modern management practices, particularly as they apply to performance measurement and risk management. The Department will also enhance its capacity for sound management decision-making through the further integration of its Management Information Systems.

To be successful in the 21st century, organizations will need to be dynamic, forward-looking and flexible. Providing innovative solutions will require the right information and tools, and the ability to work in partnership with the sector in an integrated and collaborative way.

Accountability

The Management program will be enhanced through risk-based program frameworks that focus on identified internal and external risks to effective program delivery.

The nature of the Agricultural Policy Framework's priorities and the complex and fast-paced environment of the agriculture and agri-food sector requires the Department to manage in a team environment to achieve its Strategic Outcomes.

Branch Heads are jointly accountable for delivering on the priorities of the Agriculture Policy Framework. To ensure leadership for each of the priorities, Branch Heads have been assigned to priority leadership teams as shown in the following table. These teams will ensure the integrated horizontal action necessary to achieve results for Canadians.

Branch Head accountability accords are also in place to define accountabilities for the operational and corporate functions illustrated in the Agriculture and Agri-Food Portfolio found in Annex II of this report.

Leadership for Agricultural Policy Framework Priorities

Risk Management	Yaprak Baltacioglu, ADM, Strategic Policy Branch Bruce Deacon, ADM, Corporate Management Branch Douglas Hedley, ADM, Farm Financial Programs Branch
Food Safety	Yaprak Baltacioglu, ADM, Strategic Policy Branch Mark Corey, ADM, Market and Industry Services Branch Gordon Dorrell, A/ADM, Research Branch
Environment	Yaprak Baltacioglu, ADM, Strategic Policy Branch Gordon Dorrell, A/ADM, Research Branch Bob Wettlaufer, A/DG, Prairie Farm Rehabilitation Administration
Science	Yaprak Baltacioglu, ADM, Strategic Policy Branch Gordon Dorrell, A/ADM, Research Branch Bob Wettlaufer, A/DG, Prairie Farm Rehabilitation Administration
Renewal	Yaprak Baltacioglu, ADM, Strategic Policy Branch Gordon Dorrell, A/ADM, Research Branch Douglas Hedley, ADM, Farm Financial Programs Branch Donna Mitchell, Executive Director, Rural and Co-operatives Secretariat
Trade	Yaprak Baltacioglu, ADM, Strategic Policy Branch Mark Corey, ADM, Market and Industry Services Branch Douglas Hedley, ADM, Farm Financial Programs Branch Bob Wettlaufer, A/DG, Prairie Farm Rehabilitation Administration

Departmental Planned Spending

In the fiscal year 2002-2003, the Department will spend $1,866.8 million to achieve our three Strategic Outcomes. Detailed financial tables are included in Annex I of this report.

The following four graphs provide an overview of the allocation of resources* for 2002-2003 for each of the Strategic Outcomes. The majority of the Department's 2002-2003 resources have been allocated to Security of the Food System (70 percent), followed by Innovation for Growth (21 percent) and Health of the Environment (9 percent). More than 90 percent of the resources for the Security of the Food System Strategic Outcome are transfer payments to other parties, including producers and provinces. The majority of the resources of Innovation for Growth and Health of the Environment are in operating costs (70 percent and 80 percent, respectively), reflecting the more labour-intensive nature of these strategic outcomes.

Departmental Overview for 2002-2003
Departmental Planned Spending

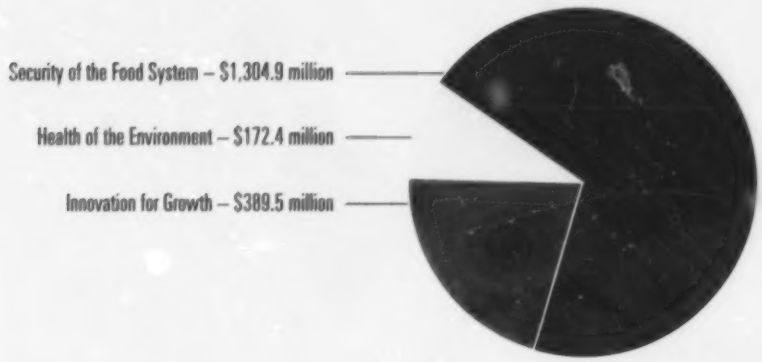

* These allocations are based on an initial mapping of the Department's allocation of resources in future years that will be refined as activities are adjusted to achieve the desired results of each strategic outcome.

Security of the Food System

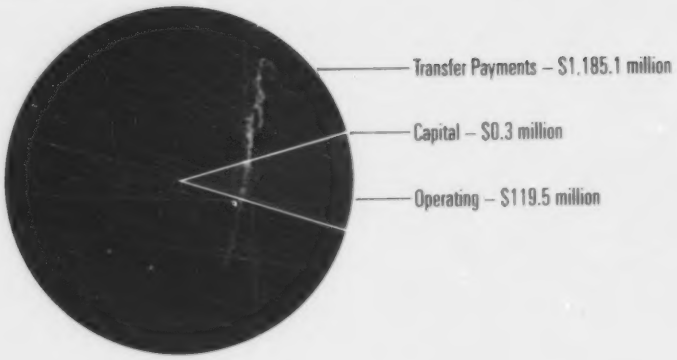

Health of the Environment

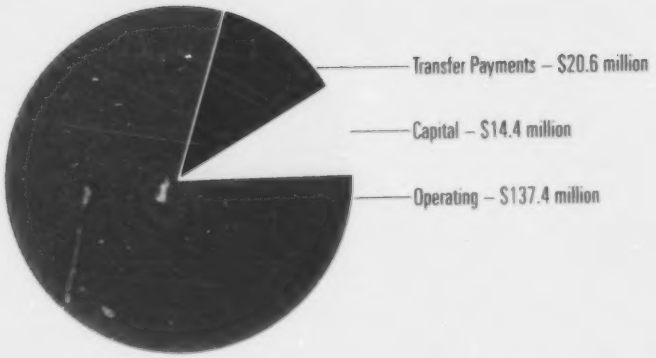

Innovation for Growth

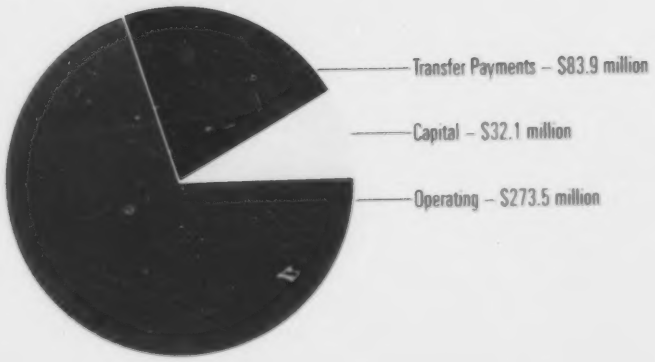

Departmental Planned Spending

The following table summarizes the financial spending plan of the Department to March 31, 2005.

($ millions)	Forecast Spending 2001-2002*	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005
Security of the Food System**	1,337.1	**1,304.9**	750.6	723.2
Health of the Environment	143.4	**172.4**	160.7	161.0
Innovation for Growth	387.7	**389.5**	368.7	371.4
Budgetary Main Estimates (Gross)	1,868.2	**1,866.8**	1,280.0	1,255.6
Less: Respendable Revenue	36.6	**39.0**	38.7	38.7
Total Main Estimates	**1,831.6**	**1,827.8**	1,241.3	1,216.9
Adjustments ***	720.7	**30.6**	8.2	5.9
Net Planned Spending	**2,552.3**	**1,858.4**	1,249.5	1,222.8
Less: Non-Respendable Revenue	181.9	**81.0**	81.0	81.0
Plus: Cost of services received without charge****	35.0	**33.4**	32.6	32.5
Net cost of Program	**2,405.4**	**1,810.8**	1,201.1	1,174.3
Full-Time Equivalents	**5,575**	**5,322**	5,319	4,908

* Reflects the best forecast to the end of the fiscal year.

** The decrease in funding levels over time is attributed to: the supplementary funding in Fiscal Year 2001-2002 to address the urgent farm income needs of producers; the sunsetting of the dairy program and completion of payments under the Agriculture Income Disaster Assistance Program in Fiscal Year 2001-2002; and the sunsetting of the current federal-provincial-territorial risk management funding framework, which expires on March 31, 2003.

*** Adjustments for 2001-2002 reflect Supplementary Estimates. Adjustments for 2002-2003 to 2004-2005 reflect initiatives for which the Department can seek up to the amount shown through Supplementary Estimates, once approved.

**** Cost of services provided by other departments include accommodation provided by Public Works and Government Services Canada, contributions covering employees' share of their insurance premiums paid by Treasury Board Secretariat, Worker's Compensation coverage provided by Human Resources Canada, and salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada.

Note: Planned spending reflects funds currently approved in the government fiscal plan.

Departmental Planned Spending

The following table summarizes the financial spending plan of the Department to March 31, 2005.

($ millions)	Forecast Spending 2001-2002*	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005
Security of the Food System**	1,337.1	**1,304.9**	750.6	723.2
Health of the Environment	143.4	**172.4**	160.7	161.0
Innovation for Growth	387.7	**389.5**	368.7	371.4
Budgetary Main Estimates (Gross)	1,868.2	**1,866.8**	1,280.0	1,255.6
Less: Respendable Revenue	36.6	**39.0**	38.7	38.7
Total Main Estimates	1,831.6	**1,827.8**	1,241.3	1,216.9
Adjustments ***	720.7	**30.6**	8.2	5.9
Net Planned Spending	2,552.3	**1,858.4**	1,249.5	1,222.8
Less: Non-Respendable Revenue	181.9	**81.0**	81.0	81.0
Plus: Cost of services received without charge****	35.0	**33.4**	32.6	32.5
Net cost of Program	2,405.4	**1,810.8**	1,201.1	1,174.3
Full-Time Equivalents	5,575	**5,322**	5,319	4,908

* Reflects the best forecast to the end of the fiscal year.

** The decrease in funding levels over time is attributed to: the supplementary funding in Fiscal Year 2001-2002 to address the urgent farm income needs of producers; the sunsetting of the dairy program and completion of payments under the Agriculture Income Disaster Assistance Program in Fiscal Year 2001-2002; and the sunsetting of the current federal-provincial-territorial risk management funding framework, which expires on March 31, 2003.

*** Adjustments for 2001-2002 reflect Supplementary Estimates. Adjustments for 2002-2003 to 2004-2005 reflect initiatives for which the Department can seek up to the amount shown through Supplementary Estimates, once approved.

**** Cost of services provided by other departments include accommodation provided by Public Works and Government Services Canada, contributions covering employees' share of their insurance premiums paid by Treasury Board Secretariat, Worker's Compensation coverage provided by Human Resources Canada, and salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada.

Note: Planned spending reflects funds currently approved in the government fiscal plan.

FINANCIAL INFORMATION

TABLE 1
Summary of Capital Spending by Strategic Outcome*

TABLE 2
Details on Major Capital Project Spending

TABLE 3
Summary of Transfer Payments

TABLE 4
Details on Transfer Payment Programs

TABLE 5
Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

TABLE 6
Net Cost of Program for the Estimates Year (2002-2003)

TABLE 7
Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund –
Statement of Operations

TABLE 8
Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund –
Statement of Cash Flows

TABLE 9
Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund –
Projected Use of Authority

NOTE: In the following tables, forecast spending reflects the best forecast to the end of the fiscal year. Planned spending reflects funds currently approved in the government fiscal plan. The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.

* The information in the financial tables in this Annex is presented by Strategic Outcome, where applicable. Agriculture and Agri-Food Canada's Strategic Outcomes are equivalent to its Business Lines.

TABLE 1: Summary of Capital Spending by Strategic Outcome

($ millions)	Forecast Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005
Security of the Food System	1.6	**0.3**	0.1	0.1
Health of the Environment	9.4	**14.4**	4.9	3.9
Innovation for Growth	42.2	**32.1**	32.3	32.3
Total	**53.2**	**46.8**	**37.3**	**36.3**

TABLE 2: Details on Major Capital Project Spending

($ millions)	Current Estimated Total Cost *	Spending to March 31, 2002 **	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Future Year Spending Requirement
Projects over $5 million						
Security of the Food System	–	–	–	–	–	–
Total Security of the Food System	–	–	–	–	–	–
Health of the Environment						
Saskatchewan (Swift Current), Duncairn Dam (S)	10.0	0.1	**0.6**	5.0	4.3	–
Total Health of the Environment	10.0	0.1	**0.6**	5.0	4.3	–
Innovation for Growth						
P.E.I. (Charlottetown), Consolidation operations (S)	6.9	6.7	**0.2**	–	–	–
N.B. (Fredericton), Facility retrofit (S)	21.7	7.3	**11.4**	2.6	0.4	–
Quebec (St. Hyacinthe), Tech. Innovation Centre (S)	8.0	7.4	**0.6**	–	–	–
Ontario (London), Facility upgrade (S)	7.5	7.5	–	–	–	–
Manitoba (Winnipeg), Facility retrofit (PPA)	24.0	1.2	**1.0**	9.0	10.0	2.8
Alberta (Lethbridge), New multi-purpose facility (S)	34.6	24.0	**4.0**	–	–	6.6
Alberta (Beaverlodge), Retrofit of farm	7.0	3.7	–	–	0.8	2.5
B.C. Agassiz, New office laboratory (S)	18.0	18.0	–	–	–	–
Total Innovation for Growth	127.7	75.8	**17.2**	11.6	11.2	11.9
Total Projects over $5 million	**137.7**	**75.9**	**17.8**	**16.6**	**15.5**	**11.9**

* The Current Estimated Total Cost number includes both expenditures made in previous years and expenditures forecast for 2001-2002 and beyond.
** Forecast Spending to March 31, 2002 includes expenditures incurred in prior years.
(S) denotes a Substantive Estimate
(I) denotes an Indicative Estimate
(PPA) denotes Preliminary Project Approval

TABLE 1: Summary of Capital Spending by Strategic Outcome

($ millions)	Forecast Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005
Security of the Food System	1.6	**0.3**	0.1	0.1
Health of the Environment	9.4	**14.4**	4.9	3.9
Innovation for Growth	42.2	**32.1**	32.3	32.3
Total	**53.2**	**46.8**	**37.3**	**36.3**

TABLE 2: Details on Major Capital Project Spending

($ millions)	Current Estimated Total Cost *	Spending to March 31, 2002 **	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Future Year Spending Requirement
Projects over $5 million						
Security of the Food System	–	–	–	–	–	–
Total Security of the Food System	–	–	–	–	–	–
Health of the Environment						
Saskatchewan (Swift Current), Duncairn Dam (S)	10.0	0.1	**0.6**	5.0	4.3	–
Total Health of the Environment	10.0	0.1	**0.6**	5.0	4.3	–
Innovation for Growth						
P.E.I. (Charlottetown), Consolidation operations (S)	6.9	6.7	**0.2**	–	–	–
N.B. (Fredericton), Facility retrofit (S)	21.7	7.3	**11.4**	2.6	0.4	–
Quebec (St. Hyacinthe), Tech. Innovation Centre (S)	8.0	7.4	**0.6**	–	–	–
Ontario (London), Facility upgrade (S)	7.5	7.5	–	–	–	–
Manitoba (Winnipeg), Facility retrofit (PPA)	24.0	1.2	**1.0**	9.0	10.0	2.8
Alberta (Lethbridge), New multi-purpose facility (S)	34.6	24.0	**4.0**	–	–	6.6
Alberta (Beaverlodge), Retrofit of farm	7.0	3.7	–	–	0.8	2.5
B.C. Agassiz, New office laboratory (S)	18.0	18.0	–	–	–	–
Total Innovation for Growth	127.7	75.8	**17.2**	11.6	11.2	11.9
Total Projects over $5 million	**137.7**	**75.9**	**17.8**	**16.6**	**15.5**	**11.9**

* The Current Estimated Total Cost number includes both expenditures made in previous years and expenditures forecast for 2001-2002 and beyond.

** Forecast Spending to March 31, 2002 includes expenditures incurred in prior years.

(S) denotes a Substantive Estimate

(I) denotes an Indicative Estimate

(PPA) denotes Preliminary Project Approval

TABLE 3: SUMMARY OF TRANSFER PAYMENTS

($ MILLIONS)	FORECAST SPENDING 2001-2002	PLANNED SPENDING 2002-2003	PLANNED SPENDING 2003-2004	PLANNED SPENDING 2004-2005
Grants				
Security of the Food System	6.9	**5.5**	5.5	5.5
Health of the Environment	14.7	**10.3**	10.3	10.3
Innovation for Growth	17.7	**17.8**	17.8	17.8
Total Grants	39.3	**33.6**	33.6	33.6
Contributions				
Security of the Food System	1,833.0	**1,179.6**	658.5	633.5
Health of the Environment	11.2	**10.3**	12.2	12.2
Innovation for Growth	62.0	**66.1**	50.2	50.0
Total Contributions	1,906.2	**1,256.0**	720.9	695.7
Total Grants and Contributions	**1,945.5**	**1,289.6**	**754.5**	**729.3**

The decrease in funding levels over time is attributed to: the supplementary funding in Fiscal Year 2001-2002 to address the urgent farm income needs of producers; the sunsetting of the dairy program and completion of payments under the Agriculture Income Disaster Assistance Program in Fiscal Year 2001-2002; and the sunsetting of the current federal-provincial-territorial risk management funding framework, which expires on March 31, 2003.

TABLE 4: DETAILS ON TRANSFER PAYMENT PROGRAMS

GRANTS AND CONTRIBUTIONS

The Treasury Board Policy on Transfer Payments requires departments to include supplementary information on transfer payment programs in their Report on Plans and Priorities. Agriculture and Agri-Food Canada grants and contributions of $1,289.6 million, which account for 69 percent of the Department's 2002-2003 resources, support the following objectives and planned results.

SECURITY OF THE FOOD SYSTEM

Objective – To bring the decision-maker closer to citizens, a more cost efficient government and the agricultural sector's desire for more direct involvement in funding decisions will be accomplished through the funding of industry-led initiatives.

Planned Results – An agriculture and agri-food sector that is able to manage financial, supply, market, health and environmental risks; a secure domestic and international marketplace for Canadian agricultural products; and to maintain a high level of consumer confidence in the quality, safety and production of Canadian food.

HEALTH OF THE ENVIRONMENT

Objective – Provide relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue, and to help all parties involved to make sound decisions through public investment to protect water, air, soil and biodiversity.

Planned Results – The provision of relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue and to help citizens and government, producers, the agri-food sector, make sound decisions for today's and future generations; and to realize environmental benefits and reduce environmental risks by leading the development and implementation of economically sustainable best management practices, within a supportive business climate, for adoption by the agriculture and agri-food industry, government and the general public.

INNOVATION FOR GROWTH

Objective – Fostering innovation to make Canada the world leader in developing food and other related agricultural products and services, developing and promoting the adoption of new technologies and best practices, and use of public sector research infrastructure as a catalyst/incubator for private sector innovation.

Planned Results – The development and adoption of new products, processes, technologies and services to increase our competitive edge, by investing in an environment that encourages discovery and innovation; an entrepreneurial and highly skilled workforce, and a strong investment in the sector and in rural Canada; and diversified markets captured by Canadian products and services.

TABLE 5: SOURCES OF RESPENDABLE AND NON-RESPENDABLE REVENUE

RESPENDABLE REVENUE

($ MILLIONS)	FORECAST REVENUE 2001-2002	PLANNED REVENUE 2002-2003	PLANNED REVENUE 2003-2004	PLANNED REVENUE 2004-2005
Security of the Food System				
Net Income Stabilization Account (admin. fees)	8.7	8.9	8.9	8.9
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	10.1	15.5	13.7	13.7
	18.8	24.4	22.6	22.6
Health of the Environment				
Community Pastures	13.9	14.5	14.5	14.5
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	1.0	0.0	0.3	0.3
	14.9	14.5	14.8	14.8
Innovation for Growth				
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	2.9	0.1	1.3	1.3
Total Respendable Revenue	36.6	39.0	38.7	38.7

NON-RESPENDABLE REVENUE

($ MILLIONS)	FORECAST REVENUE 2001-2002	PLANNED REVENUE 2002-2003	PLANNED REVENUE 2003-2004	PLANNED REVENUE 2004-2005
Security of the Food System				
Return on Investments*	12.9	12.9	12.9	12.9
Refund of Previous Years' Expenditures**	104.5	3.6	3.6	3.6
Privileges, Licences and Permits	0.0	0.0	0.0	0.0
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.0	0.0	0.0	0.0
Service and Service Fees	1.6	1.6	1.6	1.6
Other Non-tax Revenues	0.6	0.6	0.6	0.6
	119.6	18.7	18.7	18.7
Health of the Environment				
Return on Investments*	14.2	14.2	14.2	14.2
Refund of Previous Years' Expenditures**	1.6	1.6	1.6	1.6
Privileges, Licences and Permits	1.2	1.2	1.2	1.2
Proceeds from Sales of Crown Assets	1.4	1.4	1.4	1.4
Service and Service Fees	0.4	0.4	0.4	0.4
Other Non-tax Revenues	0.9	0.9	0.9	0.9
	19.7	19.7	19.7	19.7
Innovation for Growth				
Return on Investments*	30.6	30.6	30.6	30.6
Refund of Previous Years' Expenditures**	3.4	3.4	3.4	3.4
Privileges, Licences and Permits	4.3	4.3	4.3	4.3
Proceeds from Sales of Crown Assets	2.3	2.3	2.3	2.3
Service and Service Fees	0.4	0.4	0.4	0.4
Other Non-tax Revenues	1.6	1.6	1.6	1.6
	42.6	42.6	42.6	42.6
Total Non-Respendable Revenue	181.9	81.0	81.0	81.0
Total Respendable and Non-Respendable Revenue	**218.5**	120.0	**119.7**	**119.7**

* Return on Investments includes interest on loans for the Farm Credit Canada, the Canadian Dairy Commission and Construction of Multi-Purpose Exhibition Buildings.

** Refund of Previous Years' Expenditures for the Security of the Food System Strategic Outcome for 2001-2002 includes amounts recovered from Provinces for payments made by the Department, and collections of overpayments under the Agricultural Income Disaster Assistance (AIDA) program and the Canadian Farm Income Program (CFIP). Additional amounts are expected to be recovered through to 2004-2005, but cannot be estimated at this time.

TABLE 3: SUMMARY OF TRANSFER PAYMENTS

($ MILLIONS)	FORECAST SPENDING 2001-2002	PLANNED SPENDING 2002-2003	PLANNED SPENDING 2003-2004	PLANNED SPENDING 2004-2005
Grants				
Security of the Food System	6.9	**5.5**	5.5	5.5
Health of the Environment	14.7	**10.3**	10.3	10.3
Innovation for Growth	17.7	**17.8**	17.8	17.8
Total Grants	39.3	**33.6**	33.6	33.6
Contributions				
Security of the Food System	1,833.0	**1,179.6**	658.5	633.5
Health of the Environment	11.2	**10.3**	12.2	12.2
Innovation for Growth	62.0	**66.1**	50.2	50.0
Total Contributions	1,906.2	**1,256.0**	720.9	695.7
Total Grants and Contributions	**1,945.5**	**1,289.6**	**754.5**	**729.3**

The decrease in funding levels over time is attributed to: the supplementary funding in Fiscal Year 2001-2002 to address the urgent farm income needs of producers; the sunsetting of the dairy program and completion of payments under the Agriculture Income Disaster Assistance Program in Fiscal Year 2001-2002; and the sunsetting of the current federal-provincial-territorial risk management funding framework, which expires on March 31, 2003.

TABLE 4: DETAILS ON TRANSFER PAYMENT PROGRAMS

GRANTS AND CONTRIBUTIONS

The Treasury Board Policy on Transfer Payments requires departments to include supplementary information on transfer payment programs in their Report on Plans and Priorities. Agriculture and Agri-Food Canada grants and contributions of $1,289.6 million, which account for 69 percent of the Department's 2002-2003 resources, support the following objectives and planned results:

SECURITY OF THE FOOD SYSTEM

Objective – To bring the decision-maker closer to citizens, a more cost efficient government and the agricultural sector's desire for more direct involvement in funding decisions will be accomplished through the funding of industry-led initiatives.

Planned Results – An agriculture and agri-food sector that is able to manage financial, supply, market, health and environmental risks; a secure domestic and international marketplace for Canadian agricultural products; and to maintain a high level of consumer confidence in the quality, safety and production of Canadian food.

HEALTH OF THE ENVIRONMENT

Objective – Provide relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue, and to help all parties involved to make sound decisions through public investment to protect water, air, soil and biodiversity.

Planned Results – The provision of relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue and to help citizens and government, producers, the agri-food sector, make sound decisions for today's and future generations; and to realize environmental benefits and reduce environmental risks by leading the development and implementation of economically sustainable best management practices, within a supportive business climate, for adoption by the agriculture and agri-food industry, government and the general public.

INNOVATION FOR GROWTH

Objective – Fostering innovation to make Canada the world leader in developing food and other related agricultural products and services, developing and promoting the adoption of new technologies and best practices, and use of public sector research infrastructure as a catalyst/ incubator for private sector innovation.

Planned Results – The development and adoption of new products, processes, technologies and services to increase our competitive edge, by investing in an environment that encourages discovery and innovation; an entrepreneurial and highly skilled workforce, and a strong investment in the sector and in rural Canada; and diversified markets captured by Canadian products and services.

TABLE 5: SOURCES OF RESPENDABLE AND NON-RESPENDABLE REVENUE

RESPENDABLE REVENUE

($ MILLIONS)	FORECAST REVENUE 2001-2002	PLANNED REVENUE 2002-2003	PLANNED REVENUE 2003-2004	PLANNED REVENUE 2004-2005
Security of the Food System				
Net Income Stabilization Account (admin. fees)	8.7	**8.9**	8.9	8.9
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	10.1	**15.5**	13.7	13.7
	18.8	**24.4**	22.6	22.6
Health of the Environment				
Community Pastures	13.9	**14.5**	14.5	14.5
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	1.0	**0.0**	0.3	0.3
	14.9	**14.5**	14.8	14.8
Innovation for Growth				
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	2.9	**0.1**	1.3	1.3
Total Respendable Revenue	36.6	**39.0**	38.7	38.7

NON-RESPENDABLE REVENUE

($ MILLIONS)	FORECAST REVENUE 2001-2002	PLANNED REVENUE 2002-2003	PLANNED REVENUE 2003-2004	PLANNED REVENUE 2004-2005
Security of the Food System				
Return on Investments*	12.9	**12.9**	12.9	12.9
Refund of Previous Years' Expenditures**	104.5	**3.6**	3.6	3.6
Privileges, Licences and Permits	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Service and Service Fees	1.6	**1.6**	1.6	1.6
Other Non-tax Revenues	0.6	**0.6**	0.6	0.6
	119.6	**18.7**	18.7	18.7
Health of the Environment				
Return on Investments*	14.2	**14.2**	14.2	14.2
Refund of Previous Years' Expenditures**	1.6	**1.6**	1.6	1.6
Privileges, Licences and Permits	1.2	**1.2**	1.2	1.2
Proceeds from Sales of Crown Assets	1.4	**1.4**	1.4	1.4
Service and Service Fees	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Other Non-tax Revenues	0.9	**0.9**	0.9	0.9
	19.7	**19.7**	19.7	19.7
Innovation for Growth				
Return on Investments*	30.6	**30.6**	30.6	30.6
Refund of Previous Years' Expenditures**	3.4	**3.4**	3.4	3.4
Privileges, Licences and Permits	4.3	**4.3**	4.3	4.3
Proceeds from Sales of Crown Assets	2.3	**2.3**	2.3	2.3
Service and Service Fees	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Other Non-tax Revenues	1.6	**1.6**	1.6	1.6
	42.6	**42.6**	42.6	42.6
Total Non-Respendable Revenue	181.9	**81.0**	81.0	81.0
Total Respendable and Non-Respendable Revenue	**218.5**	**120.0**	**119.7**	**119.7**

* Return on Investments includes interest on loans for the Farm Credit Canada, the Canadian Dairy Commission and Construction of Multi-Purpose Exhibition Buildings.

** Refund of Previous Years' Expenditures for the Security of the Food System Strategic Outcome for 2001-2002 includes amounts recovered from Provinces for payments made by the Department, and collections of overpayments under the Agricultural Income Disaster Assistance (AIDA) program and the Canadian Farm Income Program (CFIP). Additional amounts are expected to be recovered through to 2004-2005, but cannot be estimated at this time.

TABLE 6: Net Cost of Program for the Estimates Year (2002-2003)

($ millions)	Total
Net Planned Spending (Gross Budgetary Main Estimates plus Adjustments)	**1,858.4**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	10.1
Contributions covering employees' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	20.5
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	1.9
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	0.9
	33.4
Less: Non-Respendable Revenue	81.0
2002-2003 Net Cost of Program	**1,810.8**

TABLE 7: Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund — Statement of Operations

($ millions)	Forecast 2001-2002	Planned 2002-2003	Planned 2003-2004	Planned 2004-2005
Respendable Revenue	14.0	**15.6**	15.3	15.3
Expenses				
Operating:				
Salaries and employee benefits	4.4	**4.9**	5.0	5.0
Depreciation	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Administrative and support services	9.3	**9.8**	9.8	9.8
Utilities, materials and supplies	0.2	**0.8**	0.4	0.4
	14.0	**15.6**	15.3	15.3
Surplus (Deficit)	**0.0**	**0.0**	**0.0**	**0.0**

TABLE 8: Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund — Statement of Cash Flows

($ millions)	Forecast 2001-2002	Planned 2002-2003	Planned 2003-2004	Planned 2004-2005
Surplus (Deficit)	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Add non-cash items:				
Depreciation/amortisation	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Investing activities:				
Acquisition of depreciable assets	(0.1)	**(0.1)**	(0.1)	(0.1)
Cash Surplus (Requirement)	**0.0**	**0.0**	**0.0**	**0.0**

TABLE 9: CANADIAN PARI-MUTUEL REVOLVING FUND – PROJECTED USE OF AUTHORITY

($ MILLIONS)	FORECAST 2001-2002	PLANNED 2002-2003	PLANNED 2003-2004	PLANNED 2004-2005
Authority*	2.0	**2.0**	2.0	2.0
Drawdown:				
Balance as at April 1	1.7	**1.7**	1.7	1.7
Projected Surplus (Drawdown)	0.0	**0.0**	0.0	0.0
	1.7	**1.7**	1.7	1.7
Projected Balance at March 31	**3.7**	**3.7**	**3.7**	**3.7**

* $2 million is the maximum amount that may be drawn down from the Consolidated Revenue Fund (CRF) at any time.

TABLE 6: Net Cost of Program for the Estimates Year (2002-2003)

($ millions)	Total
Net Planned Spending (Gross Budgetary Main Estimates plus Adjustments)	**1,858.4**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	10.1
Contributions covering employees' share of employees insurance premiums and expenditures paid by TBS	20.5
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	1.9
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	0.9
	33.4
Less: Non-Respendable Revenue	81.0
2002-2003 Net Cost of Program	**1,810.8**

TABLE 7: Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund — Statement of Operations

($ millions)	Forecast 2001-2002	Planned 2002-2003	Planned 2003-2004	Planned 2004-2005
Respendable Revenue	14.0	**15.6**	15.3	15.3
Expenses				
Operating:				
Salaries and employee benefits	4.4	**4.9**	5.0	5.0
Depreciation	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Administrative and support services	9.3	**9.8**	9.8	9.8
Utilities, materials and supplies	0.2	**0.8**	0.4	0.4
	14.0	**15.6**	15.3	15.3
Surplus (Deficit)	**0.0**	**0.0**	**0.0**	**0.0**

TABLE 8: Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund — Statement of Cash Flows

($ millions)	Forecast 2001-2002	Planned 2002-2003	Planned 2003-2004	Planned 2004-2005
Surplus (Deficit)	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Add non-cash items:				
Depreciation/amortisation	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Investing activities:				
Acquisition of depreciable assets	(0.1)	**(0.1)**	(0.1)	(0.1)
Cash Surplus (Requirement)	**0.0**	**0.0**	**0.0**	**0.0**

TABLE 9: CANADIAN PARI-MUTUEL REVOLVING FUND – PROJECTED USE OF AUTHORITY

($ MILLIONS)	FORECAST 2001-2002	PLANNED 2002-2003	PLANNED 2003-2004	PLANNED 2004-2005
Authority*	2.0	**2.0**	2.0	2.0
Drawdown:				
Balance as at April 1	1.7	**1.7**	1.7	1.7
Projected Surplus (Drawdown)	0.0	**0.0**	0.0	0.0
	1.7	**1.7**	1.7	1.7
Projected Balance at March 31	**3.7**	**3.7**	**3.7**	**3.7**

* $2 million is the maximum amount that may be drawn down from the Consolidated Revenue Fund (CRF) at any time.

FURTHER INFORMATION

The Agriculture and Agri-Food Portfolio

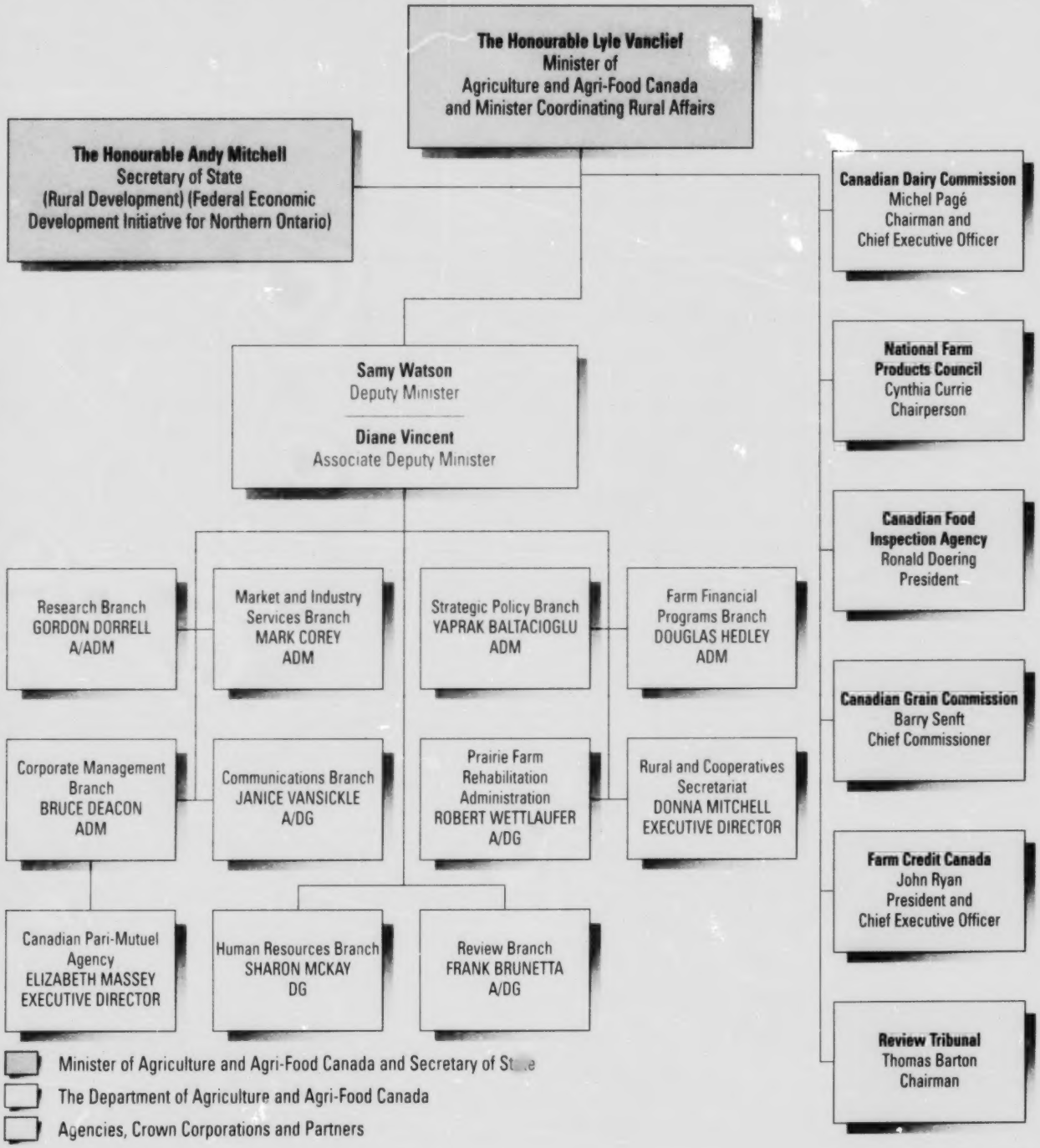

How to Reach Us

Departmental Contacts

Agriculture and Agri-Food Canada

Note: All addresses are at 930 Carling Avenue unless otherwise noted.

General Enquiries
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1A 0C5

(613) 759-1000 World Wide Web: http://www.agr.gc.ca

More information on the Department and its activities can be found on our Web site at: http:/www.agr.gc.ca/rpp/rppe.html.

Minister of Agriculture and Agri-Food and Minister Coordinating Rural Affairs

The Honourable Lyle Vanclief, P.C., M.P. http://www.agr.gc.ca/minoffe.html

Secretary of State (Rural Development) (Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario)

The Honourable Andy Mitchell, P.C., M.P. http://www.agr.gc.ca/cb/min/emitchell.html

Deputy Minister and Associate Deputy Minister

Samy Watson
Deputy Minister
(613) 759-1101
watsons@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/min/dmoe.html

Diane Vincent
Associate Deputy Minister
(613) 759-1090
vincentdi@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/min/admovincente.html

Branch and Agency Heads

Research Branch
Gordon Dorrell
Acting Assistant Deputy Minister
(613) 759-7777
dorrellg@agr.gc.ca
http://res2.agr.gc.ca/research-recherche/

Market and Industry Services Branch
Mark Corey
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7561
coreym@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/misb.html

Strategic Policy Branch
Yaprak Baltacioglu
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7349
baltaciogluy@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/spb/spb_e.phtml

Farm Financial Programs Branch
Douglas Hedley
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7243
hedleyd@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/ffpb/ffpb_e.phtml

Corporate Management Branch
Bruce Deacon
Assistant Deputy Minister
(613) 759-6811
deaconb@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/csb_e.phtml

Communications Branch
Janice Vansickle
Acting Director General
(613) 759-7964
vansicklej@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/combr_e.phtml

Human Resources Branch
Sharon McKay
Director General
(613) 759-1196
mckays@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/hr/main.html

Review Branch
Frank Brunetta
Acting Director General
(613) 759-6471
brunettaf@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/review/rbmain.html

Canadian Pari-Mutuel Agency
Elizabeth Massey
Executive Director
P.O. Box 5904, LCD Merivale
Ottawa, Ontario K2E 8A9
(613) 946-1700
emassey@agr.gc.ca
http://www.cpma-acpm.gc.ca/

Prairie Farm Rehabilitation Administration
Robert Wettlaufer
Acting Director General
CIBC Tower
603-1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan
S4P 4L2
(306) 780-5081
wettlauferb@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/pfra/

Rural and Cooperatives Secretariat
Donna Mitchell
Executive Director
(613) 759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca
http://www.rural.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/policy/coop/

Portfolio Contacts

National Farm Products Council
Cynthia Currie
Chairperson
344 Slater Street
10th Floor
Ottawa, Ontario K1R 7Y3
(613) 995-2298
curriec@agr.gc.ca
http://nfpc-cnpa.gc.ca

Canadian Food Inspection Agency
Ron Doering
President
59 Camelot Drive
Nepean, Ontario K1A 0Y9
(613) 225-2342
rdoering@agr.gc.ca
http://www.cfia-acia.agr.ca

Farm Credit Canada
John Ryan
President and Chief Executive Officer
P.O. Box 4320
1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan
S4P 4L3
(306) 780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
http://www.fcc-sca.ca

Canadian Grain Commission
Barry Senft
Chief Commissioner
600-303 Main Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 3G8
(204) 983-2735
bsenft@cgc.ca
http://www.cgc.ca

Canadian Dairy Commission
Michel Pagé
Chairman & Chief Executive Officer
1525 Carling Avenue
Suite 300
Ottawa, Ontario K1A 0Z2
(613) 792-2060
mpage@agr.gc.ca
http://www.cdc.ca

Review Tribunal
Thomas Barton
Chairman
Ottawa, Ontario K1A 0C6
(613) 792-2087
http://www.rt-cr.gc.ca/

Legislation Administered by the Minister of Agriculture and Agri-Food

The Minister has sole responsibility to Parliament for the following Acts that are administered by Agriculture and Agri-Food Canada

Agricultural Marketing Programs Act[1]	S.C., 1997, C. 20
Agricultural Products Marketing Act	R.S.C., 1985, C. A-6, as amended
Animal Pedigree Act	R.S.C., 1985, C. 8 (4th Supp.), as amended
Department of Agriculture and Agri-Food Act	S.C., 1994, C. 38, as amended
Experimental Farm Stations Act	R.S.C., 1985, C. E-16, as amended
Farm Debt Mediation Act	S.C., 1997, C. 21
Farm Improvement Loans Act	R.S.C., 1985, C. F-3, as amended
Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act	R.S.C., 1985, C. 25 (3rd Supp.), as amended
Farm Income Protection Act	S.C., 1991, C. 22, as amended
Prairie Farm Rehabilitation Act	R.S.C., 1985, C. P-17, as amended

The Minister shares responsibility to Parliament for the following Acts

Criminal Code, Section 204	R.S.C., 1985, C. C-46, as amended (Minister of Justice and Attorney General of Canada)
Department of Foreign Affairs and International Trade Act, Paragraph 10(2)(e)	R.S.C., 1985, C. E-22, as amended (Minister of Foreign Affairs)

---

[1] The following Acts have been repealed by the *Agricultural Marketing Programs Act* (AMPA). However, the sections in the AMPA repealing these acts have not yet come into force. They therefore remain Acts for which the Minister is responsible:

Agricultural Products Board Act
Agricultural Products Cooperative Marketing Act
Advance Payments for Crops Act
Prairie Grain Advance Payments Act

Legislation administered by agencies outside of Agriculture and Agri-Food Canada

Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act	R.S.C., 1995, C. 40
Canada Agricultural Products Act	R.S. 1985, C. 20 , 4th supp.
Canadian Dairy Commission Act	R.S.C., 1985, C. C-15, as amended
Canadian Food Inspection Agency Act	R.S. 1997, C. 6
Canadian Wheat Board Act	R.S. 1985, C. C-24
Consumer Packaging and Labelling Act	R.S. 1985, C. C-38
Farm Credit Canada Act	S.C., 1993, C. 14
Farm Products Agencies Act	R.S.C., 1985, C. F-4, as amended
Feeds Act	R.S. 1985, C. F-9
Fertilizers Act	R.S. 1985, C. F-10
Fish Inspection Act	R.S. 1985, C. F-12
Food and Drugs Act	R.S. 1985, C. F -27
Health of Animals Act 1990	C. 21
Meat Inspection Act	R.S. 1985, C. 25 , 1st supp.
Plant Breeders' Rights Act 1990	C. 20
Plant Protection Act 1990	C. 22
Seeds Act	R.S. 1985 C. S-8

BUDGET DES DÉPENSES

Agriculture et agroalimentaire Canada

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2003-III-1

ISBN 0-660-61762-5

BUDGET DES
DÉPENSES

AGRICULTURE ET
AGROALIMENTAIRE CANADA

2002-2003

RAPPORT SUR LES PLANS
ET LES PRIORITÉS

TABLE DES MATIÈRES

Partie I

MESSAGE DU MINISTRE 5

MESSAGE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉVELOPPEMENT RURAL 7

DÉCLARATION DE LA DIRECTION 9

Partie II

APERÇU DU MINISTÈRE 10

Quoi de neuf? 10

Contexte de fonctionnement 11

Intervention stratégique 12

Partie III

PLANS STRATÉGIQUES D'AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA 17

Sécurité du système alimentaire 18

Santé de l'environnement 27

Innovations propices à la croissance 33

INITIATIVES HORIZONTALES ET PANGOUVERNEMENTALES 42

Initiative Partenariat rural canadien 42

Secrétariat aux coopératives 48

Stratégie de développement durable 50

Activités de commercialisation et d'investissement 50

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE 52

Agence canadienne du pari mutuel 52

Conseil national des produits agricoles 55

Organisation

Notre cadre de gestion 61
Reddition de comptes 62
Dépenses prévues du Ministère 63

Annexe I

TABLEAUX FINANCIERS 66

Annexe II

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 72
Le portefeuille de l'agriculture et de l'agroalimentaire 72
Pour nous joindre 73
Lois appliquées par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire 76

MESSAGE DU MINISTRE

Le *Rapport sur les plans et les priorités (2002-2003)* décrit la nouvelle architecture d'une politique agricole qui fera du Canada le chef de file mondial en salubrité des aliments, en innovation et en production respectueuse de l'environnement.

En juin 2001, mes homologues provinciaux et territoriaux et moi nous entendions sur un plan d'action national sans précédent en agriculture qui viserait à revigorer le secteur et à le rendre capable de relever les défis du 21e siècle.

Ces défis sont énormes, autant chez nous qu'à l'étranger. Nos producteurs se butent à une concurrence féroce sur le marché international. Le rythme rapide des découvertes scientifiques fait naître de nouveaux défis, mais aussi de formidables possibilités. En outre, les consommateurs de partout dans le monde exigent que leurs aliments soient sains, de première qualité et produits dans le respect de l'environnement.

Agriculture et Agroalimentaire Canada, ses partenaires et les intervenants ont pour but de répondre aux demandes des consommateurs et de tirer profit des possibilités que ces changements apportent.

Nous collaborons avec les producteurs, le secteur, les intervenants et les Canadiens intéressés à établir et à mettre en œuvre les cinq éléments clés du Cadre stratégique agricole : la gestion des risques, la qualité et la salubrité des aliments, la gérance de l'environnement, le renouvellement, et les sciences et l'innovation. Ces cinq éléments conjugués forment une architecture stratégique qui transformera l'agriculture canadienne et aidera le secteur à sortir du cercle vicieux de la gestion de crises pour viser la réussite au 21e siècle.

Grâce aux initiatives mises sur pied sous l'égide de ce cadre, les producteurs auront accès aux outils dont ils ont besoin pour faire face aux enjeux à venir dans les domaines de la salubrité des aliments et de l'environnement. Les programmes de renouvellement comporteront un éventail de mécanismes, notamment en apprentissage, qui aideront les producteurs à faire progresser leurs entreprises et à prospecter de nouvelles possibilités. Du côté scientifique, on débordera les applications

LYLE VANCLIEF

« Pour être les meilleurs dans l'univers de l'agriculture du 21e siècle, il ne nous suffit pas de bien faire les choses. Il nous faut aussi les faire mieux que tous les autres. »

Lyle Vanclief
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

traditionnelles liées à la productivité pour tirer parti des possibilités offertes par la bioéconomie. Et les programmes à long terme de gestion des risques d'affaires permettront d'instaurer un climat stable et prévisible qui écartera les risques, favorisera l'innovation et améliorera les perspectives de revenu.

Ces cinq éléments, qui fonctionneront en synergie, sont essentiels à l'image de marque du Canada; ils nous permettront de préserver nos débouchés établis, d'attirer de nouveaux clients et de conquérir de nouveaux créneaux pour nos produits de grande valeur; ils favoriseront la croissance durable et la prospérité du secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Le gouvernement du Canada est conscient de l'importance d'agir maintenant pour mettre en place cette architecture intégrée de viabilité financière; il a d'ailleurs manifesté de façon concrète son appui à ces mesures dans son discours du budget de décembre 2001, en s'engageant à participer à leur financement prévisible à long terme.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a remanié ses résultats stratégiques de façon à appuyer cette architecture, qui nous aidera à propulser la production agricole et agroalimentaire canadienne au premier rang sur la scène mondiale, au profit des consommateurs de chez nous et de l'étranger.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
et ministre à la coordination des affaires rurales,

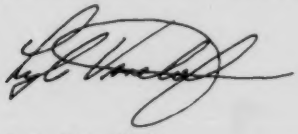

Lyle Vanclief

Message du secrétaire d'État au Développement rural

Les collectivités rurales et éloignées jouent un rôle important dans la vie économique, sociale, environnementale et culturelle de notre nation et, en fin de compte, dans la qualité de vie de tous les Canadiens et Canadiennes. Elles font toutefois face à des défis qui leur sont propres : la situation géographique, l'éloignement des marchés, une faible population et la dépendance à l'égard d'activités économiques qui sont vulnérables à l'évolution du contexte économique et aux effets de la mondialisation et de l'urbanisation. Le Secrétariat rural, ainsi que le Partenariat rural canadien (PRC) qu'il chapeaute, logent à l'enseigne d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et collaborent avec vingt-neuf ministères et organismes fédéraux à créer les conditions qui seront propices au Canada rural et qui l'aideront à améliorer sa situation. Au cours des quatre dernières années, le Partenariat a mis en place une approche horizontale innovatrice au développement rural, en prônant l'application de la Lentille rurale à toutes les politiques fédérales et en faisant participer les citoyens à des dialogues en personne avec leur gouvernement; de cette façon, il a mis en pratique une approche ascendante à l'élaboration des politiques qui tient compte des besoins des résidants des régions rurales et éloignées. Cette manière de procéder a permis aux collectivités de proposer elles-mêmes des solutions locales à des problèmes locaux.

La deuxième Conférence rurale nationale, qui aura lieu à Charlottetown en avril prochain (2002), préparera la voie à une intensification des interactions entre le gouvernement du Canada et ses citoyens ruraux, et leur permettra de continuer de façonner l'avenir ensemble. Je suis heureux de perpétuer cette approche participative à l'édification de collectivités plus vigoureuses partout au pays.

Dans son discours du budget 2001, le gouvernement fédéral réitérait son engagement à assurer aux citoyens des régions rurales et éloignées de pouvoir bénéficier pleinement des possibilités offertes au Canada. Le budget mise sur les investissements clés réalisés dans les priorités rurales que sont entre autres l'infrastructure, le développement des entreprises, les soins de santé et l'agriculture. Le gouvernement a annoncé un nouveau Cadre stratégique agricole qui aidera le secteur à sortir

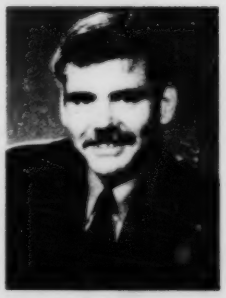

Andy Mitchell

« Le Canada ne peut être vigoureux que si toutes ses parties constituantes, soit autant les régions rurales que les villes, sont en santé et que si tous ses citoyens peuvent jouir de la richesse de la nation. »

Andy Mitchell
Secrétaire d'État
(Développement rural)
(Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)

du cercle vicieux de la gestion des crises et à adopter un cadre qui assurera sa viabilité pour les années à venir. La vigueur du secteur agricole rejaillira sur celle des collectivités. Dans le discours du budget, le gouvernement a aussi renouvelé son engagement à mettre l'Internet à haute vitesse à la disposition des citoyens des régions rurales et éloignées du pays afin que ces collectivités puissent elles aussi rivaliser sur le marché mondial.

Le Secrétariat aux coopératives est un autre outil qui concourt à la vigueur et à la viabilité des collectivités rurales. Le gouvernement aide les citoyens à créer des coopératives qui leur permettront d'acquérir des services non offerts par d'autres fournisseurs; il désire aussi vivement s'associer à eux pour assurer l'essor de ces coopératives et en faire la promotion. Il est d'ailleurs en voie d'élaborer un projet qui aidera le secteur des coopératives à acquérir les connaissances, les compétences et les capacités qui lui permettront de trouver de nouvelles applications au modèle coopératif qui susciteront des possibilités économiques durables pour les collectivités agricoles et rurales.

Essentiellement, le gouvernement du Canada désire collaborer avec les administrations provinciales et territoriales à explorer de nouvelles façons d'assurer à tous les Canadiens, peu importe où ils résident, l'accès aux services et aux programmes. Dans mon esprit, il est clair que le Canada ne peut être vigoureux que si tous ses éléments constituants, c'est-à-dire autant les régions rurales que les villes, sont sains et que si tous ses citoyens peuvent jouir de la richesse de notre grand pays.

Le secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario),

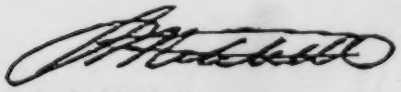

Andy Mitchell

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Nous soumettons, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2002-2003* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À notre connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats clés prévus de l'organisation;
- sont conformes à la politique, aux instructions et aux principes de divulgation du Conseil du Trésor;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur des systèmes ministériels sous-jacents d'information et de gestion qui sont valables.

Nous sommes satisfaits des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont servi à la préparation du *Rapport sur les plans et les priorités*.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la *Structure de planification, de rapports et de responsabilisation (SPRR)*, sur laquelle s'appuie ce document et qui sert à rendre compte des résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs accordés.

SAMY WATSON

DIANE VINCENT

Le sous-ministre,

Samy Watson

La sous-ministre déléguée,

Diane Vincent

Aperçu du Ministère

« Pour le 21e siècle, nous nourrissons collectivement la vision d'un secteur agricole canadien qui est dynamique et vigoureux, a accès aux marchés internationaux et écoule des produits qui jouissent de l'entière confiance des consommateurs. »

Lyle Vanclief
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Le 28 juin 2001

Quoi de neuf?

Le gouvernement fédéral s'est engagé dans le discours du Trône 2001 à « *appuyer le secteur agricole pour qu'il aille au-delà de la simple gestion de crises, ce qui entraînera une plus grande diversification et une croissance fondée sur la valeur ajoutée, une multiplication des investissements et des emplois, une meilleure utilisation des sols ainsi que des normes élevées en matière de protection de l'environnement et de sécurité alimentaire* ».

En juin 2001, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture se sont entendus sur une vision commune consistant à faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement.

Les ministres ont également convenu que le Canada se devait d'adopter les priorités suivantes pour devenir le chef de file mondial :

- aider les producteurs à s'adapter aux changements qui se produisent dans le secteur agricole grâce à des programmes axés sur leurs besoins particuliers;
- accroître la capacité des producteurs à gérer les risques inhérents à l'agriculture au moyen de programmes de gestion des risques qui favorisent les mesures proactives d'atténuation des risques, l'innovation et l'adaptation;
- améliorer la performance environnementale du secteur grâce à l'adoption accélérée de mesures environnementales dans les fermes;
- étendre la réputation du Canada comme producteur de denrées alimentaires salubres et de qualité élevée en renforçant les systèmes de salubrité des aliments à la ferme, en veillant à obtenir leur reconnaissance sur la scène internationale, et aussi en mettant au point des systèmes de préservation de l'identité, de suivi et de retraçage tout au long de la chaîne alimentaire;

- aider le secteur à susciter des possibilités économiques grâce à une utilisation stratégique et responsable de la science et à la mise au point de nouveaux produits innovateurs d'origine agricole; renforcer la gestion de l'environnement et la salubrité des aliments par l'adoption de nouvelles pratiques.

L'action intégrée qu'il est prévu de mener pour donner suite à ces cinq priorités fera du Canada le chef de file mondial et permettra de promouvoir son « image de marque » sur les marchés internationaux à titre de premier fournisseur mondial de produits agricoles écologiques et innovateurs.

Ensemble, ces cinq priorités intégrées, qui guideront aussi les mesures visant à atteindre les objectifs de la politique de commerce international du Canada, forment le Cadre stratégique agricole et définissent une nouvelle architecture de politique et de programmes pour le 21e siècle.

Contexte de fonctionnement

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien représente une chaîne complexe et intégrée dont la valeur se compte en milliards de dollars. Deuxième industrie primaire au pays et la plus grande industrie manufacturière dans sept des dix provinces, il est à l'origine d'environ 8 p. 100 du PIB canadien. Il est aussi le troisième exportateur de produits agricoles et agroalimentaires au monde et crée un emploi sur sept au Canada, en plus de contribuer chaque année de 5 à 7 milliards de dollars à notre excédent commercial.

Or, à l'aube du 21e siècle, des forces du changement puissantes et interdépendantes remodèlent en profondeur cet important volet de l'économie canadienne.

Alors que les risques traditionnels liés aux intempéries, aux ravageurs, aux maladies et aux fluctuations des marchés demeurent importants, ils ne représentent plus les seuls défis à relever. Le secteur agricole et agroalimentaire canadien doit en effet composer avec les facteurs suivants :

- ***Intensification de la concurrence internationale.*** La mondialisation transforme l'agriculture. Les nouvelles technologies ont stimulé la productivité, entraînant une diminution à long terme des prix des produits primaires. Ce recul a été amplifié par la libéralisation du commerce, qui a accru la concurrence, en particulier la part des pays à faibles coûts. La faiblesse de

À l'aube du 21e siècle, le secteur agricole et agroalimentaire canadien doit composer avec l'intensification de la concurrence internationale, les préoccupations croissantes des consommateurs concernant la salubrité et la qualité des aliments, des progrès importants en science et un virage vers un secteur plus complexe, fondé sur le savoir, nécessitant l'acquisition de nouvelles compétences.

la demande est un autre facteur à prendre en compte. Les pays autrefois importateurs s'orientent maintenant vers l'autosuffisance. Certains gouvernements ont réagi à ces pressions en versant de généreuses subventions, ce qui a intensifié les pressions à la baisse s'exerçant sur les prix.

La nouvelle série de négociations de l'Organisation mondiale du commerce qui a été lancée avec succès à Doha, au Quatar, fournira au Canada une solide plate-forme pour réclamer une réduction de ces subventions à effet de distorsion sur le commerce.

- ***Partout au monde, les consommateurs demandent plus d'information*** sur la salubrité et la qualité de leurs aliments, ainsi que sur la façon dont ils sont produits. Depuis le 11 septembre 2001, les préoccupations touchant la sécurité, y compris celle de l'approvisionnement alimentaire, demeurent au premier plan à l'échelle planétaire.
- ***Les progrès scientifiques***, d'autre part, créent des possibilités d'amélioration de la productivité agricole, de la salubrité des aliments et de la gérance de l'environnement. Ils recèlent également la promesse de nouvelles sources de recettes provenant de produits innovateurs.
- Le secteur agricole et agroalimentaire ***devient de plus en plus complexe et fondé sur le savoir***. Pour demeurer concurrentiels, les producteurs doivent acquérir de nouvelles compétences.

Le Cadre stratégique agricole nous permet de prendre la mesure de la complexité de toutes ces forces du changement et des interdépendances qui existent entre elles, et fournit aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, au secteur et aux autres intervenants une plate-forme pour qu'ils continuent d'unir leurs efforts pour réussir et prospérer au 21e siècle.

Intervention stratégique

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Ministère concentrera ses efforts sur la mise en application de l'architecture décrite dans le **Cadre stratégique agricole** pour réaliser sa vision et atteindre ses résultats stratégiques. Ceux-ci sont décrits à la figure 1.

Figure 1

Résolution d'Agriculture et Agroalimentaire Canada visant les Canadiens

Meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens

Notre vision

Un secteur agricole et agroalimentaire innovateur et concurrentiel dont les membres travaillent à l'unisson pour faire du Canada le chef de file mondial en production et en commercialisation d'aliments et d'autres produits agricoles et en prestation de services connexes qui répondent aux besoins des consommateurs du monde, dans le respect de l'environnement, et assurent la meilleure qualité de vie possible aux Canadiens et aux Canadiennes.

Notre mandat

Fournir de l'information, faire de la recherche, offrir des technologies et mettre en place des politiques et des programmes qui permettront d'assurer la sécurité du système alimentaire, la santé de l'environnement et les innovations propices à la croissance.

Résultats stratégiques

Sécurité du système alimentaire

Faire du Canada le chef de file mondial pour ce qui est de la production, de la transformation et de la distribution d'aliments salubres et sûrs répondant aux besoins et aux préférences des consommateurs.

Santé de l'environnement

Faire du Canada le chef de file mondial pour ce qui est d'utiliser les ressources environnementales d'une manière propre à assurer leur qualité et leur disponibilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Innovations propices à la croissance

Favoriser l'innovation afin de faire du Canada le chef de file mondial dans la production d'aliments et d'autres produits agricoles et dans la prestation de services connexes, de façon à saisir les débouchés sur les marchés intérieurs et mondiaux diversifiés.

Principaux engagements en matière de résultats

Gestion des risques
Un secteur agricole et agroalimentaire capable de gérer les risques liés aux conditions financières, à l'approvisionnement, au marché, à la santé et à l'environnement.

Accès sûr aux marchés
Un accès sûr aux marchés intérieurs et extérieurs pour les produits agricoles canadiens.

Confiance du consommateur
Un niveau élevé de confiance du consommateur dans la qualité, la salubrité et les méthodes de production des aliments canadiens.

Sensibilisation à l'environnement
Information disponible pour favoriser la sensibilisation à l'environnement et servir de point de départ à de saines décisions et au règlement des problèmes agro-environnementaux.

Gérance de l'environnement
Créer des avantages et réduire les risques environnementaux pour le secteur agricole et agroalimentaire.

Innovation et découverte
Mise au point et adoption de produits, de procédés, de technologies et de services.

Compétences et investissements
Une main-d'oeuvre hautement qualifiée faisant preuve d'esprit d'entreprise, et de solides investissements dans le secteur et dans les régions rurales du Canada.

Diversification des marchés
Diversification des marchés pour les produits et services canadiens. Conquête, par les produits et services canadiens, de marchés diversifiés.

« Le Cadre stratégique agricole aidera le secteur à aller au-delà de la gestion de crises... et suscitera des améliorations dans une foule de domaines : environnement, science et innovation, perfectionnement des compétences et apprentissage, développement rural et renforcement de la fédération. »

Lyle Vanclief
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Sur la scène nationale, une approche ministérielle intégrée de l'atteinte de nos résultats stratégiques contribuera à créer un secteur agricole et agroalimentaire dynamique, durable et concurrentiel, où l'innovation et l'autonomie seront à l'honneur.

Grâce à son leadership dans le domaine de la salubrité des aliments, de la protection de l'environnement, du renouvellement, de la science et de l'innovation, le Ministère fournira aux producteurs les outils dont ils ont besoin pour relever leurs futurs défis. Un nouveau régime de gestion de risque d'entreprise accélérera l'adoption de ces outils et fournira les fondements à partir desquels les producteurs pourront accroître leurs revenus.

Les objectifs du **Cadre stratégique agricole** ne pourront être atteints que par un travail d'équipe et une volonté d'intégrer les divers points de vue et compétences du personnel, où que ce dernier se trouve au Ministère. D'où l'importance de travailler diligemment à l'adoption de pratiques de gestion modernes, propres à appuyer cette approche d'équipe. Par exemple, au cours de l'exercice 2002-2003, Agriculture et Agroalimentaire Canada intégrera toutes ses activités scientifiques à l'intérieur des quatre équipes scientifiques nationales qui sont décrits plus loin dans ce rapport (voir p. 37).

En mettant l'accent sur les cinq priorités du Cadre stratégique agricole, le Ministère établit une nouvelle architecture qui est clairement axée sur les consommateurs canadiens et mondiaux. Il tourne son attention vers des produits agricoles à valeur ajoutée, destinés ou non à l'alimentation, conçus pour répondre à des besoins précis du marché. Il fait en outre une place particulière aux pratiques écologiques, à la salubrité, à la qualité et à l'innovation. Une action coordonnée visant à donner suite à tous les éléments du Cadre stratégique agricole aura pour effet de remodeler en profondeur l'agriculture, de façon à obtenir les résultats suivants d'ici cinq ans :

- des systèmes de salubrité des aliments à la ferme et un système de suivi et de retraçage « de la ferme à l'assiette » pour les produits alimentaires canadiens;
- une action environnementale étendue couvrant toutes les fermes;

- la gestion des risques comme pratique d'affaires courante chez les agriculteurs;
- des mesures pour aider les producteurs à faire des choix éclairés et à y donner suite;
- des possibilités d'apprentissage pour que les producteurs demeurent à la fine pointe des progrès en science, en gestion des crises, en planification stratégique et en technologie.

Pour répondre aux préoccupations des consommateurs et des citoyens concernant la **salubrité des aliments** et l'**environnement**, le Ministère travaillera avec les autres gouvernements et le secteur à l'élaboration et à la mise en place de systèmes de suivi et de retraçage des produits; à l'adoption à la ferme de systèmes de salubrité des aliments du type analyse des risques et maîtrise des points critiques (HACCP); et à l'établissement de plans d'action agroenvironnementale dans les fermes.

Les volets **gestion des risques** et **renouvellement** favoriseront la modernisation constante du secteur. Les mesures prises pour donner suite à ces priorités fourniront aux participants les outils efficaces, les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour gérer leur entreprise et réussir dans l'agriculture moderne.

La promesse que recèlent la **science** et l'innovation pour l'agriculture canadienne pourra être remplie grâce à une optimisation des possibilités de partenariat tout au long de la chaîne de valeurs du système agricole et agroalimentaire, de l'agrofournisseur au producteur, au transformateur et au distributeur, le consommateur étant le bénéficiaire ultime. Pour appliquer de façon responsable la science et la technologie à la conception, à la mise au point et à la commercialisation de produits agricoles (alimentaires ou non alimentaires) salubres et écologiques, il faudra accorder beaucoup d'attention à l'élaboration d'un « Système canadien d'agro-innovation ».

Grâce à son leadership dans les cinq domaines prioritaires du Cadre stratégique agricole, le Canada connaîtra plus de succès dans la sphère du **commerce** international. La mise en place de la nouvelle architecture aidera à promouvoir l'image de marque du Canada comme chef de file mondial en matière de salubrité

Les systèmes de salubrité des aliments fondés sur l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques (HACCP) s'attachent à gérer efficacement les dangers à des points de contrôle critiques tout au long de la chaîne de production des aliments.

des aliments, d'innovation et de production agricole et agroalimentaire respectueuse de l'environnement. Cela stimulera notre croissance sur les marchés existants et nous aidera à en découvrir de nouveaux, en particulier des marchés à créneaux pour des produits de prestige. Les producteurs et transformateurs canadiens auront en outre accès à des marchés mondiaux exempts de restrictions techniques injustifiées et d'autres entraves au commerce. Aussi, cela contribuera à renforcer les collectivités rurales.

Pour faire en sorte que l'excellence du Canada dans ces domaines soit reconnue partout au monde, le Ministère collaborera avec ses partenaires à mieux coordonner et promouvoir les efforts dans divers dossiers clés : développement des marchés, investissement, développement international et aide technique, politique commerciale et entraves techniques au commerce.

Dans un contexte commercial où, de plus en plus, les pays en développement se sentent exclus et les questions techniques revêtent une importance accrue, une approche intégrée des priorités du Cadre stratégique agricole nous aidera à tisser des alliances avec ces pays et nous permettra de les appuyer dans l'élaboration des outils et des compétences dont ils ont besoin pour réussir. Grâce à cette présence, nous pourrons jouer un rôle de premier plan dans les négociations commerciales, dans l'établissement des normes internationales et dans le règlement des questions techniques qui influent sur le commerce mondial. Cette position de chef de file du Canada aidera à assurer un avenir prospère à notre secteur agricole et agroalimentaire, contribuant du même coup à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens et Canadiennes.

PLANS STRATÉGIQUES D'AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Cette section du rapport met en relief les priorités du Ministère pour l'exercice 2002-2003 et montre comment elles contribueront à l'atteinte de notre vision, de nos trois résultats stratégiques et à la réalisation de nos huit principaux engagements en matière de résultats (PER), qui sont décrits ci-après.

Les priorités énoncées dans le Cadre stratégique agricole auront une incidence sur chacun des trois résultats stratégiques du Ministère.

On trouvera également dans cette section du rapport un aperçu des avantages de ces initiatives pour les Canadiens et les Canadiennes, et un énoncé expliquant la façon dont le Ministère les mesurera.

Toujours soucieux de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un accès en direct à l'information et aux services, nous incluons des liens vers d'autres renseignements, résultats clés et faits saillants. Ils sont indiqués par 💻 et se trouvent à l'adresse : http://www.agr.ca/rpp/liens

TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LES PRIORITÉS ET LES RÉSULTATS STRATÉGIQUES D'AAC

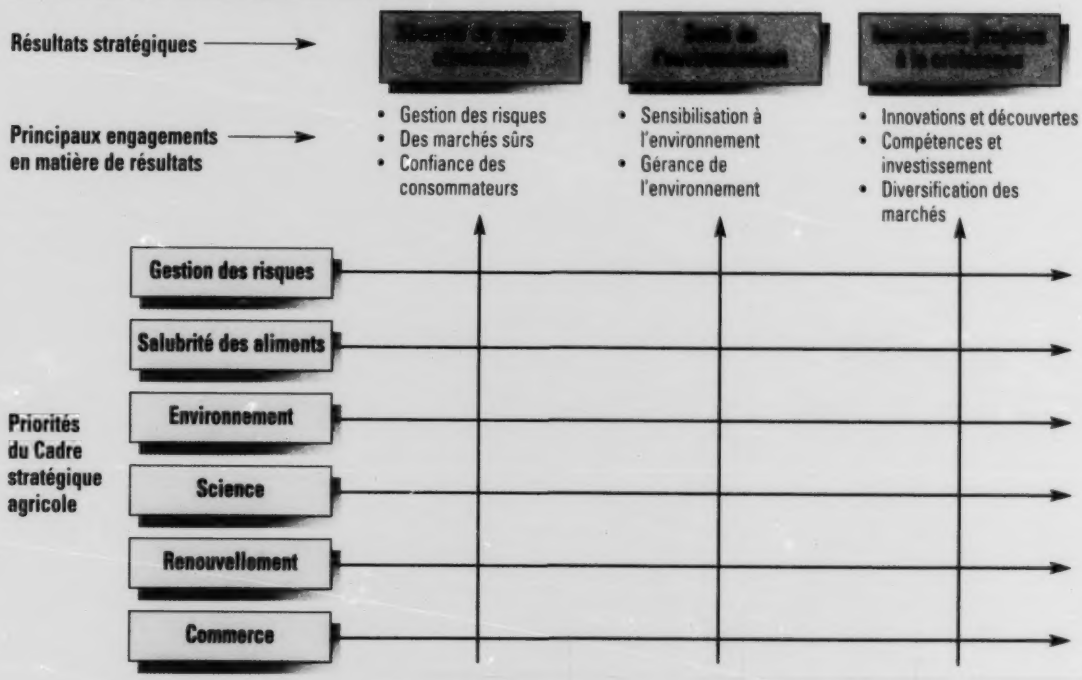

Sécurité du système alimentaire

Justification stratégique

Dans le discours du Trône du 30 janvier 2001, le gouvernement s'engageait à « … *appuyer le secteur agricole pour qu'il aille au-delà de la simple gestion de crises. Cela entraînera une plus grande diversification et une croissance fondée sur la valeur ajoutée, une multiplication des investissements et des emplois, une meilleure utilisation des sols ainsi que des normes élevées en matière de protection de l'environnement et de sécurité alimentaire.* »

Il est essentiel pour la sécurité à long terme du système alimentaire d'aller au-delà de la gestion de crises. Cela nécessite une gestion efficace des risques liés à la production agricole. Le revenu des producteurs canadiens a toujours été menacé par divers risques, dont certains sont d'origine naturelle (par exemple la sécheresse, la grêle et les insectes) et d'autres de nature commerciale (par exemple les variations de prix). À ces risques traditionnels viennent s'ajouter la **salubrité des aliments** et l'**environnement**, qui témoignent de l'intérêt de plus en plus grand que les consommateurs portent à la salubrité de leurs aliments et de l'incidence de l'agriculture sur l'environnement.

L'élaboration des programmes en vigueur de protection du revenu s'est étalée sur de nombreuses années et visait à remédier à divers facteurs qui agissaient sur le revenu agricole. L'examen des programmes en vigueur a révélé un manque de cohérence et d'uniformité entre eux. Bien que ces programmes dotent les producteurs de la stabilité de revenu dont ils ont besoin en fonction des pressions à court terme, ils ne visent pas à aider les producteurs intéressés à trouver des façons d'atténuer les risques, d'innover ou d'améliorer la rentabilité de leurs exploitations agricoles. Ils ne permettent également pas de faire face aux risques que posent pour le revenu agricole la **salubrité des aliments** ou l'**environnement**.

Les programmes du Ministère, s'ils veulent appuyer efficacement la sécurité du système alimentaire, doivent aider les producteurs canadiens à être plus prospectifs, axés sur les affaires afin d'intégrer la **gestion des risques** et l'adaptation, et soucieux de l'amélioration future du revenu potentiel d'origine agricole.

Les consommateurs sont de plus en plus avertis et exigeants dans leurs achats d'aliments et désirent avoir plus de choix. La clé de la sécurité à long terme du système alimentaire réside dans la préservation de la confiance des consommateurs. La **salubrité des aliments** a toujours revêtu beaucoup d'importance pour les consommateurs, mais les récents événements hautement médiatisés qui se sont produits dans le monde ont mieux sensibilisé les gens à la **salubrité des aliments** et ont accru leurs attentes à cet égard. La sécurité de notre système alimentaire subit aussi le contrecoup des foyers de maladies ou d'agents pathogènes qui frappent le circuit de la production et de la transformation des aliments. La plus grande circulation des biens et des gens fait qu'il est beaucoup plus difficile de les juguler. Autre fait qui complique la situation : à mesure qu'un produit progresse dans le circuit de la production et de la transformation et en aval, son origine devient de plus en plus difficile à déterminer.

Pour préserver leurs marchés, les fournisseurs de produits alimentaires et agricoles doivent établir et appliquer des systèmes intégrés qui prouveront aux consommateurs du moment et à venir qu'ils peuvent livrer des produits sains et de première qualité préparés dans le respect de l'environnement. Jusqu'à récemment, les efforts du secteur ont surtout consisté à rehausser la **salubrité des aliments** en aval de l'exploitation agricole (c'est-à-dire au niveau de la transformation et plus loin).

Les producteurs prennent maintenant les mesures nécessaires pour mettre sur pied des systèmes de salubrité des aliments à la ferme qui seront intégrés à un continuum unique de salubrité des aliments « du producteur au consommateur ». Nous disposerons ainsi d'un mécanisme efficace de suivi et de retraçage de nos produits agricoles et alimentaires, et il sera possible de retirer des produits particuliers du marché avec rapidité et efficacité. Pour donner des résultats, les systèmes de suivi et de retraçage doivent être appliqués de façon uniforme à l'échelle nationale et préserver l'identité des produits à mesure qu'ils cheminent dans le circuit de production et de transformation des aliments.

Le Cadre stratégique agricole propose aux gouvernements et à tous les membres du secteur l'assise stratégique qui leur permettra de se concerter pour établir un système de suivi et de retraçage des produits alimentaires. Ce système aidera le secteur agricole et agroalimentaire à gérer les risques liés à la **salubrité des aliments**, à garantir l'innocuité des produits, à conquérir de nouveaux débouchés et à préserver sa part actuelle des marchés. Présentement, ces systèmes se trouvent à différentes étapes de développement dans l'ensemble des installations et du pays.

Une bonne application des **sciences** pourrait également susciter de nouvelles possibilités économiques pour le secteur agricole et agroalimentaire en fournissant des produits et des procédés de pointe par lesquels le secteur pourra vraiment se diversifier et trouver de nouveaux débouchés pour des produits comme les nutraceutiques, les sources de substances médicinales et les combustibles renouvelables. Les **sciences** continueront de jouer un rôle essentiel dans la sécurité du système alimentaire du Canada en améliorant la productivité du secteur et l'innocuité de ses produits. D'autre part, les progrès en **sciences** permettront de renforcer la gérance de l'**environnement**.

Enfin, pour que le secteur agricole et agroalimentaire canadien réalise pleinement son potentiel de revenu, il lui faudra avant tout chercher à assurer son accès aux marchés internationaux. À cet égard, les négociations **commerciales** et l'aplanissement des obstacles techniques au **commerce** continueront de jouer un rôle vital dans la sécurité du revenu des producteurs. Les politiques et la réglementation en matière de **commerce** extérieur sont de plus en plus tributaires des **sciences** et de la technologie. Par conséquent, le Ministère et le secteur doivent pouvoir recourir rapidement aux bons outils et connaissances scientifiques pour se garantir un accès aux marchés.

Contexte de fonctionnement

En 2002-2003, le Ministère entend consacrer 1 304,9 millions de dollars à l'obtention de son résultat stratégique **Sécurité du système alimentaire**. Le tableau suivant résume les dépenses et les besoins en ressources humaines prévus pour les exercices 2002-2003 à 2004-2005. Les estimations financières détaillées se trouvent plus loin dans le rapport, au chapitre intitulé « Dépenses prévues du Ministère ».

Dépenses et Équivalents temps plein prévus : Sécurité du système alimentaire

Dépenses estimatives 2001-2002		**Dépenses prévues 2002-2003**		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005	
Millions $	ETP	**Millions $**	**ETP**	Millions $	ETP	Millions $	ETP
1 980,5*	1 248	**1 304,9**	**1 261**	750,6	1 261	723,2	851

* Correspond aux prévisions les plus justes d'ici la fin de l'exercice financier et tient compte de rajustements totalisant 643,4 millions de dollars, y compris du Budget supplémentaire des dépenses.

Une bonne application des **sciences** pourrait également susciter de nouvelles possibilités économiques pour le secteur agricole et agroalimentaire en fournissant des produits et des procédés de pointe par lesquels le secteur pourra vraiment se diversifier et trouver de nouveaux débouchés pour des produits comme les nutraceutiques, les sources de substances médicinales et les combustibles renouvelables. Les **sciences** continueront de jouer un rôle essentiel dans la sécurité du système alimentaire du Canada en améliorant la productivité du secteur et l'innocuité de ses produits. D'autre part, les progrès en **sciences** permettront de renforcer la gérance de l'**environnement**.

Enfin, pour que le secteur agricole et agroalimentaire canadien réalise pleinement son potentiel de revenu, il lui faudra avant tout chercher à assurer son accès aux marchés internationaux. À cet égard, les négociations **commerciales** et l'aplanissement des obstacles techniques au **commerce** continueront de jouer un rôle vital dans la sécurité du revenu des producteurs. Les politiques et la réglementation en matière de **commerce** extérieur sont de plus en plus tributaires des **sciences** et de la technologie. Par conséquent, le Ministère et le secteur doivent pouvoir recourir rapidement aux bons outils et connaissances scientifiques pour se garantir un accès aux marchés.

Contexte de fonctionnement

En 2002-2003, le Ministère entend consacrer 1 304,9 millions de dollars à l'obtention de son résultat stratégique **Sécurité du système alimentaire**. Le tableau suivant résume les dépenses et les besoins en ressources humaines prévus pour les exercices 2002-2003 à 2004-2005. Les estimations financières détaillées se trouvent plus loin dans le rapport, au chapitre intitulé « Dépenses prévues du Ministère ».

Dépenses et Équivalents temps plein prévus : Sécurité du système alimentaire

Dépenses estimatives 2001-2002		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005		Dépenses prévues 2004-2005	
Millions $	ETP	Millions $	ETP	Millions $	ETP	Millions $	ETP
1 980,5*	1 248	1 304,9	1 261	750,6	1 261	723,2	851

* Correspond aux prévisions les plus justes d'ici la fin de l'exercice financier et tient compte de rajustements totalisant 643,4 millions de dollars, y compris du Budget supplémentaire des dépenses.

La diminution des niveaux de financement tient aux facteurs suivants : affectation de fonds supplémentaires au cours de l'exercice 2001-2002 pour répondre à des besoins urgents de soutien du revenu des producteurs; expiration du programme laitier et fin des paiements au titre du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole au cours du même exercice; et expiration de l'actuel cadre fédéral-provincial-territorial de financement de la gestion des risques, le 31 mars 2003.

Au cours d'une réunion tenue à Whitehorse en juin 2001, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'agriculture ont conclu une entente de principe sur un cadre stratégique agricole englobant **la gestion des risques, la salubrité des aliments, l'environnement, les sciences et le renouvellement**.

Dans le discours du budget de décembre 2001, le gouvernement fédéral a réitéré son engagement envers ce processus de renouvellement et ...« *confirme qu'il fournira sa juste part du financement prévisible à long terme qui est requis pour appuyer l'instauration d'une nouvelle approche en matière d'agriculture.* »

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux procèdent actuellement à l'élaboration des détails du cadre stratégique agricole en vue de confirmer son financement au-delà du 31 mars 2003.

Intervention stratégique

Pour que le système alimentaire canadien soit sûr et devienne le chef de file mondial en production respectueuse de l'environnement et en distribution d'aliments sains de première qualité, il faudra miser sur une **gestion des risques** efficace, avoir accès à des marchés sûrs et préserver la confiance des consommateurs dans nos produits.

L'accent que met Agriculture et Agroalimentaire Canada sur la priorité **gestion des risques** concourra à la sécurité du système alimentaire en aidant les producteurs à remanier leurs entreprises agricoles et à les adapter aux défis du 21e siècle.

Le Ministère collaborera avec les producteurs, les provinces et les territoires à entamer une nouvelle ère en **gestion des risques**. Les mécanismes de sécurité du revenu visaient à maintenir le revenu agricole grâce à des moyens de soutien passifs axés sur les rendements historiques; la **gestion des risques** consiste plutôt à améliorer le revenu agricole en stimulant la croissance

Le Ministère aidera les producteurs à mieux se prévaloir de ses programmes, de ses services et de son information en matière de financement agricole. Un nouveau modèle permettra de simplifier la prestation des services, de réduire les coûts et d'assurer aux clients de bénéficier de services nouveaux et améliorés. Ce projet modifiera en profondeur l'exécution et l'administration de programmes agricoles au budget de plusieurs milliards de dollars et aura une incidence sur des milliers de producteurs, sur les institutions financières et sur les administrations provinciales et territoriales.

de l'entreprise, en l'incitant à s'adapter et à se développer en prenant des mesures proactives pour contrer les fléchissements à venir des revenus. L'approche à la **gestion des risques** au 21e siècle doit comporter les caractéristiques suivantes :

- encourager les producteurs à être proactifs et à assumer davantage de responsabilités dans la gestion des risques auxquels sont exposées leurs entreprises agricoles;
- récompenser et favoriser l'adaptation et l'innovation qui renforceront l'exploitation agricole;
- tenir compte de l'ensemble de l'exploitation et non seulement de certains de ses aspects, car ce sont toutes les activités de la ferme qui influent sur le degré global de risque;
- assurer une protection globale grâce à des outils qui permettront de faire face aux risques;
- faciliter la planification à long terme de la part des producteurs et des administrations publiques en dispensant des programmes prévisibles et stables;
- être de portée nationale afin de pouvoir à la fois réduire la menace de représailles commerciales et d'assurer l'adoption d'une approche plus raisonnable et équitable.

Cette nouvelle approche encouragera les producteurs à être prospectifs et à investir avec confiance pour tirer parti des avantages de la croissance à venir. Elle sera globale, tiendra compte de l'ensemble de l'exploitation agricole et sera intégrée au **renouvellement**, à l'**environnement**, à la **salubrité des aliments** et à la **science**.

Le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) sera utile, car le Cadre stratégique agricole reposera sur lui. Grâce à son cadre de gouvernance et de gestion du rendement unique, le FCADR incite le secteur agricole et agroalimentaire à définir les enjeux, à mettre au point et à essayer des pratiques optimales, et à mieux sensibiliser le secteur aux façons de s'adapter à l'évolution du marché mondial.

Pour que la prestation des programmes de financement agricole soit efficiente et efficace, nous collaborerons avec les administrations provinciales et territoriales à nous faire une image claire des caractéristiques des programmes, des processus administratifs et de la structure de gouvernance qui permettront de réaliser ces objectifs. Par ailleurs, le Ministère concevra et mettra en place l'infrastructure nécessaire à l'amélioration de la prestation des programmes de gestion des risques.

Pour apaiser les préoccupations des consommateurs concernant la **salubrité des aliments**, Agriculture et Agroalimentaire Canada collaborera avec les producteurs, les provinces, les territoires et les autres ministères fédéraux à concevoir et à appliquer des systèmes qui viseront à rehausser la **salubrité des aliments** dans toutes les composantes du circuit alimentaire. Le Ministère créera, en matière de politiques et de programmes, un climat qui incitera tous les intervenants à se concerter pour :

- améliorer la **salubrité des aliments** à la ferme grâce à l'adoption de plans dans ce domaine qui se fonderont sur les protocoles de HACCP (Analyse des risques et maîtrise des points critiques);
- relier entre eux tous les systèmes existants de **salubrité des aliments** afin d'assurer le suivi et le retraçage des produits alimentaires entre le « producteur et le consommateur »;
- élaborer des programmes d'assurance de la qualité.

Parmi les avantages de ces systèmes, il y a bien plus que la simple surveillance des maladies dans les cheptels animaux ou l'identification des lots contaminés de produits alimentaires. Le système de suivi et de retraçage concourra à la mise sur pied de systèmes de séparation des produits qui viseront à préserver l'intégrité des produits agricoles canadiens à toutes les étapes de leur distribution; ces systèmes permettront aux producteurs et aux transformateurs de desservir des créneaux particuliers.

Pour aider les producteurs à gérer les risques que fait peser l'agriculture sur l'environnement, le Ministère continuera de collaborer avec le secteur, les provinces et les territoires à élaborer et à mettre en œuvre des plans globaux de protection de l'**environnement** en agriculture. Ces plans auront pour objectif d'aider les producteurs à atténuer l'incidence de l'agriculture sur la santé de l'eau, des sols, de l'air et de la biodiversité au Canada.

La capacité **scientifique** d'Agriculture et Agroalimentaire Canada jouera un rôle clé dans l'atteinte de nos objectifs. Le Ministère continuera d'acquérir des connaissances et de mettre au point des technologies qui sont au cœur du développement du secteur.

Pour que les risques soient bien gérés, il faudra aussi que le secteur **se renouvelle**. Le Ministère veillera à ce que le secteur dispose des outils dont il a besoin pour constamment se renouveler. Il épaulera les producteurs canadiens dans leur quête d'entreprises concurrentielles et rentables ou dans leur recherche de solutions de rechange, grâce à des programmes comme le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR). Il collaborera avec ses partenaires à donner accès aux programmes et aux services qui amélioreront les compétences techniques et opérationnelles des producteurs et leur permettront de bénéficier de plus de possibilités dans leurs activités tant agricoles qu'extra-agricoles.

Les sciences jouent un rôle technique vital dans la poursuite de nos objectifs commerciaux. Les imposantes collections de cultures et d'herbes du Ministère ont donné aux chercheurs le matériel dont ils avaient besoin pour mettre au point rapidement un processus efficace d'échantillonnage du sol. Grâce à lui, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a pu démontrer qu'elle avait réussi à combattre et à éradiquer la gale verruqueuse de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard.

Une grande partie de la croissance économique repose sur les exportations, et c'est notamment le cas pour les produits agricoles et agroalimentaires. Le Ministère joue un rôle de chef de file pour le développement et la protection du Canada en matière de **commerce extérieur** des produits agricoles, sur le plan de l'accès aux marchés, dans plusieurs forums. Pour assurer des débouchés sûrs aux produits agricoles et alimentaires du secteur chez nous et à l'étranger, il collaborera avec les autres ministères et ses partenaires provinciaux, territoriaux et sectoriels à solliciter sans cesse un resserrement des règles régissant le **commerce**, et le traitement de tous les intervenants sur un pied d'égalité. Le Ministère continuera également de chercher à rallier les pays étrangers aux objectifs canadiens en matière de politique **commerciale** et de défendre les intérêts de notre pays.

Notre capacité **scientifique** sera mise à profit dans la poursuite des objectifs de notre politique **commerciale**. Le Ministère fournira les ressources scientifiques, les outils et l'expertise nécessaires à l'établissement d'une approche stratégique qui permettra de respecter des exigences techniques à fondement **scientifique** encore plus sévères sur les marchés autant intérieurs qu'extérieurs. Pour ce faire, il lui faudra continuer de collaborer à la formulation de positions scientifiques fructueuses sur les barrières techniques au **commerce** dans les ententes internationales comme le Protocole sur la biosécurité, l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et le Codex alimentarius.

En novembre 2001, les pays membres de l'OMC ont accepté d'entamer une nouvelle série de négociations commerciales mondiales qui devraient prendre fin le 1er janvier 2005. Le plan d'action pour la prochaine série de pourparlers sera avantageux pour les Canadiens et notre économie.

Agriculture et Agroalimentaire Canada cultivera les alliances stratégiques avec les pays industrialisés et en développement qui pensent comme lui et cherchera à faire appuyer à l'échelle internationale la position de négociation du Canada aux pourparlers de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En outre, le Ministère élaborera et mettra en œuvre une stratégie prévoyant l'élargissement des consultations sur les questions d'ordre **commercial**, notamment aux organismes de la base. Il tentera aussi de conclure des ententes commerciales régionales et bilatérales en vue d'accélérer l'élargissement de l'accès aux marchés, d'accroître les gains commerciaux éventuels et de maintenir l'élan imprimé par la libéralisation des échanges commerciaux. Parmi ses initiatives, citons la Zone de libre-échange des Amériques, les négociations sur un accord de libre-échange entre le Canada et quatre pays de l'Amérique centrale (El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua), et des ententes commerciales avec le Costa Rica, Singapour, le Marché commun des Caraïbes et l'Association européenne de libre-échange.

Agriculture et Agroalimentaire Canada cherchera à définir une approche plus globale à l'aide aux pays en développement en rattachant les activités d'aide technique du Canada à ses politiques commerciales et à ses stratégies de développement des marchés. Il mettra l'accent sur l'aide qui permettra aux pays en développement de tirer profit des échanges commerciaux. Il s'assurera que tous les gouvernements étrangers sont au courant des activités d'aide technique du Canada; il élaborera, à l'intention de pays en développement clés, des stratégies qui intégreront toutes les activités d'aide technique, de développement des marchés et de politique commerciale; il rehaussera, en étroite collaboration avec les divers ordres de gouvernement et le secteur, le rôle de leadership que joue le Canada en agriculture et mettra les autres pays au défi de faire davantage pour les nations en développement.

Le Cadre stratégique agricole permettra au secteur agricole et agroalimentaire de répondre aux attentes des consommateurs et même de les dépasser et sera au cœur de la croissance et de la compétitivité du secteur au 21e siècle.

Avantages pour les Canadiens

Si nous gérons mieux les risques, le secteur ultimement se renforcera, le revenu agricole s'améliorera et les producteurs seront plus en mesure de rivaliser et de réussir sur des marchés mondiaux exigeants. De concert avec nos partenaires, nous nous attacherons à élaborer une architecture globale et intégrée qui nous permettra de mieux gérer les risques liés à l'économie, aux marchés, à l'**environnement** et à la **salubrité des aliments**. Les paramètres qui nous permettront de mesurer notre degré de réussite seront l'évolution de la stabilité des revenus agricoles, le pourcentage de producteurs admissibles qui prennent part aux programmes, la proportion de la production agricole canadienne qui est couverte et la diversification des activités en fonction des marchés. Par notre action face à nos priorités, nous pourrons également :

- améliorer l'accès des producteurs aux programmes et aux services ministériels de financement agricole et à l'information connexe en menant à bien l'initiative de prestation de services en direct du Ministère. Il sera ainsi possible de rationaliser la prestation des programmes et services, d'en réduire les coûts et d'améliorer les services dispensés aux clients. Il en découlera aussi une bonification des services offerts aux producteurs, à de nombreuses institutions financières et à toutes les administrations provinciales et territoriales;
- cerner les facteurs qui restreignent l'accès des producteurs à du capital et y remédier, et aider le secteur à prendre de l'essor, à se diversifier ou à s'adapter en vue de favoriser sa sécurité à long terme;

- appuyer les producteurs canadiens dans leur quête d'entreprises concurrentielles et rentables. Cela sera propice, à long terme, à la croissance économique durable du secteur et à la viabilité financière des producteurs;
- parfaire les compétences opérationnelles et techniques des producteurs afin de leur faire mieux profiter des possibilités autant agricoles qu'extra-agricoles. Grâce à ces compétences, les producteurs seront davantage aptes à prendre des décisions éclairées en gestion financière, à élaborer des plans d'entreprise qui attireront les capitaux et leur assureront de répondre à leurs besoins d'investissement, à conquérir de nouveaux créneaux et à tirer parti de possibilités à valeur ajoutée sur le marché.

En élargissant l'accès aux marchés étrangers, nous nous assurerons de disposer de débouchés sûrs pour nos produits agroalimentaires et de rehausser la compétitivité du secteur. En 1998, le Conseil canadien de la commercialisation agroalimentaire a fixé des objectifs mesurables qui visaient à accroître à 4 p. 100 la part du Canada dans les exportations agricoles et agroalimentaires mondiales et à faire passer les produits agricoles transformés à 60 p. 100 de la part du Canada sur le marché mondial, et ce, d'ici à 2005. L'élargissement de l'accès des produits canadiens aux marchés internationaux permettra également d'offrir aux Canadiens une plus grande variété de produits grâce aux importations de produits alimentaires sains de première qualité. Un autre indice de notre réussite sera le degré accru d'acceptation des positions de négociation commerciale du Canada.

En agissant de façon à accroître la confiance des consommateurs, on renforcera le leadership et la crédibilité du Canada dans le domaine de la **salubrité des aliments**, ce qui aura une incidence favorable sur la viabilité du secteur agricole et agroalimentaire canadien. Afin d'accroître la confiance des consommateurs dans les aliments et les produits agricoles canadiens, les gouvernements collaboreront afin d'instaurer un climat stratégique qui appuiera les producteurs et les transformateurs lors de l'adoption de méthodes de salubrité améliorées, telles que le Système de l'analyse des risques et maîtrise des points critiques (HACCP), partout dans la chaîne de valeur. En rendant compte de nos progrès aux Canadiens et aux Canadiennes, le Ministère sera à même de mesurer l'accroissement de la confiance des consommateurs dans nos produits, et pourra donner une bonne indication des préoccupations des consommateurs et de la confiance que le secteur leur inspire.

Santé de l'environnement

Justification stratégique

Soucieux de préserver la qualité et la disponibilité des ressources **environnementales** du Canada pour les générations d'aujourd'hui et de demain, Agriculture et Agroalimentaire Canada cherchera à remédier aux problèmes environnementaux en collaborant avec tous ses partenaires des secteurs privé et public.

L'agriculture a subi de profondes transformations au cours des dernières années. Les producteurs s'adaptent à l'évolution de la demande du marché, adoptent de nouvelles technologies de production, agrandissent leurs exploitations et intensifient leurs pratiques.

En même temps, la population est de plus en plus sensible aux problèmes environnementaux et s'en soucie davantage. Les Canadiens et Canadiennes s'attendent à ce que tous les secteurs d'activité économique, dont l'agriculture, fassent leur part pour protéger l'**environnement**.

De récentes études révèlent que les principaux indicateurs **environnementaux** à caractère agricole ont enregistré une hausse; c'est le cas, par exemple, des surcharges de nutriments et des émissions de gaz à effet de serre. Les Canadiens s'inquiètent également de l'incidence de l'agriculture sur la qualité de l'eau et la biodiversité au Canada.

Les producteurs canadiens reconnaissent qu'ils ont une responsabilité à assumer dans la gestion de l'**environnement**; un grand nombre d'entre eux adoptent d'ailleurs des mesures proactives. Toutefois, ce n'est qu'en coordonnant les interventions dans toutes les exploitations agricoles que l'on pourra améliorer considérablement la qualité de l'environnement. Les producteurs doivent commencer à :

- acquérir les outils qui leur permettront de comprendre les répercussions de leurs décisions de production sur la viabilité à long terme de leurs exploitations;

Les producteurs canadiens savent depuis toujours que la viabilité et la prospérité à long terme de l'agriculture dépendent de sa capacité à coexister de façon durable avec le milieu naturel.

Le secteur agricole et agroalimentaire fait face à un risque d'érosion de ressources biologiques qui sont importantes pour l'agriculture. La baisse de la qualité des sols et l'atténuation de la diversité génétique des productions animales et végétales pourraient le rendre plus vulnérable aux effets de l'évolution de la situation phytosanitaire, du climat et des marchés.

- adopter les nouvelles technologies et pratiques de production qui les aideront à atténuer l'incidence de leurs activités sur l'environnement;
- mettre en œuvre des plans **environnementaux** dans l'ensemble des exploitations canadiennes, plans qui concourront à la poursuite d'objectifs écologiques mesurables et valables relativement à la préservation de la qualité de l'eau et de l'air, à l'assainissement des sols et à la biodiversité.

En formulant une approche pancanadienne cohérente à la protection de l'**environnement** en agriculture, on prouvera aux acheteurs étrangers que les produits agricoles et alimentaires canadiens sont préparés avec un sens aigu de respect du milieu. On pourra ainsi aider le secteur à conquérir de nouveaux marchés et à élargir sa part des débouchés qu'il détient actuellement en améliorant l'attrait exercé par les produits canadiens.

Contexte de fonctionnement

En 2002-2003, le Ministère compte dépenser 172,4 millions de dollars pour réaliser son résultat stratégique **Santé de l'environnement**. Le tableau suivant résume les dépenses et les besoins en ressources humaines prévus pour les exercices 2002-2003 à 2004-2005. Les estimations financières détaillées se trouvent plus loin dans le présent rapport, au chapitre intitulé « Dépenses prévues du Ministère ».

Dépenses et équivalents temps plein prévus : Santé de l'environnement

Dépenses estimatives 2001-2002		**Dépenses prévues 2002-2003**		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005	
Millions $	ETP	**Millions $**	**ETP**	Millions $	ETP	Millions $	ETP
178,3*	1 426	**172, 4**	**1 441**	160,7	1 439	161,0	1 439

* Correspond aux prévisions les plus justes d'ici la fin de l'exercice financier et tient compte de rajustements totalisant 34,9 millions de dollars, y compris du Budget supplémentaire des dépenses.

La diminution des niveaux de financement au fil des années est attribuable aux facteurs suivants : financement supplémentaire au cours de l'exercice 2001-2002; réaménagement des ressources en fonction des secteurs d'activité et des exercices financiers; réductions dues à l'expiration de programmes.

Le secteur agricole et agroalimentaire fait face à un risque d'érosion de ressources biologiques qui sont importantes pour l'agriculture. La baisse de la qualité des sols et l'atténuation de la diversité génétique des productions animales et végétales pourraient le rendre plus vulnérable aux effets de l'évolution de la situation phytosanitaire, du climat et des marchés.

- adopter les nouvelles technologies et pratiques de production qui les aideront à atténuer l'incidence de leurs activités sur l'environnement;
- mettre en œuvre des plans **environnementaux** dans l'ensemble des exploitations canadiennes, plans qui concourront à la poursuite d'objectifs écologiques mesurables et valables relativement à la préservation de la qualité de l'eau et de l'air, à l'assainissement des sols et à la biodiversité.

En formulant une approche pancanadienne cohérente à la protection de l'**environnement** en agriculture, on prouvera aux acheteurs étrangers que les produits agricoles et alimentaires canadiens sont préparés avec un sens aigu de respect du milieu. On pourra ainsi aider le secteur à conquérir de nouveaux marchés et à élargir sa part des débouchés qu'il détient actuellement en améliorant l'attrait exercé par les produits canadiens.

Contexte de fonctionnement

En 2002-2003, le Ministère compte dépenser 172,4 millions de dollars pour réaliser son résultat stratégique **Santé de l'environnement**. Le tableau suivant résume les dépenses et les besoins en ressources humaines prévus pour les exercices 2002-2003 à 2004-2005. Les estimations financières détaillées se trouvent plus loin dans le présent rapport, au chapitre intitulé « Dépenses prévues du Ministère ».

Dépenses et équivalents temps plein prévus : Santé de l'environnement

Dépenses estimatives 2001-2002		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005	
Millions $	ETP	Millions $	ETP	Millions $	ETP	Millions $	ETP
178,3*	1 426	172,4	1 441	160,7	1 439	161,0	1 439

* Correspond aux prévisions les plus justes d'ici la fin de l'exercice financier et tient compte de rajustements totalisant 34,9 millions de dollars, y compris du Budget supplémentaire des dépenses.

La diminution des niveaux de financement au fil des années est attribuable aux facteurs suivants : financement supplémentaire au cours de l'exercice 2001-2002; réaménagement des ressources en fonction des secteurs d'activité et des exercices financiers; réductions dues à l'expiration de programmes.

Intervention stratégique

Au cours de la décennie venant de s'écouler, le secteur agricole et agroalimentaire a fait d'énormes progrès dans sa façon de faire face aux problèmes **environnementaux**. Toutefois, il reste d'importants défis à relever. Agriculture et Agroalimentaire Canada continuera de collaborer avec le secteur, les provinces et les territoires à remédier à ces problèmes.

Pour apaiser les craintes grandissantes que les Canadiens entretiennent au sujet de l'incidence de l'agriculture sur les sols, l'eau, l'air et la biodiversité du Canada, le Ministère se liguera avec le secteur, les provinces et les territoires pour faire du Canada le chef de file mondial en production agricole écologique. Ensemble, nous tenterons d'assainir l'**environnement** grâce à l'élaboration d'un plan d'action intégré qui visera à améliorer de façon mesurable et valable la qualité des sols, de l'eau et de l'air et à réduire l'incidence du secteur sur la biodiversité.

Le Ministère interviendra notamment dans les domaines suivants :

- recherche et développement de nouveaux produits et procédés;
- mesure et contrôle de l'incidence de l'agriculture sur l'environnement;
- mise au point, à l'intention des producteurs, d'outils qui leur permettront de s'attaquer aux problèmes **environnementaux**;
- amélioration de l'échange d'information en environnement.

En matière de recherche et de développement (R et D), Agriculture et Agroalimentaire Canada mettra à profit sa capacité **scientifique** pour acquérir de nouvelles connaissances et mettre au point de nouvelles technologies qui contribueront à réduire au maximum l'incidence de la production agricole sur nos ressources naturelles et, partant, à protéger l'environnement. Le Ministère effectuera les travaux de R et D sur les pratiques agricoles qui aident le Canada à respecter son engagement international en matière d'**environnement**, qui est de réduire, d'ici à 2008, ses émissions globales de gaz à effet de serre de 6 p. 100 par rapport aux niveaux de 1990.

On étudiera certains pâturages canadiens en vue de faire progresser les connaissances sur les effets que peut avoir la gestion des surfaces herbagères sur l'équilibre des gaz à effet de serre. Ces travaux orienteront l'approche qu'adoptera le Canada en gestion des pâturages ainsi que le rôle qu'il jouera pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sous le régime de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

La lutte antiparasitaire intégrée (LAI) est une stratégie de lutte contre les ravageurs qui fait appel à une combinaison de divers moyens : la rotation des cultures, les façons culturales et des méthodes de lutte chimique et biologique. Avec la LAI, les producteurs sont moins tributaires des pesticides chimiques de synthèse, car ils peuvent intégrer des techniques non chimiques à leur système de gestion des pesticides; c'est là le principal avantage de la LAI pour l'environnement. L'objectif de la LAI est de s'assurer que la densité des populations de ravageurs est suffisamment faible pour les empêcher de causer des torts économiques, tout en protégeant les prédateurs et les parasites naturels et les autres organismes bénéfiques.

Par ses recherches, le Ministère mettra au point des pratiques de gestion optimales et des technologies qui viseront à atténuer l'incidence des activités de transformation agricole et alimentaire sur la qualité de l'eau et les quantités de cette ressource, et permettront de trouver de nouvelles méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs agricoles.

Par sa capacité **scientifique**, le Ministère cherchera aussi à mieux comprendre les interactions entre l'agriculture et l'environnement.

Pour mesurer et contrôler les progrès accomplis et lui permettre de mieux cibler les politiques et les programmes, le Ministère renforcera et actualisera les indicateurs agroenvironnementaux qui servent à évaluer l'incidence de l'agriculture sur l'**environnement**. Il élaborera le Programme national d'analyse et de rapport concernant la santé agroenvironnementale (PNARSA) et cherchera à améliorer et à mettre à jour les indicateurs agroenvironnementaux et à renforcer sa capacité d'analyse **environnementale**.

Agriculture et Agroalimentaire Canada collaborera avec le secteur, les provinces et les territoires à doter les producteurs des outils et de l'information dont ils ont besoin. Ensemble, nous chercherons à perfectionner les compétences techniques en protection et gestion de l'**environnement** et à assurer un accès en direct à l'information géographique détaillée et aux modèles d'interprétation nécessaires à la planification de la croissance de l'agriculture; pour ce faire, le Ministère participera à la mise sur pied du Service national d'information sur les terres et l'eau (SNITE). Dans cette veine, il faudra aussi uniformiser les systèmes d'information géographique nationaux et régionaux qui assurent la diffusion au public d'information sur les ressources en terres et en eau, sur l'air, sur la biodiversité, sur le climat, sur l'irrigation et sur les gaz à effet de serre.

Le Ministère continuera de protéger la biodiversité et de favoriser l'utilisation des ressources biologiques dans le respect de l'environnement. Il collaborera avec le secteur, les administrations provinciales et territoriales et les autres ministères fédéraux à élaborer une stratégie intégrée de la biodiversité qui mettra l'accent sur la conservation et l'amélioration des ressources biologiques dont l'agriculture est tributaire. Notre point de mire sera :

- d'élargir notre connaissance et notre compréhension de la biodiversité et d'améliorer l'accès à un tel savoir;
- de sensibiliser à l'importance des efforts sectoriels de gestion qui visent à réduire l'incidence de l'agriculture sur la biodiversité naturelle, notamment sur les sols, la faune, les habitats et les espèces en danger.

En plus des initiatives de **gestion des risques** telles que les plans de **salubrité des aliments** et d'action **environnementale** appliqués à la ferme qui sont décrits au chapitre sur la Sécurité du système alimentaire, le Ministère examinera les rapports qu'il y a entre les eaux superficielles et souterraines sur le plan de la qualité et les liens qui existent entre la **salubrité des aliments** et la production agricole.

Le Ministère cherchera également à incorporer la performance **environnementale** dans les initiatives de développement des marchés. Agriculture et Agroalimentaire Canada continuera de définir les possibilités commerciales des produits et technologies écologiques. Pour conquérir de nouveaux débouchés et élargir la part des marchés déjà détenus, nous chercherons activement à prouver aux acheteurs étrangers que les produits agricoles et alimentaires canadiens sont préparés dans le plus grand respect de l'**environnement**.

Des banques de gènes végétaux de pointe ont été aménagées à Saskatoon et à Harrow. Elles renferment les collections biosystématiques de calibre mondial qui préserveront la biodiversité du Canada.

Avantages pour les Canadiens

En insistant davantage sur l'environnement dans la répartition des ressources, on s'assurera que le secteur tient compte des préoccupations des citoyens quant à l'incidence de l'agriculture sur l'environnement. Il pourra ainsi prendre des décisions éclairées sur l'adoption de pratiques optimales, qui concourront ultimement à faire du Canada le chef de file mondial en produits agricoles respectueux de l'**environnement**. Deux indices permettront de mesurer notre degré de réussite : la plus grande sensibilisation de la population aux interventions du secteur dans le domaine de l'environnement et le degré de satisfaction à cet égard; la compréhension qu'auront les producteurs agricoles des dossiers **environnementaux** et leur connaissance des pratiques optimales.

Pour faire face aux préoccupations concernant l'incidence de l'agriculture sur la qualité de l'eau, des sols et de l'air, on mène des recherches sur la gestion des fumiers dans le cadre du Programme de partage des frais pour l'investissement. Parmi nos partenaires, il y a Ressources naturelles Canada, Environnement Canada et l'Université du Manitoba.

Les investissements à venir en **sciences** qui viseront à remédier aux problèmes menaçant la santé de l'environnement ne serviront pas seulement à mieux sensibiliser la population aux effets de l'agriculture sur l'**environnement**; ils permettront aussi de dispenser de nouveaux produits et procédés qui accéléreront la transition vers une économie renouvelable et faciliteront la mise au point de pratiques et de procédés de production plus écologiques. Ces investissements aideront non seulement à atténuer l'incidence du secteur sur l'environnement, mais aussi à abaisser les coûts de production, à accroître le revenu agricole et à préserver la compétitivité du secteur.

En favorisant l'adoption de nouveaux produits, on diversifiera vraiment le secteur et accroîtra sa capacité de réagir face à l'évolution de l'attitude des consommateurs. En outre, en encourageant l'application de pratiques de production respectueuses de l'**environnement**, le Ministère misera sur des assises solides pour promouvoir nos produits sur les marchés internationaux et aider le Canada à établir des normes mondiales en matière d'**environnement**.

Innovations propices à la croissance

Justification stratégique

Les **sciences** ont toujours exercé une action profonde sur le secteur agricole et agroalimentaire. Il y a 50 ans, personne n'aurait pu imaginer les pratiques agricoles qui ont cours aujourd'hui. Le circuit de la production et de la transformation des produits agricoles, des agrofournisseurs aux consommateurs, est aussi en constante évolution.

Les progrès **scientifiques** des dernières années et les innovations qui en ont découlé ont accéléré le rythme du changement, qui n'a jamais été aussi rapide. Les avancées rapides dans des domaines comme la biologie et la chimie, qui se sont conjuguées à la puissance croissante des nouvelles technologies de l'information et des communications, ont révolutionné la bioéconomie. Cela représente une transformation en profondeur de l'architecture du système agricole et agroalimentaire de demain, et offrira de plus grandes possibilités d'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités rurales.

Le Ministère trouvera des applications nouvelles aux connaissances de plus en plus grandes que nous acquerrons sur les êtres vivants. La bioéconomie nous permettra davantage de créer plus de possibilités pour le secteur.

Les **sciences** joueront un rôle clé dans la création de nouvelles possibilités économiques pour le secteur agricole et agroalimentaire. Les plus récents progrès scientifiques recèlent d'ailleurs de nombreuses possibilités. On met au point de nouvelles applications pour les produits agricoles (par exemple, les nutraceutiques, les sources de substances médicinales et les combustibles renouvelables). Ces avancées entraîneront une augmentation des revenus par la diversification des entreprises agricoles, par le virage de la consommation, qui délaissera les ressources non renouvelables au profit des ressources renouvelables, par l'assainissement de l'**environnement** et par l'amélioration des systèmes de salubrité des aliments.

Pour devenir le chef de file mondial en agriculture et en agroalimentaire, le Canada doit intervenir rapidement; il doit favoriser la recherche et le développement et transmettre rapidement les innovations qui en découlent aux utilisateurs de bout de ligne. Il est donc important que, pour le « circuit d'innovation » canadien, l'on :

- favorise l'instauration d'un climat d'affaires qui sera propice à la recherche et au développement et encouragera les bailleurs de fonds publics et privés à financer la recherche agricole;
- favorise l'application précoce des fruits de la recherche;

Les producteurs de soja de l'Ontario ont pu toucher des prix forts qui ont dépassé d'une proportion atteignant 50 p. 100 les prix habituels, en étant les premiers à mettre en œuvre des systèmes de préservation de l'identité pour leurs produits. En outre, des sondages menés auprès des consommateurs révèlent qu'ils sont disposés à payer jusqu'à 10 p. 100 de plus pour des aliments dont on assure la salubrité et la qualité et qui sont produits dans le respect de l'environnement.

- élargisse la connaissance qu'a le secteur des technologies et des pratiques innovatrices.

Il y a un grand nombre d'intervenants dans le secteur qui assument des responsabilités en matière d'innovation. Il est essentiel de resserrer les liens entre eux et de coordonner leurs efforts. Il faudra également que les divers organismes composant le circuit de la recherche et de l'innovation soient davantage capables de mieux se concerter dans leurs activités.

Pour que le secteur **se renouvelle** et puisse relever les défis du 21e siècle, il faudra être capable de maîtriser les connaissances de plus en plus grandes que nous accumulons sur les principes scientifiques sous-jacents à l'agriculture et à l'alimentation. En outre, il faudra aussi perfectionner nos capacités techniques et de gestion. Pour maximiser les possibilités, il sera essentiel que les producteurs s'engagent à faire de l'apprentissage continu et sans cesse acquièrent de nouvelles compétences.

À l'heure actuelle, les programmes de formation et d'acquisition de compétences qui s'adressent au secteur agricole et agroalimentaire mettent en général l'accent sur les capacités traditionnelles en technique et en gestion de base de l'exploitation. À l'instar de la plupart des autres secteurs de l'économie, l'industrie agricole et agroalimentaire devra établir des mécanismes mixtes secteur-État qui permettront de formuler une vision nationale des capacités et des compétences nécessaires à la croissance par l'innovation.

Dans une économie davantage axée sur le savoir, les producteurs ont besoin d'information à jour sur leur situation opérationnelle et financière en vue de faire des choix judicieux et prendre des décisions éclairées sur leur avenir. Il faudra assurer une meilleure diffusion de l'information pour que les producteurs maximisent leur revenu grâce aux améliorations qu'ils apporteront à leur exploitation, aient accès à du capital, haussent leur revenu grâce à de nouvelles activités économiques qu'ils tiendront dans leur ferme, accroissent leur capacité de gagner un revenu extra-agricole ou prennent une orientation non agricole.

Il y a un autre ingrédient essentiel au **renouvellement** du secteur : savoir attirer de nouveaux investissements qui stimuleront l'innovation et le développement dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien et dans les collectivités rurales en améliorant le climat des affaires. Il est également essentiel d'accroître les investissements pour assurer la croissance du secteur agroalimentaire, surtout sur le marché clé de l'Amérique du Nord.

Si l'on veut tirer parti des possibilités qu'offrent les nouveaux mandats transfrontaliers de produits, les investissements et les technologies, il faut adopter une approche intégrée face au développement des marchés, à l'investissement, à l'aide technique, à la politique commerciale et au développement international et nouer des partenariats avec les provinces. Les décisions en matière d'investissement et de commerce reposent sur des avantages concurrentiels fondamentaux et le nouveau Cadre stratégique agricole d'AAC nous permettra de nous démarquer sur le plan de la salubrité et de la qualité des aliments et de la responsabilité environnementale, et de nous faire valoir comme les meilleurs au monde.

Sur le marché mondial d'aujourd'hui, les consommateurs sont plus avertis et raffinés que jamais et entretiennent des attentes plus élevées à l'égard de la qualité, de la salubrité, du service et de la variété. Pour faire face à cette nouvelle réalité planétaire, nous devons faire preuve de clairvoyance et du sens de l'adaptation et de l'innovation, et faire valoir le fait que le Canada est le chef de file mondial en aliments sains de première qualité.

Contexte de fonctionnement

En 2002-2003, le Ministère entend consacrer 389,5 millions de dollars à la poursuite de son résultat stratégique **Innovations propices à la croissance**. Le tableau suivant résume les dépenses et les besoins en ressources humaines prévus pour les exercices 2002-2003 à 2004-2005. On trouvera les estimations financières détaillées plus loin dans le présent rapport, au chapitre intitulé « Dépenses prévues du Ministère ».

Dépenses et Équivalents temps plein prévus : Innovations propices à la croissance

Dépenses estimatives 2001-2002		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005	
Millions $	ETP	Millions $	ETP	Millions $	ETP	Millions $	ETP
430,1*	2 901	389,5	2 620	368,7	2 619	371,4	2 618

* Correspond aux prévisions les plus justes d'ici la fin de l'exercice financier et tient compte de rajustements totalisant 42,4 millions de dollars, y compris du Budget supplémentaire des dépenses.

La diminution des niveaux de financement au fil des années est attribuable aux facteurs suivants : financement supplémentaire au cours de l'exercice 2001-2002; réaménagement des ressources en fonction des secteurs d'activité et des exercices financiers; réductions dues à l'expiration de programmes.

Si l'on veut tirer parti des possibilités qu'offrent les nouveaux mandats transfrontaliers de produits, les investissements et les technologies, il faut adopter une approche intégrée face au développement des marchés, à l'investissement, à l'aide technique, à la politique commerciale et au développement international et nouer des partenariats avec les provinces. Les décisions en matière d'investissement et de commerce reposent sur des avantages concurrentiels fondamentaux et le nouveau Cadre stratégique agricole d'AAC nous permettra de nous démarquer sur le plan de la salubrité et de la qualité des aliments et de la responsabilité environnementale, et de nous faire valoir comme les meilleurs au monde.

Sur le marché mondial d'aujourd'hui, les consommateurs sont plus avertis et raffinés que jamais et entretiennent des attentes plus élevées à l'égard de la qualité, de la salubrité, du service et de la variété. Pour faire face à cette nouvelle réalité planétaire, nous devons faire preuve de clairvoyance et du sens de l'adaptation et de l'innovation, et faire valoir le fait que le Canada est le chef de file mondial en aliments sains de première qualité.

Contexte de fonctionnement

En 2002-2003, le Ministère entend consacrer 389,5 millions de dollars à la poursuite de son résultat stratégique **Innovations propices à la croissance**. Le tableau suivant résume les dépenses et les besoins en ressources humaines prévus pour les exercices 2002-2003 à 2004-2005. On trouvera les estimations financières détaillées plus loin dans le présent rapport, au chapitre intitulé « Dépenses prévues du Ministère ».

Dépenses et Équivalents temps plein prévus : Innovations propices à la croissance

Dépenses estimatives 2001-2002		**Dépenses prévues 2002-2003**		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005	
Millions $	ETP	**Millions $**	**ETP**	Millions $	ETP	Millions $	ETP
430,1*	2 901	389,5	2 620	368,7	2 619	371,4	2 618

* Correspond aux prévisions les plus justes d'ici la fin de l'exercice financier et tient compte de rajustements totalisant 42,4 millions de dollars, y compris du Budget supplémentaire des dépenses.

La diminution des niveaux de financement au fil des années est attribuable aux facteurs suivants : financement supplémentaire au cours de l'exercice 2001-2002; réaménagement des ressources en fonction des secteurs d'activité et des exercices financiers; réductions dues à l'expiration de programmes.

Intervention stratégique

Les **sciences** sont la pierre angulaire des efforts qu'il faudra déployer pour faire du Canada le chef de file mondial dans le développement des produits et des services alimentaires et agricoles qu'exigent les consommateurs. Elles sont donc un gage de la réussite et de la prospérité du secteur. Le Ministère collaborera avec les provinces, les territoires et le secteur à :

- intensifier les travaux de recherche et de développement en **environnement**, en **salubrité** et qualité **des aliments**, en **renouvellement** et en **gestion des risques**;
- susciter de nouvelles possibilités économiques à partir de produits innovateurs d'origine agricole;
- resserrer la collaboration et la coordination entre les spécialistes commerciaux, stratégiques et scientifiques, les organismes de recherche et les membres du circuit de la production et de la transformation;
- accélérer le taux de commercialisation de la propriété intellectuelle qui est le fruit de recherches financées par le secteur public;
- augmenter les investissements intérieurs et étrangers dans l'agriculture canadienne.

Sur le montant d'environ un milliard de dollars dépensé annuellement en recherche agricole au Canada, le tiers provient d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de son réseau de 19 centres de recherches.

Le Ministère met les **sciences** au service du secteur agricole et des Canadiens depuis plus de 100 ans. Nos travaux de recherche mettaient traditionnellement l'accent sur la productivité agricole, sur l'élevage et sur les cultures qui étaient les mieux adaptées à notre climat et qui résistaient aux ravageurs et aux maladies; ils portaient aussi sur l'amélioration des rendements et sur la réduction des coûts de production par une amélioration des pratiques agricoles.

Le travail dans ces domaines devra se poursuivre, mais le Ministère s'adaptera à l'évolution du marché mondial en orientant sa capacité scientifique vers la mise au point de nouveaux produits, procédés et services qui répondront à la demande du marché et remédieront aux préoccupations qu'ont les consommateurs en matière de **salubrité des aliments** et d'**environnement**, et contribuera à renforcer les collectivités rurales.

Au cours de l'exercice 2002-2003, Agriculture et Agroalimentaire Canada intégrera la totalité de ses activités scientifiques dans quatre équipes scientifiques nationales :

- **Salubrité et qualité des aliments;**
- **Santé de l'environnement;**
- **Systèmes de production écologiques;**
- **Bioproduits et bioprocédés.**

L'équipe scientifique ***Salubrité et qualité des aliments*** mettra les fruits de nos recherches et notre capacité au service du secteur en satisfaisant à la nécessité qu'a le Canada de disposer d'un approvisionnement sûr en aliments sains, nutritifs, variés et de première qualité. Les recherches en cours portent notamment sur l'amélioration des procédés et des technologies qui rehaussent la **salubrité** en production d'aliments frais et transformés nouveaux et améliorés.

L'équipe scientifique ***Santé de l'environnement*** mettra l'accent sur l'acquisition de connaissances et la mise au point de technologies qui réduiront au minimum l'impact des productions agricoles sur le sol, l'air, l'eau et la biodiversité.

Grâce à son équipe scientifique ***Systèmes de production écologiques***, le Ministère effectuera des recherches sur de nouveaux cultivars végétaux qui afficheront un plus grand potentiel de rendement, une meilleure résistance aux maladies, une qualité accrue et un degré plus élevé de tolérance au stress environnemental. Ses travaux de R et D auront aussi trait à des systèmes de production animale diversifiés et intégrés dont le point de mire sera la nutrition, la santé des animaux et la gestion des fumiers. Le Ministère cherchera aussi à mettre au point des systèmes de production propices au bien-être des animaux qui viseront à atténuer le stress qu'ils ressentent par l'amélioration de leurs conditions de logement, d'élevage et de transport.

Enfin, l'équipe scientifique nationale ***Bioproduits et bioprocédés*** aidera le Canada à tirer profit de ses abondantes ressources de la biomasse. Agriculture et Agroalimentaire Canada collaborera avec le secteur à cerner les possibilités de nouveaux produits et procédés et à intervenir à leur égard, à améliorer sa capacité d'analyse grâce à de la recherche en bioinformatique de pointe, et à mettre au point des bioproduits et des bioprocédés qui mettront à contribution le secteur primaire et secondaire (valeur ajoutée).

Mais la recherche seule ne suffit pas. Pour aider le secteur à faire siens les progrès **scientifiques**, le Ministère devra :

Pour faire fructifier davantage ses investissements en recherche, le Ministère collabore avec d'autres ministères à faire « cohabiter » des établissements de recherche fédéraux, provinciaux, universitaires et sectoriels sous le même toit, et donc à créer une synergie propice à l'innovation et aux découvertes. Il maximise également l'utilisation des fonds à sa disposition en partageant l'infrastructure. Il est, par exemple, un acteur important dans la réussite du Centre de Saskatoon, qui est un centre de calibre mondial en recherche et développement biotechnologiques.

- favoriser la confiance du public, tant dans les centres urbains que dans les régions rurales, en la capacité qu'a l'État de faire face aux enjeux **scientifiques** par le truchement des politiques et de la réglementation;
- posséder les connaissances de base qui aideront les agents de réglementation, autant chez nous qu'à l'étranger, à suivre le rythme des découvertes;
- partager ses connaissances **scientifiques** avec les autres pays.

Les chercheurs des divers établissements fédéraux, provinciaux, territoriaux, universitaires et sectoriels devront entretenir une bonne communication et collaboration si l'on veut que le secteur relève l'ensemble de ses défis et tire profit des possibilités qui s'offrent à lui. Les chercheurs des 19 centres de recherches du Ministère continueront de mettre à contribution leurs homologues canadiens et internationaux par le biais de divers accords officiels et officieux de coopération en recherche scientifique et en développement technologique.

Les producteurs canadiens continueront de bénéficier de nos travaux de recherche et de développement, qui ont favorisé la production économique de cultures qui sont adaptées à nos conditions de croissance et à notre climat.

Pour rester à l'avant-garde en innovations propices à la croissance, Agriculture et Agroalimentaire Canada devra être davantage en mesure d'intégrer la dimension scientifique dans son processus décisionnel. Le Ministère élaborera et mettra en œuvre des politiques et des lignes directrices sur la propriété intellectuelle qui viseront à favoriser la commercialisation de la technologie.

Il est essentiel d'investir pour aider le secteur agroalimentaire à **se renouveler** et pour renforcer les collectivités rurales. Agriculture et Agroalimentaire Canada collaborera avec le secteur, les provinces et les territoires à formuler une approche intégrée à la promotion des investissements. Il s'emploiera aussi avec eux à aplanir les irritants à l'augmentation et à la conservation des investissements. Nous intervenons déjà auprès des décideurs responsables pour explorer les possibilités de politique et de réglementation à long terme.

Le Ministère s'emploiera à attirer de nouveaux investissements qui stimuleront l'innovation et le développement dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien et favoriseront le développement durable des régions rurales, et il collaborera avec ses partenaires à améliorer le climat des affaires. Il dispensera aussi une aide stratégique et pratique en développement des marchés par l'intermédiaire de son Service d'exportation agroalimentaire (SEA).

Ce service est le volet agroalimentaire d'Équipe Canada Inc. Il offrira des services qui permettront aux exportateurs agroalimentaires actuels et éventuels de franchir toutes les étapes entre la demande initiale de renseignements et la présence sur les marchés étrangers. Le SEA se veut un accès centralisé et simplifié à de l'information sur le commerce et les marchés internationaux, à des conseils en matière d'exportation et à de l'aide pour la tenue d'activités d'exportation. Il s'occupe notamment de la participation aux expositions commerciales, de l'accueil de missions commerciales étrangères et de la concertation des Canadiens pour qu'ils fassent la promotion des produits « fabriqués au Canada » à travers le monde.

Au cours du prochain exercice, le Ministère continuera de rectifier les perceptions erronées qu'ont les investisseurs au sujet de la réputation du Canada comme endroit où investir.

Les investissements dans les ressources humaines du secteur et dans le perfectionnement des compétences au sein des collectivités rurales revêtent également de l'importance dans ses efforts de **renouvellement**. Au cours de l'exercice 2002-2003, nous nous emploierons à convaincre les administrations provinciales et territoriales et nos partenaires du secteur à nous entendre sur les besoins en compétences de ce dernier et sur la façon d'aider les producteurs à améliorer et à appliquer les compétences dont ils ont besoin pour réussir au 21e siècle. Dans ses programmes, le Ministère insistera davantage sur l'apprentissage continu et la transmission des connaissances. Par exemple, nous collaborerons avec le secteur, les provinces, les territoires et d'autres ministères à doter les producteurs des compétences en gestion stratégique qu'il leur faut pour accroître le plus possible la rentabilité de leurs exploitations. Le Ministère tirera parti des mesures déjà adoptées par les producteurs pour s'assurer qu'ils possèdent les compétences et l'expertise nécessaires pour gérer leurs entreprises et s'adapter à l'évolution des préférences des consommateurs et aux nouvelles avancées scientifiques.

Pour que l'excellence du Canada dans les domaines prioritaires du Cadre stratégique agricole soit appréciée à sa juste valeur dans le monde et fasse grimper les ventes de produits canadiens sur les marchés internationaux, le Ministère collaborera avec ses partenaires à l'élaboration d'une stratégie internationale intégrée qui permettra aux produits du Canada de se démarquer par leur salubrité, leur qualité et leur dimension écologique sur les marchés internationaux. Le Ministère :

Le Canada jouit d'une réputation bien méritée pour sa production d'aliments de première qualité. Il faudrait toutefois qu'il soit aussi renommé pour les avantages qu'ils présentent au chapitre des coûts sur le marché nord-américain; en effet, il détient, dans le domaine de la transformation agroalimentaire, un avantage de 7,5 p. 100 sur le secteur américain correspondant.

La réussite de nos programmes d'implantation de nouvelles cultures a eu des retombées économiques impressionnantes pour les contribuables canadiens. Par exemple, le blé dur canadien est réputé à l'échelle nationale pour sa qualité et sa valeur culinaire supérieure; il a conquis 70 p. 100 du marché mondial.

Dans le cadre du Programme de partage des frais pour l'investissement (PPFI), nous versons des montants de contrepartie aux investissements du secteur privé en recherche axée sur les marchés, et le budget de ce programme a atteint 64 millions de dollars ces dernières années. Le PPFI offre également aux étudiants diplômés en sciences des occasions importantes d'emploi à AAC et chez nos partenaires du secteur.

- collaborera avec d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et le secteur à formuler une stratégie d'image de marque du Canada par laquelle il cherchera à se faire reconnaître comme le chef de file mondial en aliments sains et de première qualité produits dans le respect de l'**environnement**;
- élaborera et mettra en œuvre des stratégies qui cibleront les principaux pays en émergence; à cette fin, il délimitera les marchés à croissance rapide et préparera des « stratégies par pays » qui intégreront le développement des marchés, les investissements, le développement international, l'aide technique, la politique **commerciale** et les obstacles techniques au commerce, tout en continuant de miser sur les progrès réalisés sur les marchés établis;
- s'assurera d'échanger pleinement de l'information et de collaborer avec tous les ordres de gouvernement à conquérir des marchés pour les produits canadiens.

Le Ministère élaborera également une stratégie par laquelle il s'assurera que le nouveau plan d'action du Canada en matière de politique intérieure est intégré à ses activités internationales. Cette stratégie nous permettra de mieux coordonner les efforts déployés dans les domaines du développement des marchés et de l'investissement, du développement international, de la politique commerciale et des aspects techniques liés au commerce.

Avantages pour les Canadiens

En mettant davantage l'accent sur l'innovation et les découvertes, il sera possible de créer les produits, les procédés, les technologies et les services nouveaux et innovateurs dont le secteur et les collectivités rurales ont besoin pour prospérer dans la nouvelle économie mondiale.

La recherche sur les bioproduits et les bioprocédés débouchera sur de nouveaux produits commercialisables à valeur ajoutée qui permettront réellement au secteur de se diversifier. Elle aboutira aussi à des produits qui aideront à traiter et à prévenir les maladies et qui constitueront des solutions de rechange **écologiques** à l'utilisation des ressources non renouvelables que sont par exemple les carburants fossiles.

L'adoption de procédés et de produits **écologiques** nouveaux dotera le Canada d'avantages économiques concurrentiels qui placeront le secteur agricole et agroalimentaire en position de

conquérir des débouchés intérieurs et mondiaux. Notre degré de réussite se mesurera à l'accroissement du nombre de nouveaux produits d'origine agricole qui auront été mis au point et commercialisés.

Pour que le secteur soit apte à commercialiser ses produits nouveaux et innovateurs, il faudra veiller à ce que le Canada jouisse d'un climat des affaires propice à l'investissement, surtout à l'investissement étranger direct.

Les investissements dans le secteur et les collectivités rurales aideront les producteurs à réussir en les encourageant à rehausser leur capacité de rivaliser et à améliorer leurs aptitudes en gestion de l'entreprise.

Si l'on aide d'autres producteurs à réorienter les activités économiques menées dans leurs exploitations, le secteur pourra jouir d'une croissance économique et d'investissements durables et les exploitations familiales, d'une viabilité financière à long terme. L'un de nos indicateurs sera le nombre de nouveaux investissements dans le système agricole et agroalimentaire canadien.

En mettant l'accent sur la diversification des marchés, le secteur agricole et agroalimentaire canadien aura accès à un plus large éventail de marchés, surtout pour ses produits à grande valeur ajoutée.

Les producteurs auront par ailleurs davantage de possibilités d'échapper aux fluctuations persistantes des prix dues à l'offre et d'être moins tributaires des marchés de produits dont les prix affichent une tendance baissière à long terme. Une telle diversification les rendra moins vulnérables aux replis du marché, haussera leur capacité à gérer les risques et atténuera les pressions exercées pour l'obtention d'une aide spéciale. Le Ministère suivra de près les progrès accomplis en mesurant l'amélioration de la valeur et du volume des **échanges commerciaux** et l'augmentation du nombre de nouveaux marchés où nous serons présents. Autre mesure de notre progrès : la hausse de nouveaux produits sur les marchés existants et de produits sur les nouveaux marchés. Ces deux indicateurs seront appliqués aux marchés des produits de base, des produits intermédiaires et des produits de grande valeur.

INITIATIVES HORIZONTALES ET PANGOUVERNEMENTALES

Les initiatives horizontales et pangouvernementales représentent, en ce début de 21e siècle, la meilleure façon d'obtenir des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes.

Fondées sur un cadre interministériel de coordination et de coopération, ces initiatives amènent les ministères et organismes du gouvernement fédéral à unir leurs efforts pour assurer une prestation opportune et efficiente des politiques, programmes et services. On peut y voir des modèles de partenariats, la clé du succès dans la nouvelle économie mondiale fondée sur le savoir.

Le Ministère participe aux initiatives horizontales et pangouvernementales suivantes :

- **Initiative Partenariat rural canadien**
- **Secrétariat aux coopératives**
- **Stratégie de développement durable**
- **Activités de commercialisation et d'investissement**

Les deux premières initiatives sont dirigées par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

INITIATIVE PARTENARIAT RURAL CANADIEN

JUSTIFICATION STRATÉGIQUE

Le gouvernement du Canada nourrit la vision suivante du Canada rural :

- des collectivités dynamiques et un bassin de ressources durables qui contribuent à notre identité et prospérité nationales;
- des citoyens prenant des décisions éclairées au sujet de leur propre avenir;
- des Canadiens et des Canadiennes partageant les avantages de l'économie et de la société mondiales fondées sur le savoir et tirant pleinement profit des possibilités de développement communautaire et personnel durables.

La réalisation de cette vision contribuera à améliorer la qualité de vie des citoyens vivant dans les régions rurales et éloignées du Canada.

Le discours du Trône 2001 reconnaissait l'importance du monde rural pour le Canada. « *Nous devons faire en sorte que, dans chaque région, chaque province, chaque territoire et chaque collectivité, tous les citoyens soient en mesure de se faire entendre et de se joindre aux autres bâtisseurs du pays; que les avantages de notre prospérité soient à la portée de toutes les collectivités, urbaines ou rurales, y compris les populations des régions isolées et celles du Nord…Quelle que soit leur taille, les communautés canadiennes — urbaines ou rurales, autochtones ou multiculturelles — ont toutes sortes de défis à relever et des besoins bien particuliers. Le gouvernement du Canada veillera à ce que, dans toute la mesure du possible, ses initiatives et ses programmes contribuent à des solutions locales pour des problèmes locaux.* »

Le budget de décembre 2001 a réitéré l'appui fédéral aux collectivités rurales et éloignées, qui « *contribuent grandement à la richesse et à la prospérité du Canada* ».

Intervention stratégique

Le Partenariat rural canadien vise à intégrer les politiques économiques, sociales, environnementales et culturelles du gouvernement fédéral de façon à ce que les Canadiens des régions rurales puissent contribuer à la prospérité et à la qualité de vie du Canada, et en profiter.

Dans le cadre du Partenariat rural canadien, le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dirigent et coordonnent une activité pangouvernementale d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et de programmes à l'intention du Canada rural. L'objectif visé est de s'attaquer aux défis et enjeux des citoyens des régions rurales en misant sur une concertation entre les ministères et organismes fédéraux, les autres ordres de gouvernement et les intervenants ruraux.

Un dialogue efficace mène à l'obtention de résultats

Pour comprendre les défis des collectivités rurales et éloignées et s'y attaquer efficacement, un dialogue national avec les citoyens des régions rurales s'est amorcé en 1998. Ce dialogue se poursuit aujourd'hui.

Le gouvernement du Canada, en 1999, a mis sur pied le Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural. Ce cadre renferme onze priorités qui reflètent les besoins et les préoccupations cernés lors de la première phase du Dialogue rural. Une Conférence rurale nationale a eu lieu en juin 2000, à Magog au Québec, et elle a débouché sur un plan d'action décrivant l'engagement du gouvernement fédéral dans 54 éléments.

Afin de poursuivre le dialogue avec les citoyens des régions rurales, il est prévu de tenir une deuxième Conférence rurale nationale à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) en avril 2002. Elle fournira l'occasion de faire rapport sur les réalisations obtenues depuis la dernière conférence rurale nationale tenue à Magog, au Québec, et permettra aux Canadiens et aux Canadiennes vivant dans les régions rurales et éloignées du Canada :

- d'accroître leur capacité à stimuler le développement de leurs collectivités;
- de mettre en place un réseau à l'échelle nationale pour discuter et échanger de l'information sur les activités qui se déroulent dans leurs collectivités locales;
- de partager leurs vues sur ce que représente concrètement la vie dans le Canada rural et éloigné;
- de jeter les assises d'un nouveau plan d'action rural pour 2002-2004.

Il est prévu de créer un comité consultatif des questions rurales dont le mandat consistera à conseiller le secrétaire d'État au Développement rural. Le comité prodiguera des conseils sur les enjeux propres au Canada rural et éloigné qui nécessitent une intervention fédérale; sur l'incidence des stratégies, politiques et initiatives du gouvernement sur le Canada rural et éloigné; sur les domaines prioritaires de recherche; et sur les meilleurs moyens de rejoindre les collectivités rurales et éloignées.

Le Partenariat rural canadien a mis sur pied des équipes rurales dans chaque province et territoire pour coordonner les activités du gouvernement fédéral, favoriser une meilleure compréhension des défis locaux et amener nos partenaires à établir les priorités localement.

Il ne s'agit pas d'offrir uniquement une meilleure compréhension de la diversité des programmes ruraux dans l'ensemble de l'appareil fédéral, mais une meilleure intégration des initiatives stratégiques de divers ministères et organismes. Au cours de l'exercice financier 2002-2003, le Partenariat rural canadien fera appel aux intervenants provinciaux et territoriaux pour en arriver à une même compréhension des dossiers, partager les meilleures pratiques et définir des objectifs communs. Il élaborera également un cadre rural stratégique, national et intégré pour guider ses activités et initiatives futures au cours de cette diversification du Canada rural vers une économie et une société davantage fondées sur le savoir.

Activités du Partenariat rural canadien

Le Partenariat rural canadien continuera à lancer des activités conçues pour créer des conditions de réussite dans le Canada rural; il s'agira de s'entendre sur un même but et sur une orientation stratégique commune, en accordant une attention particulière aux dossiers de l'innovation, du développement des collectivités, des compétences, des connaissances et de l'infrastructure. Le Partenariat rural canadien fera des collectivités une pierre angulaire pour l'intégration des activités de renforcement de la capacité communautaire et la coordination d'un ensemble unifié des politiques, programmes et services fédéraux.

Au cours de l'exercice financier 2002-2003, le Partenariat rural canadien continuera à agir à l'égard des onze priorités définies dans le Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural. Les activités des onze priorités ont été regroupées dans les six catégories suivantes :

Donner un meilleur accès aux services : Le Programme d'accès communautaire (PAC) et Rescoll ont été reconduits jusqu'en 2003-2004. Ces programmes rendront l'Internet accessible au Canada rural et éloigné. Le financement annuel des Sociétés d'aide au développement des collectivités continuera d'appuyer des initiatives communautaires locales et le renforcement de la capacité communautaire.

Les projets financés par Santé Canada dans le cadre de son initiative de deux ans Innovations en santé pour les régions rurales et éloignées, dotée d'un budget de 11 millions de dollars, s'attaquent directement aux préoccupations exprimées par les citoyens des régions rurales concernant leur accès aux soins de santé.

Le Conseil consultatif du ministre sur la santé rurale, qui a été mis sur pied en 2001, a cerné quatre priorités : ressources humaines en santé, bâtir des collectivités en santé, technologie de l'information dans le domaine de la santé et santé des Autochtones. Des groupes de travail ont été créés pour examiner chacune de ces priorités, et ils feront rapport de leurs constatations au cours du présent exercice.

Favoriser le développement économique, commercial et communautaire : L'objectif de l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles est d'accroître la viabilité de ces dernières, en particulier celles qui sont en mutation dans le secteur agricole. Jusqu'ici, 84 projets évalués à 2,6 millions de dollars ont été lancés dans le cadre de l'Initiative, et de nombreux autres seront financés l'an prochain. En outre, les Sociétés d'aide au développement des collectivités facilitent le développement et la capitalisation des petites entreprises, qui sont le moteur de la croissance économique dans le Canada rural.

Améliorer l'infrastructure rurale : Il est prévu de doubler au cours de la prochaine année les ressources affectées au Fonds d'habilitation municipale vert et au Fonds d'investissement municipal vert. Ces programmes se sont révélés efficaces pour ce qui est de stimuler, à l'échelle des collectivités, des études de faisabilité et des investissements qui ont débouché sur plus de 100 projets visant à améliorer l'environnement.

Le Programme fédéral d'infrastructure du Canada, d'une durée de six ans (2000-2001 à 2005-2006) et d'une valeur de 2,05 milliards de dollars, établit des objectifs d'investissement pour la mise en valeur et l'amélioration de l'infrastructure municipale des collectivités rurales. Les investissements provinciaux et territoriaux, qui varient de 15 à 56 p. 100, permettront d'assurer aux résidants de ces collectivités rurales de bénéficier d'eau potable propre, d'installations adéquates de traitement des eaux usées et de ponts capables de soutenir des véhicules et du matériel d'urgence, ainsi que d'installations sécuritaires pour leurs loisirs et leurs activités sportives et culturelles.

Créer des possibilités pour les jeunes des régions rurales : Après un dialogue étendu avec les jeunes dans toutes les régions du pays, un Réseau national des jeunes ruraux est en train de voir le jour. On utilisera le Groupe de discussion en direct sur les questions rurales et les équipes rurales pour préparer la voie à cette initiative.

Renforcer le leadership et les capacités communautaires : Les projets financés dans le cadre du PRC se poursuivront afin de découvrir des façons innovatrices de renforcer la capacité des collectivités pour qu'elles puissent exceller au 21e siècle. La Trousse d'outils pour un dialogue avec les collectivités sera diffusée et utilisée pour amorcer le processus de développement communautaire, déterminer les actifs, renforcer le leadership local et mobiliser les citoyens.

Promouvoir le Canada rural : Les citoyens ont cerné le besoin d'un site Web des services aux régions rurales et éloignées pour réunir en un guichet unique l'information sur les services disponibles. Un plan directeur pour un portail Internet a été élaboré à l'intention des Canadiens vivant dans les régions rurales et éloignées. Ce portail intitulé « Grappes de service aux régions rurales et éloignées » à l'adresse **http://www.rural.gc.ca** fournit aux citoyens des régions rurales et éloignées une passerelle d'accès à l'information et aux services, ainsi qu'une possibilité de participer à un dialogue et à un partage des connaissances entre eux et avec le gouvernement du Canada sur les questions touchant leurs régions.

Priorité accordée aux résultats

De manière à ce que le Partenariat rural canadien demeure au service des besoins et des préoccupations des citoyens vivant dans les régions rurales et éloignées du Canada, les députés et le public doivent recevoir, en temps opportun, des renseignements pertinents et exacts sur la façon dont les ressources sont employées et sur ce que les Canadiens reçoivent en retour.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Secrétariat rural, en collaboration avec ses partenaires fédéraux et en consultation avec les intervenants des régions rurales, s'emploiera à élaborer un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats pour le dossier rural fédéral et horizontal. En plus de ses qualités d'ouverture et de transparence à l'égard du Parlement et des Canadiens, ce cadre sera axé sur :

- une solide structure de l'autorité, qui décrira clairement les rôles et les responsabilités des partenaires fédéraux responsables de l'exécution des activités du Partenariat rural canadien;
- un modèle logique axé sur les résultats indiquant la succession de résultats liant les ressources, les activités et les efforts consacrés à l'atteinte des objectifs visés;

Les objectifs d'investissement du Programme d'infrastructure définis dans les ententes fédérales-provinciales-territoriales pour les régions rurales sont les suivants :

Alberta	26 p. 100
Colombie-Britannique	16 p. 100
Manitoba	33 p. 100
Nouveau-Brunswick	40 p. 100
Terre-Neuve et Labrador	56 p. 100
Territoires du Nord-Ouest	55 p. 100
Nouvelle-Écosse	39 p. 100
Ontario	15 p. 100
Île-du-Prince-Édouard	46 p. 100
Québec	20 p. 100
Saskatchewan	50 p. 100
Yukon	29 p. 100

- une stratégie de mesure du rendement saine qui permettra de recenser les indicateurs de rendement, de contrôler les progrès accomplis, de mesurer les résultats, de faire rapport du rythme de progression vers l'atteinte des résultats et d'apporter des changements pour améliorer l'efficience et l'efficacité de façon continue.

Secrétariat aux coopératives

Justification stratégique

Les coopératives occupent une place de choix dans l'économie canadienne, jouant un rôle clé dans le secteur agricole et agroalimentaire ainsi que dans une foule d'autres secteurs, dont les services bancaires et le logement. Elles revêtent une importance particulière pour les collectivités rurales et offrent des services essentiels aux Canadiens et aux Canadiennes.

Le Secrétariat aux coopératives fait office de plaque tournante pour l'échange d'informations sur l'utilisation du modèle coopératif. En agriculture, les producteurs utilisent cette formule pour mettre en commun leurs ressources et partager les risques, exploiter de nouveaux débouchés et lancer des activités à valeur ajoutée qui contribuent à la viabilité des collectivités rurales.

Le Secrétariat aux coopératives assume aussi un rôle de coordination dans le but de faciliter les interactions entre les coopératives et le gouvernement fédéral. À cette fin, il collabore avec les ministères et organismes fédéraux intéressés, consulte le secteur coopératif, les fonctionnaires provinciaux et d'autres intervenants, fournit un soutien au ministre, au secrétaire d'État, au Comité consultatif du ministre sur les coopératives et au Comité interministériel sur les coopératives, appuie les activités de recherche, recueille des statistiques, et élabore et distribue des publications et des produits de promotion électroniques. Un bon exemple : le document « *Les coopératives : des outils pour relever les défis du 21e siècle* », qui a été expédié aux députés et aux sénateurs pendant la Semaine des coopératives en octobre 2001 et est accessible sur le site Web du Secrétariat aux coopératives à l'adresse **http://www.agr.gc.ca/policy/coop**.

On favorisera le lancement de nouvelles coopératives propres à venir en aide aux agriculteurs en présentant le modèle coopératif comme un outil clé du développement des collectivités rurales. Un défi à relever pour faire en sorte que les coopératives soient mieux en mesure de s'attaquer aux priorités naissantes de la nouvelle économie consistera à mieux faire connaître la formule coopérative comme un outil de développement urbain, et à rechercher des possibilités de l'intégrer à la stratégie de développement urbain. On prônera également l'utilisation du modèle coopératif dans les collectivités autochtones.

Les objectifs du gouvernement consisteront à :

- accroître la connaissance, au sein de l'administration fédérale, du modèle coopératif et du rôle que les coopératives peuvent jouer dans le développement social et économique;
- habiliter les politiques, programmes et lois appuyant le développement des coopératives, de façon à atteindre les objectifs stratégiques fédéraux et à assurer une plus grande harmonisation des efforts;
- favoriser l'utilisation de nouvelles coopératives au sein de l'économie du savoir et assurer l'adaptation communautaire et la prestation de services aux Canadiens et aux Canadiennes vivant dans les régions rurales et éloignées du Canada.

Intervention stratégique

Au cours de la prochaine année, le Secrétariat aux coopératives travaillera avec le gouvernement et ses partenaires à favoriser l'essor de l'utilisation du modèle coopératif au Canada comme outil pour bâtir des collectivités rurales et urbaines autonomes répondant aux besoins socioéconomiques des citoyens; il s'attellera en particulier aux tâches suivantes :

- mieux faire connaître au sein du gouvernement le potentiel du modèle coopératif comme structure commerciale et modèle de gouvernance;
- fournir à tous les ministères et organismes fédéraux de l'information et des conseils d'expert sur les coopératives;
- appuyer des activités de recherche et d'innovation visant à démontrer l'utilisation et la valeur du modèle coopératif dans la nouvelle économie, et son efficacité comme moyen de favoriser la cohésion sociale;
- tisser des partenariats afin d'optimiser les possibilités de développement des coopératives.

L'écoefficacité est reconnue comme un mécanisme clé par lequel l'industrie peut contribuer au développement durable. Elle représente une importante pratique commerciale et un outil de gestion permettant de tabler sur les innovations dans les domaines de la technologie, de la production, des procédés, de la conception des produits ainsi que de l'organisation et des pratiques des entreprises pour abaisser les coûts unitaires, améliorer la qualité des produits, restreindre la responsabilité en matière d'atteinte à l'environnement et réduire l'utilisation du matériel et les effets préjudiciables sur l'environnement.

En outre, il est prévu d'élaborer un plan d'action de concert avec le Comité consultatif du ministre sur les coopératives afin de proposer des façons dont le modèle coopératif pourrait être utilisé pour relever les défis dans les domaines du développement rural, de l'agriculture, du développement des collectivités autochtones et des soins de santé.

Stratégie de développement durable

Le développement durable correspond à un important objectif stratégique du gouvernement du Canada. Il s'agit d'en arriver à un équilibre optimal entre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux de façon à assurer une qualité de vie élevée pour les générations de Canadiens et de Canadiennes d'aujourd'hui et de demain. La première Stratégie de développement durable d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a aidé le Ministère à rendre plus formel le processus d'intégration des principes environnementaux dans les politiques, programmes et opérations, et à définir une approche pour la surveillance des activités de développement durable et l'établissement de rapports à leur sujet.

La deuxième Stratégie de développement durable (SDD II) du Ministère a été rendue publique au printemps 2001. Au cours de l'exercice 2002-2003, le Ministère continuera à travailler à sa mise en œuvre. Des mesures seront prises pour appuyer ses quatre résultats stratégiques : durabilité des ressources naturelles, un secteur prospère et viable, des collectivités rurales durables, et l'intégration du développement durable dans les politiques, programmes et opérations du Ministère.

La SDD II fournit au Ministère la plate-forme nécessaire pour contribuer au Cadre stratégique agricole en établissant des indicateurs clairs et mesurables pour suivre le succès de sa mise en œuvre. Ces indicateurs aideront également à la détermination de cibles environnementales.

Activités de commercialisation et d'investissement

Équipe Canada Inc (ECI) a été créée en 1997 dans le but de faciliter une plus grande coordination entre les divers ministères et organismes qui participent aux efforts du gouvernement du Canada dans le domaine du développement des exportations. Dans le cadre de cette initiative, vingt-trois ministères fédéraux

ont uni leurs forces pour assurer une prestation intégrée des programmes de préparation des entreprises à l'exportation et de développement des marchés internationaux. Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est l'un des principaux membres fondateurs et, à ce titre, il collabore avec un vaste réseau de partenaires, ici au Canada et à l'étranger, à la mise en place d'un « continuum des services d'exportation », incluant le perfectionnement des compétences, les conseils sur l'exportation, l'appui à l'entrée sur le marché, le financement à l'exportation et une aide sur les marchés cibles. Ensemble, le Ministère et ses partenaires continueront de travailler à dégager un consensus sur les priorités stratégiques, à réduire les chevauchements et doubles emplois des programmes et activités, et à utiliser nos ressources comme levier financier pour l'atteinte d'objectifs communs. Le Ministère et ses partenaires continueront également à prospecter des possibilités commerciales à l'étranger et à découvrir des sociétés canadiennes aptes à s'en prévaloir, ainsi qu'à accroître le nombre d'entreprises canadiennes qui réussissent sur les marchés étrangers.

L'ECI reconnaît en outre les liens importants qui existent entre son travail et les activités courantes de libéralisation des marchés et de promotion de l'investissement du gouvernement du Canada, qui visent à permettre au pays de tirer pleinement profit des possibilités qui se présentent sur les marchés nouveaux ou existants. Pour le secteur agroalimentaire, cela signifie, en particulier sur le marché clé de l'Amérique du Nord, être constamment à l'affût de nouvelles possibilités d'exclusivité de produit, de nouveaux investissements et de nouvelles technologies. Ces possibilités font ressortir un lien direct entre le commerce extérieur et les investissements, lesquels sont essentiels si nous voulons conserver notre avantage concurrentiel. AAC est l'un des membres principaux de *Partenaires pour l'investissement Canada* (PIC) et travaille en étroite collaboration avec Industrie Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, nos missions à l'étranger, les provinces et d'autres partenaires d'investissement à faire la promotion du Canada comme première destination des investissements en Amérique du Nord.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

L'Agence canadienne du pari mutuel et le **Conseil national des produits agricoles** sont deux organismes du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire qui font rapport au Parlement par l'entremise du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL

JUSTIFICATION STRATÉGIQUE

L'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) réglemente et supervise le pari mutuel sur les courses de chevaux aux hippodromes partout au Canada. Elle mène diverses activités pour s'acquitter de son mandat qui consiste à protéger les parieurs contre les pratiques frauduleuses, contribuant ainsi à assurer la viabilité de l'industrie des courses de chevaux.

L'ACPM supervise le pari mutuel à 85 hippodromes à travers le pays ainsi qu'à 137 salles de pari, qui sont considérées comme des prolongements des premiers. Au cours de 2001-2002, les recettes brutes du pari se sont élevées à 1,8 milliard de dollars, la plus grande partie de chaque dollar parié étant répartie entre les gagnants.

L'ACPM recouvre la totalité de ses coûts.

CONTEXTE DE FONCTIONNEMENT

Au cours de 2002-2003, l'ACPM prévoit de dépenser 15,6 millions de dollars pour atteindre ses résultats stratégiques et ses résultats clés. On trouvera résumées au tableau suivant ses dépenses prévues pour les exercices 2002-2003 à 2004-2005.

DÉPENSES PRÉVUES : AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL

(MILLIONS DE DOLLARS)	DÉPENSES ESTIMATIVES 2001-2002	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005
Recettes/Dépenses[1]	14,0	**15,6**	15,3	15,3

1. Les recettes et les dépenses sont tributaires de la collecte d'un prélèvement de 8/10 de cent sur chaque dollar parié au Canada. Toutes les recettes produites proviennent des parieurs et aucun coût n'est assumé par les contribuables canadiens.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

L'**Agence canadienne du pari mutuel** et le **Conseil national des produits agricoles** sont deux organismes du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire qui font rapport au Parlement par l'entremise du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL

JUSTIFICATION STRATÉGIQUE

L'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) réglemente et supervise le pari mutuel sur les courses de chevaux aux hippodromes partout au Canada. Elle mène diverses activités pour s'acquitter de son mandat qui consiste à protéger les parieurs contre les pratiques frauduleuses, contribuant ainsi à assurer la viabilité de l'industrie des courses de chevaux.

L'ACPM supervise le pari mutuel à 85 hippodromes à travers le pays ainsi qu'à 137 salles de pari, qui sont considérées comme des prolongements des premiers. Au cours de 2001-2002, les recettes brutes du pari se sont élevées à 1,8 milliard de dollars, la plus grande partie de chaque dollar parié étant répartie entre les gagnants.

L'ACPM recouvre la totalité de ses coûts.

CONTEXTE DE FONCTIONNEMENT

Au cours de 2002-2003, l'ACPM prévoit de dépenser 15,6 millions de dollars pour atteindre ses résultats stratégiques et ses résultats clés. On trouvera résumées au tableau suivant ses dépenses prévues pour les exercices 2002-2003 à 2004-2005.

DÉPENSES PRÉVUES : AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL

(MILLIONS DE DOLLARS)	DÉPENSES ESTIMATIVES 2001-2002	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005
Recettes/Dépenses[1]	14,0	15,6	15,3	15,3

1. Les recettes et les dépenses sont tributaires de la collecte d'un prélèvement de 8/10 de cent sur chaque dollar parié au Canada. Toutes les recettes produites proviennent des parieurs et aucun coût n'est assumé par les contribuables canadiens.

Intervention stratégique

Les plans stratégiques de l'ACPM sont axés sur le maintien des normes les plus élevées de pari mutuel et sur la surveillance de cette activité; ils lui ont valu une excellente réputation tant au pays qu'à l'étranger.

Le mandat de l'ACPM lui est conféré par le *Règlement sur la surveillance du pari mutuel*, conformément à l'article 204 du *Code criminel*. En protégeant les parieurs contre les pratiques frauduleuses et en assurant de façon constante l'intégrité du pari mutuel à travers le pays, l'ACPM aide à promouvoir une industrie viable des courses de chevaux.

Les résultats stratégiques de l'organisation sont atteints par le biais de quatre principaux engagements en matière de résultats :

- cadre réglementaire efficace;
- activités efficaces et efficientes de mise en application;
- communications efficaces;
- gestion intégrée efficace.

L'Agence continuera de proposer des modifications au *Règlement sur la surveillance du pari mutuel* afin :

- de l'actualiser pour tenir compte de l'évolution des pratiques de pari;
- d'assurer les meilleures normes possible de protection du public et d'intégrité de l'industrie;
- de tenir compte des progrès technologiques courants et futurs.

Une mise en application efficace et efficiente sera assurée grâce à :

- la supervision sur place des journées de course en direct aux hippodromes canadiens, ainsi que des poules de pari offertes;
- l'inspection des autres sites de pari suivant un calendrier préétabli;
- l'élaboration d'un système automatisé de vérification en direct du pari mutuel.

L'Agence est déterminée à maintenir des communications efficaces en misant sur :

- la poursuite de ses consultations auprès des provinces et de l'industrie afin de cibler les programmes;
- la poursuite de ses consultations avec ses comités mixtes industrie/provinces, tels que le Groupe de travail sur le pari mutuel, le Comité consultatif sur l'usage des drogues et le Comité des normes de totalisation;
- son site Web, qui diffuse à l'intention du public et de l'industrie de l'information sur son propre rôle et sur les règlements, de l'information statistique et des documents de consultation.

Au chapitre de la gestion intégrée, l'ACPM entend :

- rechercher des partenariats et de nouveaux mécanismes de prestation des services, au besoin, pour respecter ses objectifs de recettes et de dépenses.
- continuer de surveiller et de rajuster ses dépenses pour tenir compte des pressions financières qui s'exercent sur elle et des nouveaux besoins, tout en veillant à ce que la prestation du programme demeure de qualité élevée sans que les dépenses ne dépassent les rentrées de fonds.

Conseil national des produits agricoles

Vue d'ensemble

Le Conseil national des produits agricoles a été établi en 1972 en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*. Il relève directement du Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Son rôle, qu'il tient de la partie II de la Loi, consiste à superviser les régimes nationaux de commercialisation ordonnée établis pour la volaille et les œufs; conformément à la partie III de la Loi, il a aussi pour tâche de surveiller les activités de l'Agence canadienne de recherches, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie.

Contexte de fonctionnement

Pour s'acquitter de ses fonctions, le Conseil national des produits agricoles consulte en permanence les gouvernements des provinces et des territoires qui sont intéressés à établir un ou plusieurs organismes en vertu de la Loi ou à en exercer les pouvoirs.

Outre sa responsabilité législative qui consiste à examiner les activités, les ordonnances et les règlements des offices, à mener des enquêtes sur les plaintes déposées contre leurs décisions et à enquêter sur le bien-fondé de l'établissement de nouveaux offices, le Conseil exécute des activités discrétionnaires qui visent à stimuler et à rehausser la compétitivité des secteurs qu'il supervise. Il a à cœur de collaborer avec le secteur à relever les défis et à tirer parti des possibilités qui découlent des changements importants touchant les politiques agroalimentaires, les tendances du secteur des affaires et les besoins des marchés intérieurs et extérieurs.

Le Conseil se compose actuellement d'un président à temps plein et de huit membres à temps partiel provenant d'un peu partout au Canada qui sont nommés par le gouverneur en conseil. Les membres du Conseil représentent toutes les composantes du secteur de la volaille et des œufs et des autres secteurs de l'industrie agroalimentaire, de la production primaire à la transformation de second cycle.

Les principaux facteurs extérieurs qui influeront sur les politiques régissant le Conseil et ses activités au cours de la prochaine période de planification sont les suivants :

- les changements, les différends et les nouvelles politiques opérationnelles qui toucheront les régimes nationaux de commercialisation ordonnée supervisés par le Conseil;
- les attentes et les demandes changeantes des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'égard du fonctionnement des régimes de commercialisation ordonnée et des politiques agricoles en général;
- l'évolution des efforts déployés pour renouveler les ententes fédérales-provinciales-territoriales qui constituent le fondement des régimes nationaux de commercialisation ordonnée pour la volaille et les œufs;
- les changements rapides qui surviennent dans les secteurs de la volaille et des œufs en raison des tendances mondiales de la production et du commerce, de la technologie, de l'évolution de la demande du marché, de l'orientation croissante vers l'exportation, des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des autres négociations d'ententes commerciales et décisions de règlement de différends;
- les demandes d'établissement d'offices de promotion et de recherche;
- les audiences de traitement des plaintes;
- les demandes adressées des intervenants au Conseil pour qu'il dirige des projets visant à tirer parti des possibilités d'exportation, à améliorer le rendement du système et à accroître la compétitivité du secteur.

En 2002-2003, le Conseil national des produits agricoles entend consacrer 2,529 millions de dollars à l'atteinte de ses résultats stratégiques et de ses résultats clés. Le tableau suivant résume les dépenses et les besoins en ressources humaines prévus pour les exercices 2002-2003 à 2004-2005.

Dépenses prévues : Conseil national des produits agricoles

(millions de dollars)	Dépenses estimatives 2001-2002[1]	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Total du budget principal des dépenses[2]	2 494	2 529	2 529	2 529
Équivalents temps plein (ETP)	17	17	17	17

Nota :
1. Montant qui correspond à la meilleure estimation possible des dépenses totales prévues à la fin de l'exercice.
2. Ces montants sont compris dans les crédits du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et englobent 200 000 dollars en subventions et contributions.

- les changements, les différends et les nouvelles politiques opérationnelles qui toucheront les régimes nationaux de commercialisation ordonnée supervisés par le Conseil;
- les attentes et les demandes changeantes des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'égard du fonctionnement des régimes de commercialisation ordonnée et des politiques agricoles en général;
- l'évolution des efforts déployés pour renouveler les ententes fédérales-provinciales-territoriales qui constituent le fondement des régimes nationaux de commercialisation ordonnée pour la volaille et les œufs;
- les changements rapides qui surviennent dans les secteurs de la volaille et des œufs en raison des tendances mondiales de la production et du commerce, de la technologie, de l'évolution de la demande du marché, de l'orientation croissante vers l'exportation, des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des autres négociations d'ententes commerciales et décisions de règlement de différends;
- les demandes d'établissement d'offices de promotion et de recherche;
- les audiences de traitement des plaintes;
- les demandes adressées des intervenants au Conseil pour qu'il dirige des projets visant à tirer parti des possibilités d'exportation, à améliorer le rendement du système et à accroître la compétitivité du secteur.

En 2002-2003, le Conseil national des produits agricoles entend consacrer 2,529 millions de dollars à l'atteinte de ses résultats stratégiques et de ses résultats clés. Le tableau suivant résume les dépenses et les besoins en ressources humaines prévus pour les exercices 2002-2003 à 2004-2005.

Dépenses prévues : Conseil national des produits agricoles

(millions de dollars)	Dépenses estimatives 2001-2002[1]	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Total du budget principal des dépenses[2]	2 494	2 529	2 529	2 529
Équivalents temps plein (ETP)	17	17	17	17

Nota :

1. Montant qui correspond à la meilleure estimation possible des dépenses totales prévues à la fin de l'exercice.
2. Ces montants sont compris dans les crédits du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et englobent 200 000 dollars en subventions et contributions.

Figure 2

Plan stratégique du Conseil national des produits agricoles

Vision

Le Conseil est une organisation axée sur les résultats qui sert au mieux les intérêts du secteur, des consommateurs et des intervenants gouvernementaux. Il est fier de son rôle de leadership, de son engagement à exceller et de sa capacité de stimuler les progrès et les idées innovatrices autant en ce qui a trait au cadre de réglementation de la commercialisation ordonnée qu'aux plans d'entreprise et des activités des secteurs qu'il supervise.

Mandat

- conseiller le ministre sur les questions relatives à la création et au fonctionnement des offices prévus par la présente loi en vue de maintenir ou promouvoir l'efficacité et la compétitivité du secteur agricole;
- contrôler l'activité des offices afin de s'assurer qu'elle est conforme à leurs objectifs;
- travailler avec les offices à améliorer l'efficacité de la commercialisation des produits agricoles offerts sur les marchés interprovincial et d'exportation et, dans le cas d'un office de promotion et de recherche, sur le marché d'importation ainsi que des activités de promotion et de recherche à leur sujet.

Résultats stratégiques

Conseiller

Voir à ce que le ministre soit tenu au courant de tous les dossiers touchant l'établissement et le fonctionnement des offices en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles* en vue de préserver et de favoriser l'efficience et la compétitivité du secteur

Examiner

Voir à ce que les offices exécutent leurs activités conformément à leurs objectifs

Aider

Voir à ce que les offices commercialisent plus efficacement les produits agricoles sur les marchés interprovinciaux et extérieurs et à ce que les offices de recherche et de promotion s'occupent de la commercialisation des produits importés

Principaux engagements en matière de résultats

Commercialisation ordonnée

Le Conseil national des produits agricoles veillera à ce que les systèmes nationaux de commercialisation ordonnée fonctionnent en respectant l'équilibre des intérêts de tous les intervenants et évoluent au même rythme que le cadre de réglementation.

Stimulation de la vigueur, de la compétitivité et de la rentabilité

Dans les composantes du secteur agroalimentaire dont il a la responsabilité, le Conseil national des produits agricoles stimulera leur vigueur, leur compétitivité, leur rentabilité et leur capacité de tirer parti des possibilités qui s'offrent sur les marchés intérieurs et mondiaux.

Efficience, transparence et responsabilité

En s'acquittant de son mandat, le Conseil veillera à gérer ses activités avec efficience, transparence et responsabilité.

Priorités

Voici les priorités du Conseil pour chacun des trois principaux engagements en matière de résultats de 2000 à 2003. Ces engagements se fondent sur la vision stratégique qu'il a définie pour la période 2000-2003 et sur ses priorités permanentes.

Commercialisation ordonnée

Le Conseil national des produits agricoles fera une supervision efficiente, efficace, transparente et responsable des offices nationaux de commercialisation ordonnée en se conformant au mandat que lui confère la Loi. Il examinera et appliquera les politiques et les lignes directrices appropriées dans son étude des ordonnances et des règlements des offices, dans sa facilitation du règlement des différends, dans l'audition des plaintes et dans ses rapports au ministre.

Le Conseil resserrera sa collaboration et sa coopération avec ses partenaires des administrations provinciales et territoriales dans la supervision des régimes de commercialisation ordonnée de la volaille et des œufs, et les aidera à s'adapter aux changements.

En compagnie de ses partenaires, il mènera des projets visant à promouvoir le recours à des mécanismes substitutifs de règlement des différends dans les secteurs de la volaille et des œufs. En collaboration avec les provinces, les territoires et le secteur, il renouvellera les outils législatifs qui sont sous-jacents aux régimes nationaux de commercialisation ordonnée. De concert avec les régies provinciales et territoriales et les offices nationaux de commercialisation de la volaille et des œufs, il continuera de favoriser et de faciliter le renouvellement des ententes fédérales-provinciales-territoriales ainsi que des proclamations et des plans de commercialisation fédéraux connexes pour les offices chargés du dindon, des œufs et des œufs d'incubation de poulet à chair.

Stimuler la vigueur, la compétitivité et la rentabilité du secteur

Le Conseil continuera de sensibiliser les secteurs de la volaille et des œufs aux possibilités commerciales à l'exportation et de l'inciter à s'engager à développer les marchés extérieurs en :

- facilitant les activités du Groupe de travail sur les exportations qui exécutera des projets visant à mieux sensibiliser à l'importance des exportations;
- collaborant, en tant que membre d'Équipe Canada, avec les autres partenaires fédéraux à élaborer des programmes et des services de développement des marchés extérieurs qui seront adaptés aux besoins des secteurs de la volaille et des œufs;
- facilitant la participation du secteur de la viande de volaille à des missions de sensibilisation aux marchés d'exportation, à des expositions commerciales et à des conférences.

Le Conseil renforcera les secteurs de la volaille et des œufs en les sensibilisant davantage aux possibilités d'accroissement de leur compétitivité, d'élargissement de leurs marchés, d'amélioration de la coordination du circuit d'approvisionnement et d'adaptation aux tendances du marché mondial. Il mènera des études, organisera des ateliers et cherchera en général à mieux sensibiliser le secteur aux possibilités de réduire les coûts, d'adapter de nouvelles technologies et de coordonner les stratégies de développement des marchés.

Le Conseil améliorera sa collaboration avec AAC et d'autres partenaires fédéraux sur tous les aspects touchant les politiques et les programmes qui influent sur les secteurs dont il est responsable. Il continuera de renseigner le ministre et le sous-ministre d'AAC et de les tenir au fait de ses activités par l'entremise du Groupe de coordination du portefeuille d'AAC.

Le Conseil sensibilisera mieux les secteurs relevant de sa responsabilité aux aspects et aux enjeux de la politique commerciale et dispensera des conseils efficaces à ces égards au ministre. Il suivra de près les négociations de l'OMC en agriculture et les autres pourparlers bilatéraux et régionaux, facilitera la compréhension qu'a le secteur des décisions des groupes spéciaux de l'OMC et de leur incidence sur les secteurs canadiens

de la volaille et des œufs, et prodiguera des conseils au ministre sur les aspects de la politique commerciale qui intéressent le secteur.

Enfin, le Conseil sensibilisera mieux toutes les composantes du secteur agroalimentaire à la possibilité d'établir des offices nationaux de promotion et de recherche comme le prévoit la partie III de la *Loi sur les offices des produits agricoles; pour y arriver, il :*

- collaborera avec l'Agence canadienne de recherches, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie à la mise en œuvre de son plan de promotion et de recherche;
- élaborera des stratégies d'information qui viseront à faire connaître le concept des offices de promotion et de recherche et à le présenter comme un outil valable pour les producteurs.

Efficience, transparence et responsabilité

Le Conseil améliorera ses activités dans des domaines comme la planification stratégique, les rapports de gestion et la reddition de comptes, la formation et le perfectionnement du personnel et les procédures administratives, en :

- produisant un plan de travail annuel qui se fondera sur sa vision stratégique pour 2000-2003 et sur ses priorités permanentes, et qui comportera des mécanismes de soutien;
- élaborant une stratégie des communications qui s'articulera autour de ses objectifs stratégiques pour 2002-2003;
- recourant davantage à son site Web pour diffuser de l'information et dispenser des conseils aux secteurs de la volaille et des œufs;
- préparant un plan annuel sur la formation et le perfectionnement du personnel.

Le Conseil fera davantage connaître son rôle, ses responsabilités et ses réalisations en entretenant de bonnes communications avec les groupes qu'il vise. Il organisera également des réunions de ses membres à l'échelle du pays en même temps qu'il en tiendra dans les régions avec ses partenaires du gouvernement et du secteur.

ORGANISATION

NOTRE CADRE DE GESTION

Le secteur et le Ministère évoluent dans un contexte où le succès est de plus en plus tributaire de la capacité à établir des objectifs stratégiques de façon opportune, et à mobiliser rapidement les ressources en vue de l'atteinte de résultats. Le Ministère doit se mettre au diapason des changements qui se produisent dans le secteur. Il doit également mettre en place des politiques stratégiques et les procédures qui lui permettront de réussir dans cet environnement, tout en maintenant des normes élevées de reddition de comptes.

Pour atteindre ses résultats stratégiques, le Ministère a commencé à élaborer et à mettre en œuvre un nouveau modèle de fonctionnement pour le 21e siècle.

Au cours de la prochaine année, nous continuerons de mettre en place un *effectif inclusif et des politiques axées sur les gens*. Nous nous attacherons à découvrir et à intégrer les divers points de vue et les diverses compétences partout dans l'organisation.

Le Ministère continuera d'améliorer la façon dont les gens travaillent ensemble. Des équipes interdisciplinaires agissant de façon concertée remplaceront les approches hiérarchiques actuelles. Comme le *travail d'équipe* est essentiel à l'atteinte de nos objectifs stratégiques, nous mettrons en place une nouvelle plate-forme d'apprentissage propre à le favoriser et à appuyer l'innovation tant au niveau individuel que collectif.

Le Ministère a organisé des équipes horizontales qui travailleront à l'échelle nationale, sans égard aux limites des directions générales, à produire des résultats correspondant aux priorités qui sont décrites dans le Cadre stratégique agricole. Il regroupera en outre ses fonctions ministérielles de soutien de façon à appuyer ces équipes au moyen d'une approche intégrée. Cette année, on s'efforcera de regrouper les fonctions finances, gestion des biens, gestion et technologie de l'information, ressources humaines et communications.

Le Ministère continuera également à adopter des pratiques de gestion modernes, en particulier dans le domaine de la mesure du rendement et de la gestion des risques. Il accroîtra sa capacité à prendre de saines décisions de gestion en poussant plus loin l'intégration de ses systèmes d'information de gestion.

Pour connaître le succès au 21e siècle, les organisations devront être dynamiques, proactives et souples. Pour trouver des solutions innovatrices, il faudra disposer de l'information juste et des bons outils, et être en mesure de travailler d'une manière intégrée et concertée, en partenariat avec le secteur.

Reddition de comptes

On améliorera le programme de gestion grâce à des cadres de programme fondés sur les risques qui mettent l'accent sur les menaces internes et externes à la prestation efficace des services.

La nature des priorités du Cadre stratégique agricole et le contexte complexe et en mutation rapide qui caractérise le secteur agricole et agroalimentaire exigent que le Ministère gère ses activités selon une approche de travail d'équipe pour atteindre ses résultats stratégiques.

Les chefs de direction générale sont solidairement responsables du respect des priorités du Cadre stratégique agricole. Afin d'assurer un leadership pour chacune des priorités, on a assigné ces dernières à des équipes qui, chacune, assument la responsabilité première à l'égard d'une priorité. Ces équipes assureront l'action horizontale intégrée qui est nécessaire pour atteindre nos résultats pour les Canadiens et les Canadiennes.

Des accords de responsabilisation des chefs de direction générale ont également été mis en place pour définir les responsabilités à l'égard des fonctions opérationnelles et intégrées énoncées à la rubrique portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire à l'annexe II du présent rapport.

Leadership pour les priorités du Cadre stratégique agricole

Gestion des risques	Yaprak Baltacioglu, SMA, Direction générale des politiques stratégiques Bruce Deacon, SMA, Direction générale de la gestion intégrée Douglas Hedley, SMA, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture
Salubrité des aliments	Yaprak Baltacioglu, SMA, Direction générale des politiques stratégiques Mark Corey, SMA, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés Gordon Dorrell, SMA/I, Direction générale de la recherche
Environnement	Yaprak Baltacioglu, SMA, Direction générale des politiques stratégiques Gordon Dorrell, SMA/I, Direction générale de la recherche Bob Wettlaufer, DG/I, Administration du rétablissement agricole des Prairies
Science	Yaprak Baltacioglu, SMA, Direction générale des politiques stratégiques Gordon Dorrell, SMA/I Direction générale de la recherche Bob Wettlaufer, DG/I, Administration du rétablissement agricole des Prairies
Renouvellement	Yaprak Baltacioglu, SMA, Direction générale des politiques stratégiques Gordon Dorrell, SMA/I Direction générale de la recherche Douglas Hedley, SMA, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture Donna Mitchell, , directrice exécutive, Secrétariats rural et aux coopératives
Commerce	Yaprak Baltacioglu, SMA, Direction générale des politiques stratégiques Mark Corey, SMA, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés Douglas Hedley, SMA, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture Bob Wettlaufer, DG/I, Administration du rétablissement agricole des Prairies

Dépenses prévues du ministère

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Ministère dépensera 1 866,8 millions de dollars pour atteindre ses trois résultats stratégiques. On trouvera des tableaux financiers détaillés à l'annexe I de ce rapport.

Les quatre graphiques suivants donnent un aperçu de l'affectation des ressources* à chacun des résultats stratégiques au cours de 2002-2003. On voit que la plupart des ressources du Ministère vont à la Sécurité du système alimentaire (70 p. 100), suivi des Innovations propices à la croissance (21 p. 100) et de la Santé de l'environnement (9 p. 100). Plus de 90 p. 100 des ressources affectées au résultat stratégique Sécurité du système alimentaire prennent la forme de paiements de transfert à d'autres parties, incluant les producteurs et les provinces. La plus grande partie des ressources consacrées aux résultats stratégiques Innovations propices à la croissance et Santé de l'environnement correspondent à des frais de fonctionnement (respectivement 70 et 80 p. 100), ce qui s'explique par le fait qu'ils mobilisent davantage de main-d'œuvre.

Aperçu du Ministère pour 2002-2003
Dépenses prévues du ministère

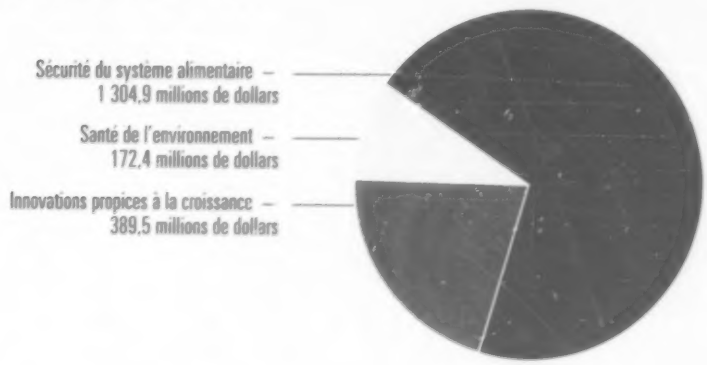

* Ces affectations se fondent sur le plan initial de répartition des ressources du Ministère au cours des prochaines années, lequel sera rajusté à mesure que l'on adaptera les activités de façon à obtenir les extrants voulus à l'intérieur de chacun des résultats stratégiques.

Sécurité du système alimentaire

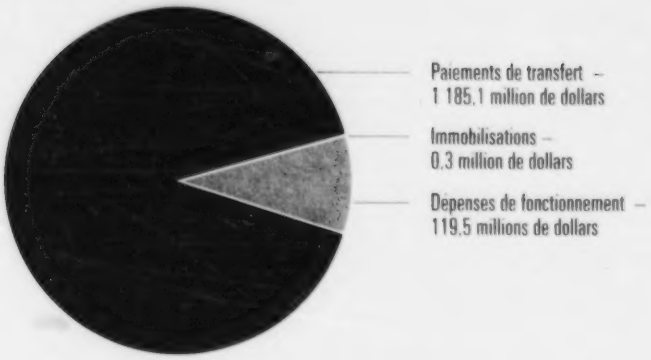

Santé de l'environnement

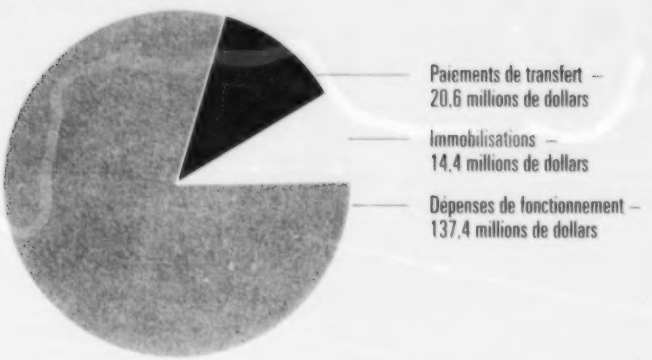

Innovations propices à la croissance

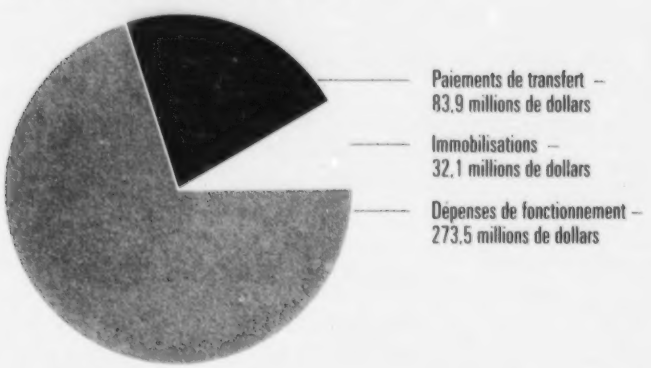

Dépenses prévues du Ministère

Le tableau suivant résume le plan de dépenses du Ministère jusqu'au 31 mars 2005.

(millions de dollars)	Dépenses estimatives 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Sécurité du système alimentaire**	1 337,1	**1 304,9**	750,6	723,2
Santé de l'environnement	143,4	**172,4**	160,7	161,0
Innovations propices à la croissance	387,7	**389,5**	368,7	371,4
Budget principal des dépenses (brut)	1 868,2	**1 866,8**	1 280,0	1 255,6
Moins : Recettes disponibles	36,6	**39,0**	38,7	38,7
Total du budget principal des dépenses	1 831,6	**1 827,8**	1 241,3	1 216,9
Rajustements ***	720,7	**30,6**	8,2	5,9
Dépenses nettes prévues	2 552,3	**1 858,4**	1 249,5	1 222,8
Moins : Recettes non disponibles	181,9	**81,0**	81,0	81,0
Plus : Coût des services reçus sans frais****	35,0	**33,4**	32,6	32,5
Coût net du programme	2 405,4	**1 810,8**	1 201,1	1 174,3
Équivalents temps plein	5 575	**5 322**	5 319	4 908

* Correspond aux prévisions les plus justes jusqu'à la fin de l'exercice.

** La diminution des niveaux de financement tient aux facteurs suivants : affectation de fonds supplémentaires au cours de l'exercice 2001-2002 pour répondre à des besoins urgents de soutien du revenu des producteurs; expiration du programme laitier et fin des paiements au titre du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole au cours du même exercice; et expiration de l'actuel cadre fédéral-provincial-territorial de financement de la gestion des risques, le 31 mars 2003.

*** Les rajustements pour 2001-2002 tiennent compte des budgets supplémentaires. Les rajustements pour 2002-2003 à 2004-2005 correspondent à des initiatives pour lesquelles le Ministère pourra demander au plus le montant indiqué par voie de budget supplémentaire, une fois qu'elles seront approuvées.

**** Le coût des services offerts par d'autres ministères comprennent les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), les contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés payées par le SCT, l'indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada, et les traitements et dépenses liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada.

Nota : Les dépenses prévues correspondent aux fonds déjà approuvés dans le plan financier du gouvernement.

Dépenses prévues du Ministère

Le tableau suivant resume le plan de depenses du Ministère jusqu'au 31 mars 2005.

(millions de dollars)	Dépenses estimatives 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prevues 2003-2004	Dépenses prevues 2004-2005
Securite du systeme alimentaire**	1 337,1	**1 304,9**	750,6	723,2
Santé de l'environnement	143,4	**172,4**	160,7	161,0
Innovations propices à la croissance	387,7	**389,5**	368,7	371,4
Budget principal des dépenses (brut)	1 868,2	**1 866,8**	1 280,0	1 255,6
Moins : Recettes disponibles	36,6	**39,0**	38,7	38,7
Total du budget principal des dépenses	1 831,6	**1 827,8**	1 241,3	1 216,9
Rajustements ***	720,7	**30,6**	8,2	5,9
Dépenses nettes prévues	2 552,3	**1 858,4**	1 249,5	1 222,8
Moins : Recettes non disponibles	181,9	**81,0**	81,0	81,0
Plus : Coût des services reçus sans frais****	35,0	**33,4**	32,6	32,5
Coût net du programme	**2 405,4**	**1 810,8**	**1 201,1**	**1 174,3**
Equivalents temps plein	**5 575**	**5 322**	**5 319**	**4 908**

* Correspond aux previsions les plus justes jusqu'à la fin de l'exercice.

** La diminution des niveaux de financement tient aux facteurs suivants : affectation de fonds supplementaires au cours de l'exercice 2001-2002 pour répondre à des besoins urgents de soutien du revenu des producteurs; expiration du programme laitier et fin des paiements au titre du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole au cours du même exercice; et expiration de l'actuel cadre federal-provincial-territorial de financement de la gestion des risques, le 31 mars 2003.

*** Les rajustements pour 2001-2002 tiennent compte des budgets supplémentaires. Les rajustements pour 2002-2003 à 2004-2005 correspondent à des initiatives pour lesquelles le Ministère pourra demander au plus le montant indique par voie de budget supplementaire, une fois qu'elles seront approuvées.

**** Le coût des services offerts par d'autres ministères comprennent les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), les contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés payées par le SCT, l'indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada, et les traitements et dépenses liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada.

Nota : Les dépenses prevues correspondent aux fonds déjà approuvés dans le plan financier du gouvernement.

TABLEAUX FINANCIERS

TABLEAU 1
Sommaire des dépenses d'immobilisations par résultat stratégique*

TABLEAU 2
Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations

TABLEAU 3
Sommaire des paiements de transfert

TABLEAU 4
Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

TABLEAU 5
Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

TABLEAU 6
Coût net du programme pour l'année budgétaire (2002-2003)

TABLEAU 7
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel – État des résultats

TABLEAU 8
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel – État des flux de trésorerie

TABLEAU 9
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel – Utilisation prévue des autorisations

NOTA : Dans les tableaux suivants, les dépenses estimatives correspondent aux meilleures prévisions allant jusqu'à la fin de l'année financière. Les dépenses prévues reflètent les fonds déjà approuvés dans le plan financier du gouvernement. Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les valeurs inférieures à un million sont indiquées par 0,0.

* L'information figurant dans les tableaux financiers de cette annexe est présentée par résultat stratégique, lorsque cela s'applique. Les résultats stratégiques d'AAC sont équivalents à ses secteurs d'activité.

TABLEAU 1 : SOMMAIRE DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

(MILLIONS DE $)	DÉPENSES ESTIMATIVES 2001-2002	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005
Sécurité du système alimentaire	1,6	**0,3**	0,1	0,1
Santé de l'environnement	9,4	**14,4**	4,9	3,9
Innovations propices à la croissance	42,2	**32,1**	32,3	32,3
Total	**53,2**	**46,8**	**37,3**	**36,3**

TABLEAU 2 : RENSEIGNEMENTS SUR LES DÉPENSES DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS

(MILLIONS DE $)	COÛT TOTAL ESTIMATIF ACTUEL*	DÉPENSES AU 31 MARS 2002 **	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005	DÉPENSES POUR LES EXERCICES ULTÉRIEURS
PROJETS DE PLUS DE 5 MILLIONS DE $						
SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE	–	–	–	–	–	–
Total Sécurité du système alimentaire	–	–	–	–	–	–
SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT						
Saskatchewan (Swift Current), Barrage Duncairn (F)	10,0	0,1	**0,6**	5,0	4,3	–
Total Santé de l'environnement	10,0	0,1	**0,6**	5,0	4,3	–
INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE						
Î.-P.-É. (Charlottetown), Regroupement des opérations (F)	6,9	6,7	**0,2**	–	–	–
N.-B. (Fredericton), réaménagement d'un établissement (F)	21,7	7,3	**11,4**	2,6	0,4	–
Québec (Saint-Hyacinthe), Centre d'innovations technologiques (F)	8,0	7,4	**0,6**	–	–	–
Ontario (London), améliorations d'un établissement (F)	7,5	7,5	–	–	–	–
Manitoba (Winnipeg), réaménagement d'un établissement (APP)	24,0	1,2	**1,0**	9,0	10,0	2,8
Alberta (Lethbridge), nouvel établissement multifonctionnel (F)	34,6	24,0	**4,0**	–	–	6,6
Alberta (Beaverlodge), réaménagement d'une ferme	7,0	3,7	–	–	0,8	2,5
C.-B. (Agassiz), nouveau bureau-laboratoire (F)	18,0	18,0	–	–	–	–
Total Innovations propices à la croissance	127,7	75,8	**17,2**	11,6	11,2	11,9
Total des projets de plus de 5 millions de $	**137,7**	**75,9**	**17,8**	**16,6**	**15,5**	**11,9**

* Les coûts totaux estimatifs actuels incluent à la fois les dépenses engagées au cours des exercices précédents et celles prévues pour 2001-2002 et au-delà.

** Les dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2002 comprennent les dépenses engagées au cours des exercices antérieurs.

(F) indique une estimation fondée

(I) indique une estimation indicative

(APP) indique une approbation préliminaire du projet

TABLEAU 1 : SOMMAIRE DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

(MILLIONS DE $)	DÉPENSES ESTIMATIVES 2001-2002	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005
Sécurité du système alimentaire	1,6	**0,3**	0,1	0,1
Santé de l'environnement	9,4	**14,4**	4,9	3,9
Innovations propices à la croissance	42,2	**32,1**	32,3	32,3
Total	**53,2**	**46,8**	**37,3**	**36,3**

TABLEAU 2 : RENSEIGNEMENTS SUR LES DÉPENSES DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS

(MILLIONS DE $)	COÛT TOTAL ESTIMATIF ACTUEL*	DÉPENSES AU 31 MARS 2002 **	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005	DÉPENSES POUR LES EXERCICES ULTÉRIEURS
PROJETS DE PLUS DE 5 MILLIONS DE $						
SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE	–	–	–	–	–	–
Total Sécurité du système alimentaire	–	–	–	–	–	–
SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT						
Saskatchewan (Swift Current), Barrage Duncairn (F)	10,0	0,1	**0,6**	5,0	4,3	–
Total Santé de l'environnement	10,0	0,1	**0,6**	5,0	4,3	–
INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE						
Î.-P.-É. (Charlottetown), Regroupement des opérations (F)	6,9	6,7	**0,2**	–	–	–
N.-B. (Fredericton), réaménagement d'un établissement (F)	21,7	7,3	**11,4**	2,6	0,4	–
Québec (Saint-Hyacinthe), Centre d'innovations technologiques (F)	8,0	7,4	**0,6**	–	–	–
Ontario (London), améliorations d'un établissement (F)	7,5	7,5	–	–	–	–
Manitoba (Winnipeg), réaménagement d'un établissement (APP)	24,0	1,2	**1,0**	9,0	10,0	2,8
Alberta (Lethbridge), nouvel établissement multifonctionnel (F)	34,6	24,0	**4,0**	–	–	6,6
Alberta (Beaverlodge), réaménagement d'une ferme	7,0	3,7	–	–	0,8	2,5
C.-B. (Agassiz), nouveau bureau-laboratoire (F)	18,0	18,0	–	–	–	–
Total Innovations propices à la croissance	127,7	75,8	**17,2**	11,6	11,2	11,9
Total des projets de plus de 5 millions de $	**137,7**	**75,9**	**17,8**	**16,6**	**15,5**	**11,9**

* Les coûts totaux estimatifs actuels incluent à la fois les dépenses engagées au cours des exercices précédents et celles prévues pour 2001-2002 et au-delà.

** Les dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2002 comprennent les dépenses engagées au cours des exercices antérieurs.

(F) indique une estimation fondée

(I) indique une estimation indicative

(APP) indique une approbation préliminaire du projet

TABLEAU 3 : SOMMAIRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

(MILLIONS DE $)	DEPENSES ESTIMATIVES 2001-2002	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DEPENSES PREVUES 2003-2004	DEPENSES PREVUES 2004-2005
Subventions				
Securite du systeme alimentaire	6,9	**5,5**	5,5	5,5
Sante de l'environnement	14,7	**10,3**	10,3	10,3
Innovations propices à la croissance	17,7	**17,8**	17,8	17,8
Total des subventions	39,3	**33,6**	33,6	33,6
Contributions				
Securite du systeme alimentaire	1 833,0	**1 179,6**	658,5	633,5
Sante de l'environnement	11,2	**10,3**	12,2	12,2
Innovations propices à la croissance	62,0	**66,1**	50,2	50,0
Total des contributions	1 906,2	**1 256,0**	720,9	695,7
Total des subventions et contributions	**1 945,5**	**1 289,6**	**754,5**	**729,3**

La baisse des niveaux de financement est attribuable à l'aide financière d'urgence servant à combler le manque à gagner des producteurs, à l'expiration du programme latier, à la fin des paiements dans le cadre du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) de l'exercice 2001-2002 et à l'expiration de l'actuel Accord-cadre fédéral-provincial-territorial sur la gestion des risques agricoles, qui expirera le 31 mars 2003.

TABLEAU 4 : RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES DE PAIEMENTS DE TRANSFERT

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

La politique du Conseil du Trésor sur les paiements de transfert exige des ministères qu'ils incluent dans leur Rapport sur les plans et les priorités de l'information supplémentaire sur leurs programmes de paiements de transfert. Les subventions et contributions d'AAC se sont chiffrées à 1 289,6 millions de dollars, ce qui représente 69 p. 100 des ressources d'AAC pour 2002-2003, elles appuient les objectifs et résultats prévus suivants.

SECURITE DU SYSTEME ALIMENTAIRE

Objectif – Rapprocher les décideurs des citoyens, rendre le gouvernement plus efficient au niveau économique et répondre au désir du secteur agricole de s'impliquer plus directement dans les décisions de financement. Ces objectifs seront réalisés grâce au financement d'initiatives dirigées par l'industrie.

Résultats prévus – Un secteur agricole et agroalimentaire capable de gérer les risques liés aux conditions financières, à l'approvisionnement, aux marchés, à la santé et à l'environnement; un accès sûr aux marchés intérieurs et extérieurs pour les produits agricoles canadiens; et un niveau élevé de confiance dans la qualité, la salubrité et les méthodes de production des aliments canadiens.

SANTE DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif – Diffuser de l'information environnementale pertinente et fidèle de façon à favoriser un dialogue ouvert et éclairé et à aider toutes les parties concernées à prendre de saines décisions sur des investissements publics propres à protéger l'eau, l'air, le sol et la biodiversité.

Résultats prévus – La diffusion d'informations environnementales pertinentes et fidèles de façon à favoriser un dialogue ouvert et éclairé et à aider les citoyens, le gouvernement, les agriculteurs et le secteur agroalimentaire à prendre de saines décisions pour les générations présentes et futures; production d'avantages économiques et réduction des risques pour l'environnement grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de pratiques de gestion optimales et économiquement viables en vue de faciliter, dans un climat commercial propice, leur adoption par le secteur agricole et agroalimentaire, le gouvernement et le grand public.

INNOVATIONS PROPICES A LA CROISSANCE

Objectif – Favoriser l'innovation afin de faire du Canada le chef de file mondial dans la production d'aliments et d'autres produits agricoles et dans la prestation des services connexes, mettre au point de nouvelles technologies et des pratiques exemplaires, et en promouvoir l'adoption, et utiliser l'infrastructure de recherche du secteur public comme catalyseur ou incubateur pour l'innovation du secteur privé.

Résultats prévus – Mise au point et adoption de nouveaux produits, procédés, technologies et services propres à accroître notre avantage concurrentiel, en investissant dans un climat qui favorise la découverte et l'innovation; un entrepreunariat et une main-d'œuvre hautement qualifiés, et de solides investissements dans le secteur et dans le Canada rural; et la saisie des marchés diversifiés par les produits et services canadiens.

TABLEAU 5 : SOURCES DES RECETTES DISPONIBLES ET DES RECETTES NON DISPONIBLES

RECETTES DISPONIBLES

(MILLIONS DE $)	DÉPENSES ESTIMATIVES 2001-2002	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005
Sécurité du système alimentaire				
Compte de stabilisation du revenu net – droits d'administration	8,7	**8,9**	8,9	8,9
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	10,1	**15,5**	13,7	13,7
	18,8	**24,4**	22,6	22,6
Santé de l'environnement				
Pâturages collectifs	13,9	**14,5**	14,5	14,5
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	1,0	**0,0**	0,3	0,3
	14,9	**14,5**	14,8	14,8
Innovations propices à la croissance				
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	2,9	**0,1**	1,3	1,3
Total des recettes disponibles	36,6	**39,0**	38,7	38,7

RECETTES NON DISPONIBLES

(MILLIONS DE $)	DÉPENSES ESTIMATIVES 2001-2002	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005
Sécurité du système alimentaire				
Rendement des investissements*	12,9	**12,9**	12,9	12,9
Remboursement de dépenses des exercices précédents**	104,5	**3,6**	3,6	3,6
Privilèges, licences et permis	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Produits de la vente de biens de l'État	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Services et droits d'utilisation	1,6	**1,6**	1,6	1,6
Autres recettes non fiscales	0,6	**0,6**	0,6	0,6
	119,6	**18,7**	18,7	18,7
Santé de l'environnement				
Rendement des investissements*	14,2	**14,2**	14,2	14,2
Remboursement de dépenses des exercices précédents**	1,6	**1,6**	1,6	1,6
Privilèges, licences et permis	1,2	**1,2**	1,2	1,2
Produits de la vente de biens de l'État	1,4	**1,4**	1,4	1,4
Services et droits d'utilisation	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Autres recettes non fiscales	0,9	**0,9**	0,9	0,9
	19,7	**19,7**	19,7	19,7
Innovations propices à la croissance				
Rendement des investissements*	30,6	**30,6**	30,6	30,6
Remboursement de dépenses des exercices précédents**	3,4	**3,4**	3,4	3,4
Privilèges, licences et permis	4,3	**4,3**	4,3	4,3
Produits de la vente de biens de l'État	2,3	**2,3**	2,3	2,3
Services et droits d'utilisation	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Autres recettes non fiscales	1,6	**1,6**	1,6	1,6
	42,6	**42,6**	42,6	42,6
Total des recettes non disponibles	181,9	**81,0**	81,0	81,0
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles	**218,5**	**120,0**	**119,7**	**119,7**

* Le rendement des investissements comprend l'intérêt sur les prêts de la Financement agricole Canada, la Commission canadienne du lait et la construction de bâtiments d'exposition polyvalents.

** Le remboursement de dépenses des exercices précédents au titre du résultat stratégique Sécurité du système alimentaire pour l'exercice 2001-2002 comprend des montants recouvrés auprès des provinces pour des paiements effectués par AAC et le recouvrement des paiements en trop dans le cadre du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) et du Programme canadien du revenu agricole (PCRA). Des montants supplémentaires devraient être recouvrés jusqu'en 2004-2005, mais on ne peut les estimer à ce stade-ci.

TABLEAU 3 : SOMMAIRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

(MILLIONS DE $)	DÉPENSES ESTIMATIVES 2001-2002	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005
Subventions				
Sécurité du système alimentaire	6,9	**5,5**	5,5	5,5
Santé de l'environnement	14,7	**10,3**	10,3	10,3
Innovations propices à la croissance	17,7	**17,8**	17,8	17,8
Total des subventions	39,3	**33,6**	33,6	33,6
Contributions				
Sécurité du système alimentaire	1 833,0	**1 179,6**	658,5	633,5
Santé de l'environnement	11,2	**10,3**	12,2	12,2
Innovations propices à la croissance	62,0	**66,1**	50,2	50,0
Total des contributions	1 906,2	**1 256,0**	720,9	695,7
Total des subventions et contributions	**1 945,5**	**1 289,6**	**754,5**	**729,3**

La baisse des niveaux de financement est attribuable à l'aide financière d'urgence servant à combler le manque à gagner des producteurs, à l'expiration du programme laitier, à la fin des paiements dans le cadre du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) de l'exercice 2001-2002 et à l'expiration de l'actuel Accord-cadre fédéral-provincial-territorial sur la gestion des risques agricoles, qui expirera le 31 mars 2003.

TABLEAU 4 : RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES DE PAIEMENTS DE TRANSFERT

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

La politique du Conseil du Trésor sur les paiements de transfert exige des ministères qu'ils incluent dans leur Rapport sur les plans et les priorités de l'information supplémentaire sur leurs programmes de paiements de transfert. Les subventions et contributions d'AAC se sont chiffrées à 1 289,6 millions de dollars, ce qui représente 69 p. 100 des ressources d'AAC pour 2002-2003; elles appuient les objectifs et résultats prévus suivants.

SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Objectif – Rapprocher les décideurs des citoyens, rendre le gouvernement plus efficient au niveau économique et répondre au désir du secteur agricole de s'impliquer plus directement dans les décisions de financement. Ces objectifs seront réalisés grâce au financement d'initiatives dirigées par l'industrie.

Résultats prévus – Un secteur agricole et agroalimentaire capable de gérer les risques liés aux conditions financières, à l'approvisionnement, aux marchés, à la santé et à l'environnement; un accès sûr aux marchés intérieurs et extérieurs pour les produits agricoles canadiens; et un niveau élevé de confiance dans la qualité, la salubrité et les méthodes de production des aliments canadiens.

SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif – Diffuser de l'information environnementale pertinente et fidèle de façon à favoriser un dialogue ouvert et éclairé et à aider toutes les parties concernées à prendre de saines décisions sur des investissements publics propres à protéger l'eau, l'air, le sol et la biodiversité.

Résultats prévus – La diffusion d'informations environnementales pertinentes et fidèles de façon à favoriser un dialogue ouvert et éclairé et à aider les citoyens, le gouvernement, les agriculteurs et le secteur agroalimentaire à prendre de saines décisions pour les générations présentes et futures; production d'avantages économiques et réduction des risques pour l'environnement grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de pratiques de gestion optimales et économiquement viables en vue de faciliter, dans un climat commercial propice, leur adoption par le secteur agricole et agroalimentaire, le gouvernement et le grand public.

INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE

Objectif – Favoriser l'innovation afin de faire du Canada le chef de file mondial dans la production d'aliments et d'autres produits agricoles et dans la prestation des services connexes, mettre au point de nouvelles technologies et des pratiques exemplaires, et en promouvoir l'adoption, et utiliser l'infrastructure de recherche du secteur public comme catalyseur ou incubateur pour l'innovation du secteur privé.

Résultats prévus – Mise au point et adoption de nouveaux produits, procédés, technologies et services propres à accroître notre avantage concurrentiel, en investissant dans un climat qui favorise la découverte et l'innovation; un entrepreunariat et une main-d'œuvre hautement qualifiés, et de solides investissements dans le secteur et dans le Canada rural; et la saisie des marchés diversifiés par les produits et services canadiens.

TABLEAU 5 : SOURCES DES RECETTES DISPONIBLES ET DES RECETTES NON DISPONIBLES

RECETTES DISPONIBLES

(MILLIONS DE $)	DÉPENSES ESTIMATIVES 2001-2002	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005
Sécurité du système alimentaire				
Compte de stabilisation du revenu net – droits d'administration	8,7	**8,9**	8,9	8,9
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	10,1	**15,5**	13,7	13,7
	18,8	**24,4**	22,6	22,6
Santé de l'environnement				
Pâturages collectifs	13,9	**14,5**	14,5	14,5
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	1,0	**0,0**	0,3	0,3
	14,9	**14,5**	14,8	14,8
Innovations propices à la croissance				
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	2,9	**0,1**	1,3	1,3
Total des recettes disponibles	36,6	**39,0**	38,7	38,7

RECETTES NON DISPONIBLES

(MILLIONS DE $)	DÉPENSES ESTIMATIVES 2001-2002	DÉPENSES PRÉVUES 2002-2003	DÉPENSES PRÉVUES 2003-2004	DÉPENSES PRÉVUES 2004-2005
Sécurité du système alimentaire				
Rendement des investissements*	12,9	**12,9**	12,9	12,9
Remboursement de dépenses des exercices précédents**	104,5	**3,6**	3,6	3,6
Privilèges, licences et permis	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Produits de la vente de biens de l'État	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Services et droits d'utilisation	1,6	**1,6**	1,6	1,6
Autres recettes non fiscales	0,6	**0,6**	0,6	0,6
	119,6	**18,7**	18,7	18,7
Santé de l'environnement				
Rendement des investissements*	14,2	**14,2**	14,2	14,2
Remboursement de dépenses des exercices précédents**	1,6	**1,6**	1,6	1,6
Privilèges, licences et permis	1,2	**1,2**	1,2	1,2
Produits de la vente de biens de l'État	1,4	**1,4**	1,4	1,4
Services et droits d'utilisation	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Autres recettes non fiscales	0,9	**0,9**	0,9	0,9
	19,7	**19,7**	19,7	19,7
Innovations propices à la croissance				
Rendement des investissements*	30,6	**30,6**	30,6	30,6
Remboursement de dépenses des exercices précédents**	3,4	**3,4**	3,4	3,4
Privilèges, licences et permis	4,3	**4,3**	4,3	4,3
Produits de la vente de biens de l'État	2,3	**2,3**	2,3	2,3
Services et droits d'utilisation	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Autres recettes non fiscales	1,6	**1,6**	1,6	1,6
	42,6	**42,6**	42,6	42,6
Total des recettes non disponibles	181,9	**81,0**	81,0	81,0
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles	**218,5**	**120,0**	**119,7**	**119,7**

* Le rendement des investissements comprend l'intérêt sur les prêts de la Financement agricole Canada, la Commission canadienne du lait et la construction de bâtiments d'exposition polyvalents.

** Le remboursement de dépenses des exercices précédents au titre du résultat stratégique Sécurité du système alimentaire pour l'exercice 2001-2002 comprend des montants recouvrés auprès des provinces pour des paiements effectués par AAC et le recouvrement des paiements en trop dans le cadre du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) et du Programme canadien du revenu agricole (PCRA). Des montants supplémentaires devraient être recouvrés jusqu'en 2004-2005, mais on ne peut les estimer à ce stade-ci.

TABLEAU 6 : COÛT NET DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE (2002-2003)

(MILLIONS DE $)	TOTAL
Dépenses nettes prévues (dépenses brutes selon le Budget principal des dépenses plus rajustements)	**1 858,4**
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	10,1
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés, payées par le SCT	20,5
Indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	1,9
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	0,9
	33,4
Moins : Recettes non disponibles	81,0
Coût net du programme en 2002-2003	**1 810,8**

TABLEAU 7 : FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL — ÉTAT DES RÉSULTATS

(MILLIONS DE $)	ESTIMATION 2001-2002	PRÉVU 2002-2003	PRÉVU 2003-2004	PRÉVU 2004-2005
Recettes disponibles	14,0	**15,6**	15,3	15,3
Dépenses de fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux des employés	4,4	**4,9**	5,0	5,0
Amortissement	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Services d'administration et de soutien	9,3	**9,8**	9,8	9,8
Services publics, matériel et fournitures	0,2	**0,8**	0,4	0,4
	14,0	**15,6**	15,3	15,3
Excédent (déficit)	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**

TABLEAU 8 : FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL — ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(MILLIONS DE $)	ESTIMATION 2001-2002	PRÉVU 2002-2003	PRÉVU 2003-2004	PRÉVU 2004-2005
Excédent (déficit)	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Ajouter les postes hors trésorerie :				
Dépréciation/amortissement	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Activités de placement :				
Acquisition de biens amortissables	(0,1)	**(0,1)**	(0,1)	(0,1)
Excédent de trésorerie (besoins)	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**

TABLEAU 9 : FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL — UTILISATION PRÉVUE DES AUTORISATIONS

(MILLIONS DE $)	ESTIMATION 2001-2002	PRÉVU 2002-2003	PRÉVU 2003-2004	PRÉVU 2004-2005
Autorisations *	2,0	**2,0**	2,0	2,0
Prélèvement :				
Solde au 1er avril	1,7	**1,7**	1,7	1,7
Excédent prévu (prélèvements)	0,0	**0,0**	0,0	0,0
	1,7	**1,7**	1,7	1,7
Solde projeté au 31 mars	**3,7**	**3,7**	**3,7**	**3,7**

* Un maximum de 2 millions de dollars peut être prélevé en tout temps sur le Trésor.

TABLEAU 6 : COÛT NET DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE (2002-2003)

(MILLIONS DE $)	TOTAL
Dépenses nettes prévues (dépenses brutes selon le Budget principal des dépenses plus rajustements)	**1 858,4**
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	10,1
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés, payées par le SCT	20,5
Indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	1,9
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	0,9
	33,4
Moins : Recettes non disponibles	81,0
Coût net du programme en 2002-2003	**1 810,8**

TABLEAU 7 : FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL — ÉTAT DES RÉSULTATS

(MILLIONS DE $)	ESTIMATION 2001-2002	PRÉVU 2002-2003	PREVU 2003-2004	PREVU 2004-2005
Recettes disponibles	14,0	**15,6**	15,3	15,3
Dépenses de fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux des employés	4,4	**4,9**	5,0	5,0
Amortissement	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Services d'administration et de soutien	9,3	**9,8**	9,8	9,8
Services publics, matériel et fournitures	0,2	**0,8**	0,4	0,4
	14,0	**15,6**	15,3	15,3
Excédent (déficit)	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**

TABLEAU 8 : FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL — ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(MILLIONS DE $)	ESTIMATION 2001-2002	PRÉVU 2002-2003	PREVU 2003-2004	PREVU 2004-2005
Excédent (déficit)	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Ajouter les postes hors trésorerie :				
Dépréciation/amortissement	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Activités de placement :				
Acquisition de biens amortissables	(0,1)	**(0,1)**	(0,1)	(0,1)
Excédent de trésorerie (besoins)	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**

TABLEAU 9 : FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL — UTILISATION PRÉVUE DES AUTORISATIONS

(MILLIONS DE $)	ESTIMATION 2001-2002	PRÉVU 2002-2003	PRÉVU 2003-2004	PRÉVU 2004-2005
Autorisations *	2,0	**2,0**	2,0	2,0
Prélèvement :				
Solde au 1er avril	1,7	**1,7**	1,7	1,7
Excédent prévu (prélèvements)	0,0	**0,0**	0,0	0,0
	1,7	**1,7**	1,7	1,7
Solde projeté au 31 mars	**3,7**	**3,7**	**3,7**	**3,7**

* Un maximum de 2 millions de dollars peut être prélevé en tout temps sur le Trésor.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le portefeuille de l'agriculture et de l'agroalimentaire

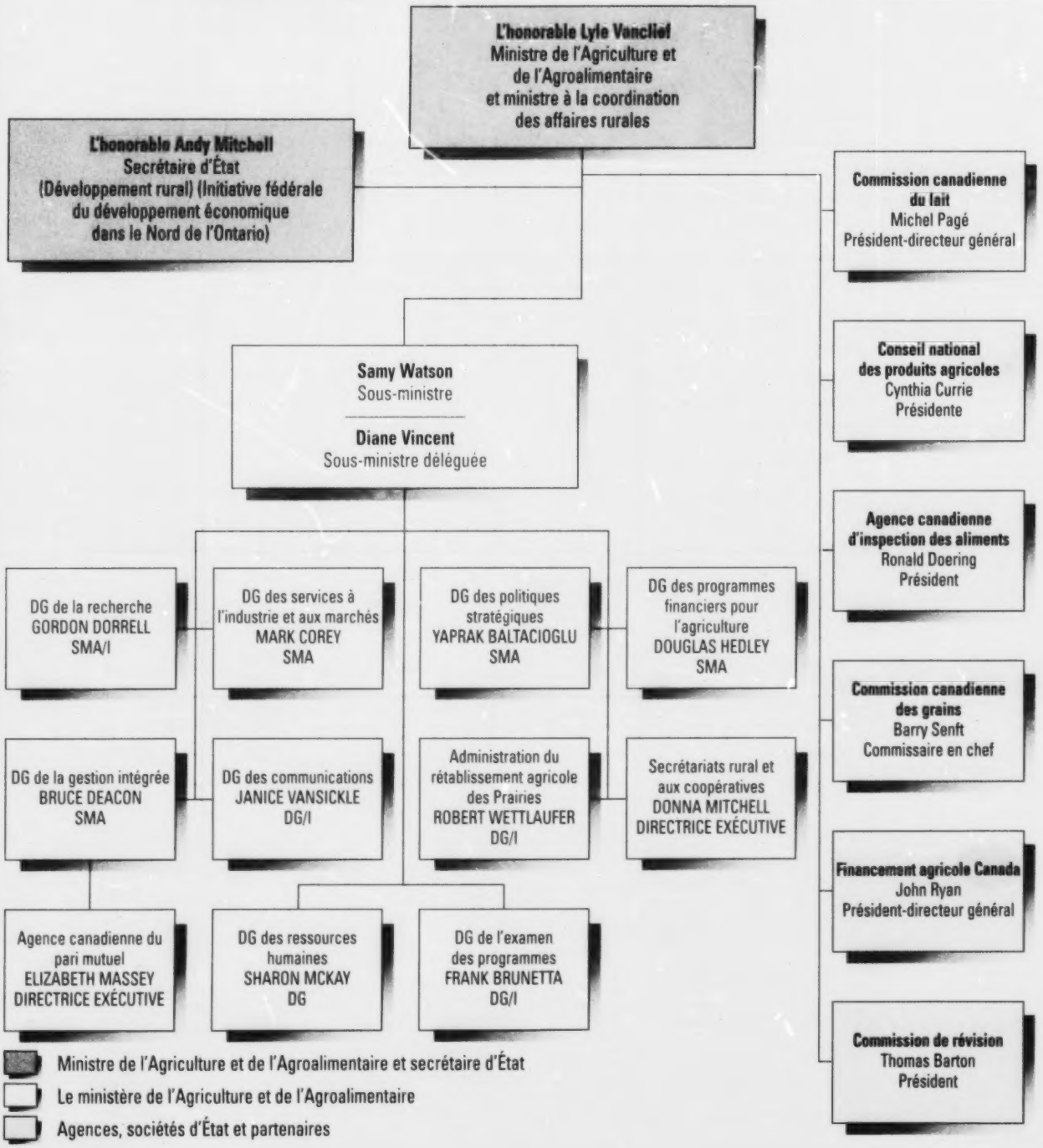

Pour nous joindre

Personnes-ressources du Ministère

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Nota : À moins d'indication contraire, l'adresse du Ministère est le 930, avenue Carling.

Renseignements généraux
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

(613) 759-1000 Adresse Internet : http://www.agr.gc.ca

Notre site Web, à l'adresse http://www.agr.gc.ca/rpp/rppf.html, présente plus d'information sur le Ministère et ses activités.

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre à la Coordination des affaires rurales

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député http://www.agr.gc.ca/minofff.html

Secrétaire d'État (Développement rural)
(Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)

L'honorable Andy Mitchell, C.P., député http://www.agr.gc.ca/cb/min/fmitchell.html

Sous-ministre et sous-ministre déléguée

Samy Watson
Sous-ministre
(613) 759-1101
watsons@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/min/dmof.html

Diane Vincent
Sous-ministre déléguée
(613) 759-1090
vincentdi@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/min/admovincentf.html

Chefs des directions générales et des organismes

Direction générale de la recherche
Gordon Dorrell
Sous-ministre adjoint intérimaire
(613) 759-7777
dorrellg@agr.gc.ca
http://res2.agr.gc.ca/research-recherche/

Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture
Douglas Hedley
Sous-ministre adjoint
(613) 759-7243
hedleyd@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/ffpb/ffpb_f.phtml

Direction générale des ressources humaines
Sharon McKay
Directrice générale
(613) 759-1196
mckays@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/hr/maint.html

Administration du rétablissement agricole des Prairies
Tour CIBC
1800, rue Hamilton
Bureau 603
Regina (Saskatchewan)
S4P 4L2
(306) 780-5081
wettlauferb@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/pfra/

Direction générale des services à l'industrie et aux marchés
Mark Corey
Sous-ministre adjoint
(613) 759-7561
coreym@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/dgsim.html

Direction générale de la gestion intégrée
Bruce Deacon
Sous-ministre adjoint
(613) 759-6811
deaconb@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/csb_f.phtml

Direction générale de l'examen des programmes
Frank Brunetta
Directeur général intérimaire
(613) 759-6471
brunettaf@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/review/frbmain.html

Secrétariats rural et aux coopératives
Donna Mitchell
Directrice exécutive
(613) 759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca
http://www.rural.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/policy/coop/

Direction générale des politiques stratégiques
Yaprak Baltacioglu
Sous-ministre adjointe
(613) 759-7349
baltaciogluy@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/spb/spb_f.phtml

Direction générale des communications
Janice Vansickle
Directrice générale intérimaire
(613) 759-7964
vansicklej@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/combr_f.phtml

Agence canadienne du pari mutuel
Elizabeth Massey
Directrice exécutive
C. P. 5904 PDF Merivale
Ottawa (Ontario) K2E 8A9
(613) 946-1700
emassey@agr.gc.ca
http://www.cpma-acpm.gc.ca/

PERSONNES-RESSOURCES DU PORTEFEUILLE

Conseil national des produits agricoles
Cynthia Currie
Présidente
344, rue Slater
10e étage
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
(613) 995-2298
curriec@agr.gc.ca
http://nfpc-cnpa.gc.ca

Agence canadienne d'inspection des aliments
Ron Doering
Président
59, promenade Camelot
Nepean (Ontario) K1A 0Y9
(613) 225-2342
rdoering@agr.gc.ca
http://cfia-acia.agr.ca

Financement agricole Canada
John Ryan
Président-directeur général
C.P. 4320
1800, rue Hamilton
Regina (Saskatchewan)
S4P 4L3
(306) 780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
http://www.fcc-sca.ca

Commission canadienne des grains
Barry Senft
Commissaire en chef
303, rue Main, bureau 600
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8
(204) 983-2735
bsenft@cgc.ca
http://www.cgc.ca

Commission canadienne du lait
Michel Pagé
Président-directeur général
1525, avenue Carling
Bureau 300
Ottawa (Ontario) K1A 0Z2
(613) 792-2060
mpage@em.gc.ca
http://www.cdc.ca

Commission de révision
Thomas Barton
Président
Ottawa (Ontario) K1A 0C6
(613) 792-2087
http://www.rt-cr.gc.ca

Lois appliquées par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Le ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement. Ces lois sont appliquées par AAC :

Loi sur les programmes de commercialisation agricole[1]	L.C., 1997, ch. 20
Loi sur la commercialisation des produits agricoles	L.R.C., 1985, ch. A-6, modifiée
Loi sur la généalogie des animaux	L.R.C., 1985, ch. 8 (4e suppl.), modifiée
Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	L.C., 1994, ch. 38, modifiée
Loi sur les stations agronomiques	L.R.C., 1985, ch. E-16, modifiée
Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole	L.C., 1997, ch. 21
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative	L.R.C., 1985, ch. 25 (3e suppl.), modifiée
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles	L.R.C., 1985, ch. F-3, modifiée
Loi sur la protection du revenu agricole	L.C., 1991, ch. 22, modifiée
Loi sur le rétablissement agricole des Prairies	L.R.C., 1985, ch. P-17, modifiée

Le ministre partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Code criminel – article 204	L.R.C., 1985, ch. C-46, modifiée (ministre de la Justice et solliciteur général du Canada)
Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international – alinéa 10(2)(e)	L.R.C., 1985, ch. E-22, modifiée (ministre des Affaires étrangères)

---

[1] Les lois énumérées ci-dessous ont été abrogées par la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (LPCA). Toutefois, les articles dans la LPCA visant à abroger ces lois ne sont pas encore entrés en vigueur. Elles demeurent des lois pour lesquelles le ministre est responsable :

Loi sur l'Office des produits agricoles
Loi sur la vente coopérative des produits agricoles
Loi sur le paiement anticipé des récoltes
Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies

Lois appliquées par des organismes ne faisant pas partie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire	L.R.C, 1995, ch. 40
Loi sur les produits agricoles au Canada	L.C, 1985, ch. 20 (4e suppl.)
Loi sur la Commission canadienne du lait	L.R.C., 1985, ch. C-15, modifiée
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments	L.C., 1997, ch. 6
Loi sur la Commission canadienne du blé	L.C., 1985, ch. C-24
Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation	L.C., 1985, ch. C-38
Loi sur le financement agricole Canada	L.C., 1993, ch. 14
Loi sur les offices des produits agricoles	L.R.C., 1985, ch. F-4, modifiée
Loi relative aux aliments du bétail	L.C., 1985, ch. F-9
Loi sur les engrais	L.C., 1985, ch. F-10
Loi sur l'inspection du poisson	L.C., 1985, ch. F-12
Loi sur les aliments et drogues	L.C., 1985, ch. F-27
Loi sur la santé des animaux 1990	Ch. 21
Loi sur l'inspection des viandes	L.C., 1985, ch. 25, 1er suppl.
Loi sur la protection des obtentions végétales 1990	Ch. 20
Loi sur la protection des végétaux 1990	Ch. 22
Loi sur les semences	L.C., 1985, ch. S-8